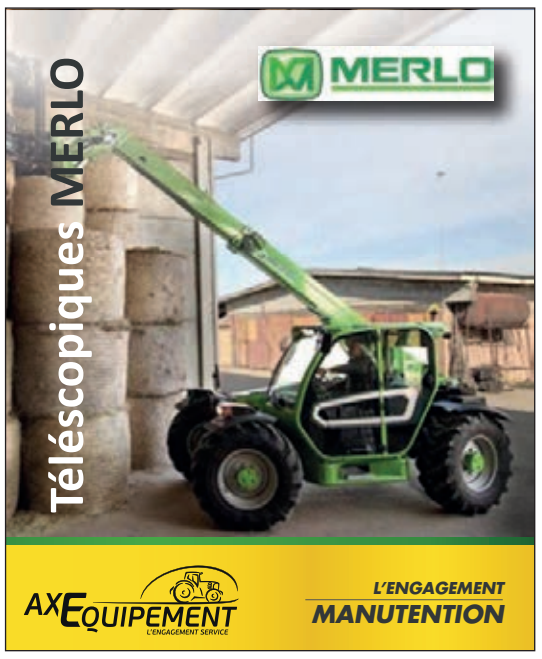
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1348 - VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Marché des céréales

Un monde fou, fou, fou...



Les exportations françaises sont à la peine alors que les silos des principaux pays exportateurs sont pleins. Pas facile de tirer son épingle du jeu dans un marché mondial débridé qui perd facilement la boule. La volatilité est devenue une constante, face à cela, quand on veut jouer dans la cour des grands, mieux vaut s'informer, se former et apprendre à *«se couvrir»* pour éviter les pertes sèches. *Page 14*

Encartés avec cette édition: Catalogue Sureau agriculture, dépliant Mangeot (sur certains cantons).

Côte d'Or

› Ferme Côte d'Or

L'agriculture a montré ses racines



Nièvre

› Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour

Un soleil bienvenu



Yonne

› Foire Saint-Martin à Auxerre

L'été de la Saint-Martin



*Financement 5 campagnes à 0%**

Sur machines en stock

**Sous réserves d'acceptation du dossier.*



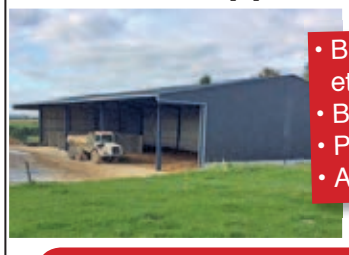
Demandez une démo d'une Castor 80

LUCAS focus on performance

G. BUCHEZ

Secteurs :
Autun - Corbigny - Luzy
Nevers - Moulins Engilbert
03 86 20 17 38

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Port. : 06 76 45 76 48
philippe.simonnet6@wanadoo.fr
metalconstruction.fr

Sommaire

Côte d'Or
04 • Ferme Côte d'Or: L'agriculture a montré ses racines
05 • Comice agricole Auxois Sud: Le soulagement, après l'effort...
06 • Énergies: Un nouvel acteur en Côte-d'Or

Nièvre
07 • Aide aux jeunes agriculteurs: Le Pass'installation 2015 est arrivé !
08 • Foire-concours de Moulins-Engilbert: Le désarroi d'Alain Guinot
09 • Les irrigants ont négocié leurs nouveaux contrats

Yonne
10 • Foire Saint-Martin à Auxerre: L'été de la Saint-Martin
11 • Fin des travaux réglementés EDF: Réagissez maintenant !
12 • FDSEA 89: Il était une fois les douves...

Bourgogne et ailleurs
13 • Le Quartier des saveurs: Un espace solidaire au service des savoir-faire régionaux
14 • Conférence des marchés: De l'influence des marchés sur l'économie des exploitations
15 • Création de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté: Un tandem Frédéric Perrot, Francis Letellier

Filières
16 • Élevage Au bassin, à Pouilly-en-Auxois: L'Éleveur Bourguignon joue la proximité

Infos Services
17 • Économie & Gestion
18-19 • Analyses et tendances
20-21 • Petites annonces
22-24 • Annonces légales
25-26 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

FNB

Premières actions syndicales contre Bigard


Photo: Actuagri

« *Bigard et Charal font mourir les éleveurs* ». Le 5 novembre, une trentaine d'éleveurs de la Fédération nationale bovine (FNB) ont investi le magasin Carrefour à Bercy 2 à Charenton-le-Pont, en région parisienne. *«Les éleveurs en colère»* ont procédé au stickage des barquettes de viande de marque Charal et Bigard dans le rayon boucherie, avant de vider les viandes dans un caddy. *«Jean-Paul Bigard bafoue les producteurs»*, lance Pierre Vaugarny, le secrétaire général de la FNB, avant de poursuivre : *«C'est un géant de la viande qui manipule tout et considère les producteurs comme des fournisseurs de minerai, ignorant le travail des producteurs et les attentes des consommateurs»*. Joseph Daul, vice-président de la FNB renchérit : *«le consommateur se fait arnaquer et les éleveurs trinquent ! On demande au consommateur de boycotter les produits du groupe Bigard»*. Et de demander aux enseignes de la distribution de prendre leurs responsabilités. *«J'ai entendu vos revendications. Je ferai remonter le message et transmettrai vos souhaits»*, a assuré le directeur du magasin Thierry Excoffier, qui a reçu une délégation de producteurs pendant quelques instants.

Sans s'engager davantage.

En région parisienne les producteurs de la FNB ont commencé à concrétiser leurs menaces de représailles vis-à-vis du groupe Bigard qu'ils avaient annoncées, après le refus du groupe de s'engager dans une démarche de revalorisation progressive des prix lors de la table ronde du 17 juin dernier. D'autres actions contre l'entreprise devraient suivre en France dans les jours qui viennent, ont promis les éleveurs. Les prix à la production qui avaient pris quelques centime/kg au début de l'été sont retombés à leur niveau antérieur.

PRI info

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ou un associé ?
Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec Chambre d'Agriculture. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire Départ Installation (RDI) (service financé par l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Point Accueil Transmission
Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent… Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé parl'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

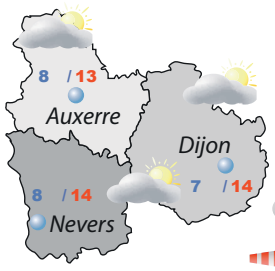
Yonne Vous souhaitez transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé
Vous pouvez bénéficier des services du Répertoire Départ Installation (RDI), mission gérée par la Chambre d'Agriculture. Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite pour vous (service financé par l'État). Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 13 au 22 novembre

Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — Aide à la gestion adaptée au temps et à l'environnement
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 13 Novembre

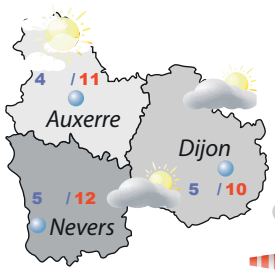


Mitigé
Les conditions météorologiques resteront mitigées sur le département avec un partage entre nuages et soleil.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 13 à 15 °C
Vents : Ouest 30 km/h

St Brice
Soleil : 07:48 - 17:14
Lune : 09:08 - 18:48

Samedi 14 Novembre

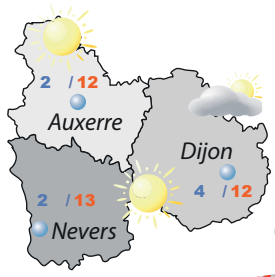


Variable
Nous retrouverons un temps variable sur le département avec un partage entre passages nuageux et périodes de soleil.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 11 à 13 °C
Vents : Est-Nord-Est 10 km/h

St Sidoine
Soleil : 07:50 - 17:13
Lune : 10:04 - 19:35

Dimanche 15 Novembre



Beau temps
Nous profiterons d'un temps agréable et assez bien ensoleillé sur l'ensemble du département. Températures de saison.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Albert
Soleil : 07:51 - 17:11
Lune : 10:56 - 20:29

Prévisions à 7 jours

Lundi 16 au Mercredi 18 Novembre :
nuageux / couvert / nuageux
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 10 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 19 au Dimanche 22 Novembre :
nuageux / nuageux / averses / clair
Vents : Est à 20 km/h
T° mini. : 9 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



Territoire

Économie et nouvelle organisation territoriale

Plusieurs études et enquêtes se soucient de la nouvelle organisation régionale de la France. Quelques aperçus de ces travaux.


Reussir / V.Marmuse/Caia

36 681 communes (36 767 avec celles d'outre-mer); 101 départements ; 27 régions : c'est le nombre de collectivités locales françaises en 2014. Elles représentaient 40 % des collectivités de l'Union européenne à 27 états-membres en 2011. Par ailleurs, *«la grande majorité des communes françaises appartient à une intercommunalité. Au 1er janvier 2015, 99,8 % des communes appartiennent à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Ces EPCI à fiscalité propre se sont agrandis ces dernières années et sont moins nombreux depuis la loi du 16 décembre 2010 qui a fixé un seuil minimum de population pour les EPCI de 5 000 habitants : ils regroupent aujourd'hui en moyenne 17 communes contre 13 en 2010, et leur nombre est passé de 2 611 en 2010 à 2 133 en 2014»* peut-on lire dans la lettre d'octobre 2015 de la Direction générale du Trésor, consacrée à une analyse de la réforme territoriale avec une approche économique de la question. On sait aussi que l'Hexagone est l'un des pays membre de l'Union européenne qui compte le plus de collectivités locales notamment en raison du nombre très élevé de communes par rapport aux autres pays. Voila pour le cadre !

Poids économique

En France, ces collectivités locales ont un poids économique important : *«les administrations publiques locales portaient 21 % de la dépense publique française et 60 % de l'investissement public en 2014»*. Ceci représente une somme de 247 milliards d'euros. Ces administrations sont également *«responsables de deux tiers des dépenses sectorielles notamment dans les domaines de la culture, de l'environnement, du logement (hors aides au logement), du transport et des équipements collectifs»*.

Cela fait maintenant quatre ans que le gouvernement a lancé une nouvelle étape de la décentralisation. Elle va notamment dans le sens de l'affirmation des métropoles ainsi que le renfort de la taille et du rôle des intercommunalités et des régions. *«Cette réforme territoriale poursuit plusieurs objectifs et s'inscrit notamment dans le débat sur une adaptation de nos institutions au fonctionnement de l'économie française. La réforme renforce la cohérence entre le périmètre géographique des collectivités locales et la géographie économique du territoire, offrant ainsi des leviers importants pour améliorer l'efficience de l'économie, tout en favorisant l'adaptation aux préférences locales»* indiquent les auteurs de ces travaux.

Toujours pour cette étude, *«d'un point de vue économique, la métropole ou l'intercommunalité, avec un périmètre proche de l'aire urbaine, serait le niveau approprié pour exercer les compétences de proximité, celles qui ont trait aux rapports quotidiens entre les agents économiques comme par exemple le transport de proximité ou l'urbanisme. En effet, elles sont a priori plus à même d'améliorer l'offre de transport et de logement pour tenir compte des externalités liées à une plus grande concentration de l'activité, positives (accroissement des interactions entre agents favorables à la productivité) comme négatives (congestion), tout en veillant à limiter les effets négatifs d'une trop grande fragmentation administrative au niveau local ou une concurrence fiscale excessive. Un nombre de collectivités restreint aux compétences clarifiées participerait également à la meilleure prise en compte des externalités»*.

Par ailleurs, des régions suffisamment grandes apparaissent comme l'échelon pertinent pour organiser une stratégie économique territoriale et assurer une répartition cohérente de l'activité sur leur territoire notamment entre les aires urbaines. Actuellement (avant la fusion de régions au 1er janvier 2016), certaines régions ont un périmètre trop restreint et parfois reflétant mal la géographie économique.

Effet dépenses

Outre les gains économiques, la réforme territoriale pourrait être source d'efficience et d'économies pour les administrations locales La réforme territoriale peut également favoriser la réduction des dépenses locales notamment par la fusion de collectivités. Mais l'effet d'une fusion sur la dépense des collectivités est a priori ambigu. La fusion peut permettre des économies d'échelle et limiter les comportements mimétiques par lesquels une collectivité cherche à offrir les mêmes services que ses voisins. En revanche, ces économies peuvent être contrebalancées par l'augmentation de la gamme de service proposée par les collectivités locales : avec un plus grand marché, la collectivité peut décider de payer les coûts fixes pour certains services non offerts par les collectivités plus petites. Dans cette logique, la réforme territoriale et la baisse des dotations de fonctionnement aux collectivités locales de 10,7 milliards d'euros sur la période 2015-2017 sont complémentaires : cette baisse des concours financiers de l'État aux collectivités qui doit altérer la structure de leurs recettes a également pour but d'inciter à une dépense plus efficiente de leur part et à une meilleure organisation de l'offre de services publics. *«Des expériences étrangères suggèrent que les fusions de collectivités peuvent conduire à diminuer la dépense par habitant, sans diminution du niveau de service. Si certaines études n'ont pas mis en évidence d'effet sur la dépense (Suisse, Finlande, land du Bade-Wurtemberg en Allemagne), d'autres ont pu mesurer des gains budgétaires importants, pouvant aller jusqu'à 9 % de la dépense totale dans le cas de fusions de collectivités au Danemark, en Israël et en Allemagne (land du Brandebourg). Les effets positifs sur la dépense publique seraient visibles à moyen terme»*. On voit donc que les effets attendus en matière d'économie ne sont pas systématiquement au rendez-vous, les comparaisons avec d'autres systèmes d'organisation de la vie territoriale pouvant s'avérer par ailleurs délicate. On sait aussi que ce qui fonctionne ailleurs ne rencontre pas forcément du succès dans l'Hexagone. La prudence est donc de mise sur ce sujet.

T. M

> **Agriculture**
> **La surreprésentation des métiers agricoles par rapport aux autres métiers a quasiment disparu de l'Hexagone**



Ferme Côte d'Or

L'agriculture a montré ses racines

Les productions agricoles étaient à l'honneur la semaine dernière à la foire gastronomique de Dijon.

Riche et bien remplie : la Ferme Côte d'Or, événement promotionnel de l'agriculture du département, a connu un vif succès du 5 au 8 novembre sous son grand chapiteau de la foire gastronomique. La Chambre d'agriculture et le Conseil départemental dressaient un bilan des plus intéressant pour cette huitième édition. Marc Frot, président de la commission agricole du Conseil départemental, soulignait l'enthousiasme quasi-général des visiteurs : *«Le nouvel agencement des productions, le côté ludique et la meilleure lisibilité des animaux ont vraiment plu, tout comme les animations viticoles qui étaient à l'honneur cette année. Les nombreux scolaires avaient tous le sourire et les échos que nous avons eus sont extrêmement positifs»*. Si l'affluence de la foire était en berne (chute d'environ 30% trois jours avant la fermeture), celle de la Ferme Côte d'Or se maintenait au même niveau que les précédentes années. *«C'est le preuve du dynamisme et de l'importance de ce rendez-vous devenu plus que jamais incontournable»* poursuivait l'élu du Conseil départemental, insistant une nouvelle fois sur la nécessité de pérenniser la Ferme Côte d'Or : *«si celle-ci représente effectivement un coût, on ne peut en aucun cas parler de gaspillage comme le font quelques personnes. Toute l'agriculture se retrouve sous le feu des projecteurs, les métiers agricoles sont présentés par ceux qui travaillent et cela est très important à l'heure d'aujourd'hui»*. Le président du Conseil départemental François Sauvadet tenait un discours similaire lors de l'inauguration en insistant sur l'importance de renouer les liens entre l'agriculture et la société. Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, retenait pour sa part le côté festif de ces quatre journées mais pas seulement : *«Les médias et les élus sont bien représentés ici. C'est l'occasion pour nous de faire passer des messages. L'agriculture est essentielle pour notre pays, des gens se donnent beaucoup de mal pour essayer de gagner leur vie mais ils n'y arrivent malheureusement plus aujourd'hui. Il était important pour nous de faire l'état de la situation. Par rapport à l'aspect économique et la répartition des marges, nous devons absolument sortir de ce système dans lequel tout le monde a le droit de prendre sa part à l'exception du producteur qui se retrouve dans une délicate et insupportable position de variable d'ajustement»*.

Aurélien Genest

Jeu. Le journal Terres de Bourgogne était lui aussi présent sous le chapiteau de la Ferme Côte d'Or. Les visiteurs avaient la possibilité de remplir un bulletin de jeu leur permettant de remporter un panier de produits du terroir. Le tirage au sort a souri à Michel Poillot, agriculteur retraité à Sussey près de Liernais.



Le yaourt c'est tout bon... pour les petits comme pour les très grands !



Le terroir, la vigne, le vin... les Climats ont gagné, c'est une belle reconnaissance pour la vigne et le monde de la viticulture, en vedette sur la Ferme Côte d'Or.



Pas si simple de construire un tonneau, même en modèle réduit...



Philippe Gillet

Tous pour un, un pour tous... avec Bienvenue à la ferme et le Drive fermier, les produits des fermes sont dans le top 10.



La cave aux arômes a fait un tabac, nez bouchés s'abstenir.. Au sourire des plus petits on voyait à coup sûr qu'ils avaient bien reconnu les parfums de bonbons et autres sucreries.

Comice agricole Auxois Sud

Le soulagement, après l'effort...

Avec 85 animaux en lice, emmenés par une vingtaine d'éleveurs, la participation au concours de l'Auxois Sud reste satisfaisante même si elle fléchit quelque peu par rapport à l'an passé.


Larissa, 1er prix d'honneur jeunes femelles inscrites, au Gaec Froidurot


LasKo, 1er prix d'honneur jeunes mâles inscrits, au Gaec Baulot Y&S

Eric Bize, président du Comice agricole de l'Auxois Sud s'est déclaré fort *«soulagé et satisfait»* de la bonne tenue des opérations. Avec 85 animaux en lice, emmenés par une vingtaine d'éleveurs, la participation au concours reste satisfaisante même si elle fléchit quelque peu par rapport à l'an passé.

Au final, une dizaine de ventes se sont conclues le jour même, mais le commerce a continué hors concours. L'équipe organisatrice, soutenue par de nombreux bénévoles, a mis le paquet pour renforcer la dynamique en dotant ce concours de nombreux prix et d'un trophée exceptionnel qui n'existe nulle part ailleurs à ce niveau : celui du vêlage facile.

Autre motif de satisfaction pour le président de la manifestation, la grande qualité des animaux présentés, une qualité soulignée par l'ensemble des juges présents, MM Ciron, Delangle, Morin, Rizet et Laugerette.

Marque de la grande convivialité de cette manifestation, le repas a permis à 300 convives de se régaler d'une cuisse de bœuf à la broche et de prendre date pour l'année prochaine.


Super prix d'ensemble mâles inscrits au Gaec de Pergeot


Prix de la ville de Pouilly-en-Auxois, à EARL Menetrier Parizot

AMK

A l'issue du Grand jeu concours organisé par notre journal, Monsieur Camille Boulez, de Uchey (21230 Vievy) a été sélectionné par tirage au sort et gagne un panier garni.

Palmarès du concours

Prix d'honneur jeunes mâles inscrits
1er Lasko à Gaec Baulot Y&S - Semur-en-Auxois, 2ème Loto à SCEA Lucotte Jean-Marc - Créancey, 3ème Lourdaud à Gaec Froidurot - Jours-les-Baigneux

Prix d'honneur jeunes femelles inscrites
1er Larissa à Gaec Froidurot - Jours-les-Baigneux

Super prix d'ensemble mâles inscrits
1er Gaec de Pergeot - Chatellenot

Prix d'ensemble mâles inscrits (fort effectif)
1er Gaec Virely - Ecutigny, 2ème Gaec Noireaut - Meilly sur Rouvres 3ème Gaec Choubley - La Motte Ternant

Prix d'ensemble mâles inscrits (faible effectif)
1er Gaec de Pergeot - Chatellenot, 2ème Earl Menetrier Parizot - Avosnes, 3ème Earl Lechenault - Foissy

Trophée viande
1er Léopold au Gaec Renon - Lacour d'Arcenay

Trophée vêlage facile
1er Jeronimo au Gaec de Pergeot - Chatellenot

Prix de la ville de Pouilly-en-Auxois
1er Lichti à EARL Menetrier Parizot - Avosnes

Prix de la Communauté de communes de l'Auxois Sud
1er Liberal à EARL Guenot Nicolas - Alligny-en-Morvan

Prix du public
1er Laser à Gaec des Fontaines - Sainte Sabine

▸ Agenda

Du 17 au 19-11 Instants santé à Sombernon

La MSA organise ses Instants Santé pour le canton de Sombernon du 17 au 19 novembre de 7h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Sombernon.

18 et 19-11 Concours de Semur

Le concours charolais de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 18 et le jeudi 19 novembre sous le hall de l'agriculture. Les repas sur les deux jours seront assurés par le restaurant Chez Camille d'Arnay-le-Duc avec entrecôte charolaise. Entrée gratuite. Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 03 80 97 23 28 (heures repas).

Aide exceptionnelle du Conseil départemental liée à la sécheresse

Le Conseil départemental de Côte d'Or a mis en place une aide qui prendra en charge le coût partiel du transport concernant des achats de fourrages grossiers ou d'aliments de substitution nécessaires à l'élevage effectués entre le 1er mai et le 30 novembre. Vous trouverez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or la fiche explicative ainsi que le formulaire d'aide à compléter et à renvoyer à l'adresse : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois, à l'attention d'Edouard Benayas, Route d'Arnay-le-Duc, 21320 Créancey. Renseignements complémentaires : 03 80 90 68 79.



▸ Agenda

17 -19/11 : Instants santé à Sombernon
La MSA organise ses Instants Santé pour le canton de Sombernon du 17 au 19 novembre de 7h30 à 11h30 à la salle polyvalente de Sombernon.

18 -19/11 : Concours de Semur
Le concours charolais de Semur-en-Auxois se déroulera le mercredi 18 et le jeudi 19 novembre sous le hall de l'agriculture. Les repas sur les deux jours seront assurés par le restaurant Chez Camille d'Arnay-le-Duc avec entrecôte charolaise. Entrée gratuite. Renseignements : 03 80 90 68 80 (heures bureau) ou 03 80 97 23 28 (heures repas).

Aide exceptionnelle du Conseil départemental liée à la sécheresse
Le Conseil départemental de Côte d'Or a mis en place une aide qui prendra en charge le coût partiel du transport concernant des achats de fourrages grossiers ou d'aliments de substitution nécessaires à l'élevage effectués entre le 1er mai et le 30 novembre. Vous trouverez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or la fiche explicative ainsi que le formulaire d'aide à compléter et à renvoyer à l'adresse : Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Pôle Agricole de Pouilly-en-Auxois, à l'attention d'Edouard Benayas, Route d'Arnay-le-Duc, 21320 Créancey. Renseignements complémentaires : 03 80 90 68 79.

19/11 : Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique
Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation ? Afin de répondre à vos questions, le Sedarb vous invite à participer à la formation "Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique" jeudi 19 novembre de 9 h à 17h30 à la Maison de l'agriculture de Bretenière. Intervenants : Conseillers grandes cultures et élevage du Sedarb. Au programme : appréhender la réglementation bio, connaître les techniques de production en bio et les stratégies de conversion, construire les bases de votre système de production en bio, construire votre prévisionnel d'assolement, monter vos dossiers de demande d'aides et certification bio. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires auprès d'Aurélie Billon (03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org).

Énergies

Un nouvel acteur en Côte-d'Or

La Société Côte d'Or Énergies est née la semaine dernière à l'issue d'une assemblée suivie par ses sept actionnaires.



Les membres de Côte d'Or Énergies et les représentants de leurs partenaires, réunis le 26 octobre à Dijon.

Loi sur la transition énergétique, conférence des Nations Unies sur le climat.... L'énergie est aujourd'hui au centre de toutes les attentions. C'est dans ce contexte que vient de naitre Côte-d'Or Énergies, une Société d'économie mixte locale (SEML) qui aura pour missions d'acquérir, d'aménager, de construire et d'exploiter tous moyens de production d'énergie décentralisée à partir de sources renouvelables, notamment la biomasse, l'éolien, l'hydraulique et le solaire. Côte-d'Or Énergies sera également chargée de toutes activités accessoires liées à la production d'énergie renouvelable comme la construction de bâtiments. Les projets de cette SEML, dont les capitaux sont en majorité détenus par les collectivités, s'effectueront dans le cadre de la politique énergétique locale, conduite en particulier par les partenaires publics locaux. Les implantations de production décentralisée d'énergie seront décidées en concertation avec les différents acteurs du territoire.

Les futurs investissements participeront ainsi au développement économique du département. Côte-d'Or Énergies pourra investir seul dans des projets ou en partenariat avec des tiers (autres sociétés, particuliers). Grâce à ce nouvel outil d'investissement, les citoyens pourront participer activement au développement de leur territoire en participant financièrement aux projets. Sept actionnaires, publics et privés, ont constitué le capital de départ : le Siceco (Syndicat d'Énergies de Côte-d'Or, l'actionnaire majoritaire), la Région Bourgogne, la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté, la Caisse régionale du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, la SICAE Est, Dijon Céréales et la SEM Nièvre Énergies. Jacques Jacquenet, président de Côte-d'Or Énergies, a déclaré lors de cette assemblée : «*L'idée de la création de Côte-d'Or Énergies vient de ce désir profond de soutenir les collectivités pour faire leur entrée dans la transition énergétique. Les élus du Siceco et moi-même souhaitions avoir un moyen d'investissement, ancré au territoire et pouvant réinvestir les recettes localement. La SEML, capable d'investir dans des projets de développement des énergies renouvelables, nous est apparu comme le meilleur instrument pour y parvenir. Cette solution permet de doter le syndicat d'une réelle force d'intervention financière lui permettant de faire émerger des projets et de les orienter dans les directions les plus profitables aux territoires*».



Le Conseil régional, par la voix de son président François Patriat, a fait part de ses motivations à rentrer dans le capital de la société : «*Nous voulons contribuer à la grande aventure de la gouvernance locale de la transition énergétique, accélérer le déploiement et la diversification des énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs fixés par le schéma régional climat air énergie pour 2020, doter les énergies renouvelables de dispositifs et d'outils d'ingénierie financière innovants, nous appuyer sur des opérateurs publics, historiques, robustes, de proximité et aux compétences reconnues et indiscutables que sont les syndicats d'énergie et permettre avec l'outil SEM de capter et de réinvestir les revenus et recettes du renouvelable localement au service de la transition énergétique et de la dynamique d'attractivité territoriale*».

Témoignage

Fabien Belorgey, agriculteur à Créancey, était présent à cette assemblée. Le Côte d'orien est concerné par la réalisation d'une unité de méthanisation dans son village : «*L'accompagnement du Siceco, dans le cadre de sa réflexion sur la constitution de la SEML, nous a permis de relancer un projet qui nous tient particulièrement à coeur, et cela depuis six ans. La création de cette société permet de créer un partenariat avec le public et donc de soulager la part de notre investissement. Il faut savoir que sans cela, nous, agriculteurs, ne pourrions pas envisager un tel projet puisque nous ne pouvons pas le financer en intégralité. Au niveau des riverains, le fait que des collectivités reconnues prennent part à cette aventure renforce l'acceptabilité. Pour nous, cette unité de méthanisation permet de diversifier l'activité de nos exploitations donc d'obtenir une source de revenus complémentaire non négligeable. Mais c'est aussi un bénéfice environnemental positif pour nos exploitations puisque nous pourrons valoriser nos déchets de manière naturelle, produire de l'énergie et utiliser le digestat comme engrais naturel. En somme, ce projet n'aura que des bénéfices pour notre territoire. Dans un premier temps, les recettes nous serviront à rembourser les emprunts*».





Journée portes ouvertes à la MSA

«What else» ?

Même George Clooney assistait à la visite (en portrait sur la photo), en présence de Dominique Bossong et Jean Boissière, le président et le directeur de la MSA Bourgogne. Mercredi 4 novembre, le site de l'avenue Colbert, à Nevers, s'est ouvert aux adhérents, élus et représentants d'organisations agricoles...



Même George Clooney (en portrait sur le bureau) faisait partie des visites du site de la MSA Bourgogne de Nevers, dans la convivialité et la bonne humeur...

C'est la convivialité et la bonne humeur qui ont présidé la journée portes ouvertes, organisée la semaine dernière, sur le site de la MSA Bourgogne à Nevers. 45 invités, des élus, des adhérents, des représentants d'OPA, ont assisté toute la journée à la visite et aux films vidéo retraçant le travail accompli ici, comme dans toute la Bourgogne, par l'organisme social. Une façon d'humaniser un peu une relation qui n'a jamais cessé, après la régionalisation, de se vouloir la plus proche possible des ayant-droits. *«Cela fait très longtemps que nous n'avions pas organisé de journée portes ouvertes : c'était une demande des délégués qui ont voulu marqué le coup à l'occasion des 70 ans de la Sécurité sociale»* a justifié le président Bossong le 4 novembre en fin d'après-midi. Nevers, comme Mâcon la veille, fait partie des sites qui ont voulu rendre plus palpable le travail des agents. Le matin, avant un buffet froid, les invités ont d'abord pu échanger avec le président, le 1er vice-président et le directeur de la MSA, *«notamment autour de l'activité de la caisse régionale mais aussi des évolutions législatives en matière de protection sociale»* selon Dominique Bossong.

L'après-midi, ils ont pu faire, par petits groupes, la visite des locaux récemment rénovés de l'organisme à Nevers, et découvrir les deux missions-clés du site, les prestations familiales et les retraites. *«Les visiteurs ont pu voir, concrètement, comment les dossiers sont saisis, numérisés, indexés et rendus disponibles sur chaque poste de travail de la caisse régionale. C'est transparent et il y a moins d'échanges de papier mais tous les documents sont tracés avec un code-barre, ce qui empêche de les perdre»* a voulu souligner Jean Boissière. De même, un film video a informé sur le fonctionnement de la plateforme téléphonique : *«ce n'est pas un centre d'appel comme en Chine mais un centre de contacts tenu par vingt cinq personnes dans toute la Bourgogne et même s'il y a des contraintes d'horaires pour les adhérents, c'est beaucoup plus souple d'utilisation»*. Alors, la MSA près de chez vous... *«What else»* ?

E.C.



Aide aux jeunes agriculteurs

Le Pass'installation 2015 est arrivé !

Groupama Rhône-Alpes Auvergne accompagne les jeunes agriculteurs en phase d'installation. Cette année, dans la Nièvre, ce sont 28 nouveaux jeunes qui intègrent le dispositif Pass'Installation.



Les jeunes accompagnés par Groupama dans leur installation sont 28 cette année dans la Nièvre. Ils étaient accueillis lundi 2 novembre dans le cadre du stade de rugby de Nevers par les élus et les cadres de Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

Régis Dumange en personne a accueilli les jeunes et les cadres de la caisse régionale Groupama dans la Nièvre. Lundi dernier, le patron du XV de rugby de Nevers a souligné que «l'agriculture, comme le rugby, est un sport de passion... qui est parfois douloureux, qui prend du temps, et qui nécessite, pour durer, de construire quelque chose de clair, propre, net, une sorte de ligne droite qui vous apportera de la satisfaction et des joies, même si vous n'obtiendrez pas forcément des résultats tout de suite...». Les JA accueillis dans le club house du stade ont apprécié la métaphore. Tout comme ils sont sensibles aux avantages que Groupama Rhône-Alpes Auvergne leur confère, durant les 5 premières années de leur installation.

Quiz sur la prévention

La réunion, qui se voulait conviviale a d'ailleurs pris des allures très ludiques lorsqu'un préventeur de la caisse a fait ciculer des zapettes dans les rangs, afin que chacun participe à un quiz sur la prévention. En dix questions/réponses, chacun a pu évaluer son degré de connaissance des précautions à prendre à la ferme. Les corrections et les commentaires du professionnel de Groupama ont permis de mettre l'accent sur la sécurité des personnes et des biens. Parce que les jeunes agriculteurs, en phase d'installation, sont peut-être encore plus vulnérables aux risques que les plus anciens... Et parce que *«si il faut couvrir les sinistres, il est encore plus nécessaire de savoir les éviter !»*

Virginie Martin, nouvelle responsable institutionnelle

Elle a pris ses fonctions de responsable institutionnelle de Groupama Rhône-Alpes Auvergne dans la Nièvre et le Cher le 1er octobre. Virginie Martin succède Patrick Fouchez, qui a fait avaloir ses droits à la retraite après près de 40 ans de bons et loyaux services au sein de la compagnie mutualiste. La nouvelle responsable est une Berruyère (elle est par ailleurs conseillère municipale de la Ville de Bourges) qui a commencé sa carrière au sein d'Igenord, le groupe informatique de Groupama sur le périmètre des anciennes caisses Loire-Bourgogne, Centre sud et Pays vert, en 1995. En 2012 elle a évolué vers la communication dont elle est devenue responsable pour la caisse régionale de Groupama des Pays de la Loire (à Niort). A Nevers et Bourges, Virginie Martin est aujourd'hui «en phase de découverte», aux côtés d'Isabelle Chopin, la nouvelle présidente de la FDCL de la Nièvre, mais elle va très vite prendre ses marques dans les relations avec les élus de la caisse, les nouveaux projets, tels que le Plan d'action institutionnelle prévu pour 2016 (avec les élus et les salariés) mais également les événements réguliers de Groupama, tels que cette journée dédiée à l'accueil de jeunes agriculteurs.





▸Agenda

16 au 21/11 - Rallye économique de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture organise, du 16 au 21 novembre prochains, un Rallye économique dédié à la présentation de 6 exploitations d'élevage bovin allaitant, très diverses quant à leurs structures et orientations mais réunies par leur bonne efficacité économique globale (bonne productivité du travail, bonnes performances techniques, niveau de modernisation adapté au potentiel économique, bref... un fonctionnement équilibré dans des contextes de production très divers). L'objectif est de mieux comprendre et réfléchir ensemble, à partir de ces 6 situations concrètes, aux enjeux économiques d'exploitations. Les 6 rendez-vous sont fixés, en après-midi: le 16 novembre à 14h chez Mme et M. Philippe Blaudier à Préporché (lieu-dit «Sciol»); le 17 novembre à 14h chez Laurent Bisson à Luthenay-Uxeloup (lieu-dit «Rosemont»); le 18 novembre à 14h chez Mrs Cougny (Gaec de Thil) à Poil (lieu-dit «Thi»); le 19 novembre à 14h chez Bernard Blin à St-Hilaire en Morvan (lieu-dit «la Fosse»); le 20 novembre à 14h chez Mme et M. Larue (Gaec 2 Pain) à Achun (lieu-dit «Pain»); le 21 novembre à 14h chez Mme et M. Bernard Villette à Rémilly (lieu-dit «la Ménagerie»).
Contacts : Christian Bourge (Nevers) au 03 86 93 40 52 ou Frédérique Marceau (Decize) au 03 86 93 04 03.

20/11 Conférence sur les drones agricoles à Corbigny

Une conférence sur l'usage des drones en agriculture sera donnée, le 20 novembre à Corbigny, par Stéphanie Roha-Michel, une jeune femme en phase de création d'entreprise à Nevers. Rendez-vous au marché au cadran à 18h30.

23/11 Deuxième projet collectif photovoltaïque à Corbigny

Une réunion d'information aura lieu le 23 novembre à 18h00, à Corbigny (marché au cadran), autour d'un deuxième projet de photovoltaïque collectif, avec bâtiments neufs et toits équipé de panneaux solaires. En présence de représentants de la Chambre d'agriculture, du Crédit agricole Centre Loire et d'EDF ENR Solaire. Contacts : Fabienne Cardot au 0685945204 ou Etienne Bourgy au 0386934018.

Foire-concours de Moulins-Engilbert

Le désarroi d'Alain Guinot

La foire-concours aux reproducteurs de Moulins-Engilbert a eu lieu mardi 3 novembre. La pluie qui s'est abattue sur le champ de foire a ajouté au sentiment de morosité et de désarroi qui a plané sur la manifestation.


Les prix d'ensemble des veaux inscrits, primés lors du concours de Moulins-Engilbert, le 4 novembre dernier.

Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, a comme il se doit tenu un discours officiel, à la fin de la matinée, et avant d'annoncer le palmarès. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le cœur n'y était pas, alors que le marché au cadran se tenait en parallèle, à quelques centaines de mètres de là, dans une ambiance déprimée (lire Terres de Bourgogne n°1347). *«Il fallait bien qu'il arrive quelque chose de grave pour calmer les ardeurs des éleveurs par leur mobilisation, leurs revendications qui commençaient à plaire au grand public... Ce fut le KO, cette annonce (de la FCO en septembre), un pavé dans la mare au moment du grand flux de commercialisation de broutards, de vaches de réforme et de reproducteurs... Donc, garder des animaux prêts à vendre deux mois de plus... Ce qui engendre l'achat de concentré et continuer de taper dans les stocks de foin déjà bien entamés par la sécheresse. Et cela pour arriver à des poids hors normes»* ! L'organisateur de la foire-concours, à défaut de trouver les mots du réconfort, a relevé lucidement qu' *«avec des années comme celle-là, la charrue n'a pas fini de gagner du terrain sur l'élevage, sur des terres pourtant vouées aux charolais. Les écolos vont être contents, les vaches polluent, nous disent-ils, pas la conduite de céréales et de maïs, certainement, avec les intrants et les pesticides utilisés en grande quantité par rapport à la conduite d'une prairie ! L'eau des rivières et ruisseaux qui traverse notre paysage sera sûrement meilleure maintenant»* a-t-il lâché, écœuré. Et tout aussi dégoûté, le responsable s'en est pris à ceux *«qui mettent du cœur à l'ouvrage pour détruire cette production. La viande rouge est très cancérogène, a-t-on entendu toute la semaine dans les médias»* ! Du coup, le président de la foire-concours a voulu tordre le cou aux préjugés : *«La viande trop grillée, comme la mangent les Américains, la viande transformée le sont peut-être mais manger notre viande, produite de façon traditionnelle et bien tracée de façon raisonnable ne peut apporter que du bien à notre organisme.*

EMMANUEL COULOMBEIX

Le palmarès

Veaux non inscrits 1ère section : 1er prix, Lampion du GAEC Pautet ; 2ème, Loïc de l'EARL Renaud ; 3ème, Looping du GAEC Pautet.
Veaux non inscrits 2ème section : 1er prix, Lochnesse de Nicolas Beauzon ; 2ème, Lotte de Nicolas Beauzon ; 3ème, Lexique du GAEC Pautet.
Veaux non inscrits 3ème section : 1er prix, Loupiac de l'EARL Renaud ; 2ème, Laurent du GAEC Pautet ; 3ème, n°5480 de l'EARL Renaud.
Veaux non inscrits 4ème section : 1er prix, Léopard de l'EARL Renaud ; 2ème, n°5620 de François Bouche ; 3ème, London de l'EARL Renaud.
Prix d'ensemble veaux non inscrits : 1er prix, GAEC Pautet ; 2ème, EARL Renaud.
Prix d'honneur veaux non inscrits : 1er prix, Lochnesse de Nicolas Beauzon ; 2ème, EARL Renaud ; 3ème, Lampion du GAEC Pautet.
Taureaux 18 mois inscrits : 1er prix à Christophe Beauzon.
Veaux inscrits 1ère section : 1er prix, Léopard du Gaec Gauthé ; 2ème, Louis XIV de la SCA Lemaitre ; 3ème, Loden du GAEC Gauthé.
Veaux inscrits 2ème section : 1ers prix ex-aequo, Lancelot de la SCA Lemaitre et Latin du Gaec Beauzon ; 3ème prix, Laval du Gaec Gauthé ; 4ème, Lincoln de la SCA Lemaitre.
Veaux inscrits 3ème section : 1er prix, Lingotdor du Gaec Gauthé ; 2ème, Lingot du Gaec Beauzon ; 3ème, Lotus du Gaec Gauthé.
Veaux inscrits 4ème section : 1er prix, loyal du Gaec Gauthé.
Prix d'ensemble veaux inscrits : 1er prix, Gaec Gauthé ; 2ème prix, SCA Lemaitre.
Prix d'honneur veaux inscrits : 1er prix, Lancelot de la SCA Lemaitre ; 2ème, Latin du Gaec Beauzon ; 3ème, Loyal du Gaec Gauthé.
Prix de la Ville de Moulins-Engilbert : Gaec Gauthé.

Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour

Un soleil bienvenu

La Fête de l'élevage de Cercy-la-Tour a eu lieu, samedi 7 novembre, à La Croix de Vauilly.



Le soleil a submergé le ciel de Cercy, samedi dernier, au plus grand bonheur des organisateurs et bien sûr du public. Ces conditions exceptionnelles, pour un début novembre, ont mis un peu de baume au cœur des éleveurs participant au concours, le matin, qui malgré les aléas économiques et sanitaires, sont venus présenter presque autant d'animaux que les années passées. Vers midi, Fréderic Renaud, l'éleveur de Diennes-Aubigny et président du Comité d'organisation, dénombrait 95 veaux présents, *«soit 15 de moins qu'en 2014»*.
Une dizaine de ventes ont même été réalisées. Et, si le matin, l'affluence à l'événement semblait un peu moins forte que l'an passé, le concours a tout de même attiré beaucoup de visiteurs et d'éleveurs en goguette. Il y a deux raisons à cela : la première provient du fait qu'en ces temps difficiles pour l'élevage, les professionnels ont besoin de souffler, de se changer les idées, d'échanger avec leurs collègues et de sortir de leurs cours de fermes. La seconde est directement liée à la volonté des organisateurs de la fête, depuis quelques années d'existence, de sortir l'élevage de sa bulle et de le tourner vers le public, gage d'une meilleure connaissance et donc d'une meilleure image dans l'opinion.
La Fête de l'élevage de Cercy, avec ses charolais, mais aussi ses Limousines et ses Blanc Bleu belges, ses ânes, ses moutons et ses animaux de basse-cour, mais aussi avec les vendeurs de matériels et engins agricoles, les exposants du marché de produits du terroir et artisanaux, sait séduire au-delà des simples professionnels agricoles. Elle constitue une parenthèse enchantée pour la commune, où toute la population des alentours vient dans la convivialité partager un moment de grande bonne humeur.

E.C.

Le palmarès

Prix du public : Lukas présenté par le Gaecdes Gagets (St-Parize en Viry) .
Prix d'honneur des veaux inscrits : 1er, Loden du Gaec Gauthé (Isenay) ; 2ème, Lavrico de l'EARL Cyprès (Montigny-sur-Canne) ; 3ème, Luxor du Gaec Compot (Beaumont-Sardolles).
Prix d'honneur des veaux non inscrits : 1er, Lampion de Roland Montcharmont (Millay); 2ème, Léopard de l'EARL Renaud (Diennes-Aubigny).
Prix d'honneur des taureaux inscrits et non inscrits : Joyau d'Yves Robin (Varzy).
Prix d'honneur des femelles inscrites : 1ère, Lanzarotte de l'élevage Touillon Moiron (Decize) ; 2ème, Lutèce de Thierry Martin (Savigny Poil Fol) ; 3ème, Liberté d'Eric Compot.
Prix d'ensemble inscrits : 1er, Gaec Gauthé ; 2ème, Elisabeth Martin (Montigny-S/Canne) ; 3ème, Thierry Mangotte (Chantenay St Imbert).
Prix d'ensemble non inscrits : 1er, EARL Renaud ; 2ème, Roland Montcharmont.
Veaux inscrits, section 1 : 1ers ex-aequo, Loden du Gaec Gauthé et Léopard du Gaec Gauthé.
Veaux inscrits, section 2 : 1ers ex-aequo, Lectorat de l'EARL Cyprès et Laval du Gaec Gauthé.
Veaux inscrits, section 3 : 1ers ex-aequo, Littoral de Roland Montcharmont et Lagaffe de l'EARL des Couthions (Luzy).
Veaux inscrits, section 4 : 1ers ex-aequo, Lukas du Gaec des Gagets et Lingotdor du Gaec Gauthé.
Veaux inscrits, section 5 : 1ers ex-aequo, Lavirco de l'EARL Cyprès et Luxor du GaecCompot.
Veaux non inscrits, section 1 : 1ers ex-aequo, Lampion de Roland Montcharmont et Lasvegas de Roland Montcharmont.
Veaux non inscrits, section 2 : 1ers ex-aequo, Lascar de l'EARL Renaud et Leopol de Roland Montcharmont.
Veaux non inscrits, section 3 : 1ers aex-aequo, Léopard de l'EARL Renaud et Leuro de François Bouche (Cercy-la-Tour).
Veaux non inscrits, section 4 : 1er, Lafontaine de l'EARL Renaud.
Taureaux 18 mois inscrits, section 1 : 1er, Joyau d'Yves Robin ; 2ème, Jivaros d'Eric Compot ; 3ème, Jareto de l'EARL des Couthions.
Taureaux 18 mois inscrits, section 2 : 1er, Jeronimo d'Yves Robin ; 2ème, Junon d'Eric Compot ; 3ème, Juriste du Gaec Laudet (Préporché).
Taureaux non inscrits : 1er, Japonais du Gaec du Champ Morin (St-Seine) ; 2ème, Jogger du Gaec des Selins (Bazolles) ; 3ème, Justin du Gaec du Champ Morin.

Électricité

Les irrigants ont négocié leurs nouveaux contrats

En février dernier, l'association des irrigants de la Nièvre (Admien) avait donné mandat à une société allemande, pour négocier collectivement les tarifs des contrats d'électricité qu'ils doivent signer avant le 1er janvier. Lundi 9 novembre, ils ont pu comparer les propositions des opérateurs.



M. Benali (à gauche), de la société ECG Consulting GMBH, a présenté lundi aux irrigants nivernais, les offres reçues des opérateurs d'électricité et qui ont été négociées pour leur compte par sa société.

La démarche des irrigants de la Nièvre est quasiment unique en France. Lundi, en réunion de 14h à 21h dans un hôtel de Magny-Cours, ils ont écouté M. Benali, le représentant de la société ECG Consulting, leur dévoiler les différentes propositions financières des opérateurs de l'électricité qui vont intervenir sur le marché à partir du 1er janvier prochain. A 21h, après avoir comparé les offres et leurs impacts individuels sur chacun, les 52 irrigants du départ, sur les 120 que compte le département, ont tous signé les contrats. Devant l'opérateur historique, c'est un acteur qui se positionne depuis quelques années *«par le bas»* qui a finalement été retenu : Direct énergie. Sous la houlette d'ECG Consulting, les propositions ont été négociées depuis plusieurs mois avec les différents interlocuteurs. Dans la Nièvre, le groupement informel des irrigants a besoin d'un total de 3 millions de Mwh par an, avec des différences de puissance souscrite ou de basse ou haute tensions, selon les agriculteurs. La négociation collective permet de peser sur l'offre et la demande telles que le marché de l'électricité, libéralisé, va le permettre. Ainsi, ce sont de 8% à 40% de baisses des tarifs qui seront garantis, durant deux ans, selon les contrats, sur la base des tarifs négociés collectivement. Dans le département, 66 points de captage concernent les 52 irrigants impliqués.

Gagnant-gagnant

Selon Didier Guyon, le président de l'Admien, cheville ouvrière de cette démarche originale avec ECG, *«tout le monde est gagnant. Produire du blé-orge-colza, c'est notre cœur de métier. Savoir acheter et vendre, c'est plus compliqué mais on s'y est mis. S'il y a des gens capables de bien acheter l'énergie à des coûts inférieurs, pour notre compte, pourquoi s'en passer?»* La société allemande se fera rémunérer, une fois la livraison de l'électricité engagée, à des coûts environ dix fois inférieurs au montant des économies réalisées. Pas de surprise à ce que tous les irrigants, lundi, aient franchi le pas ! D'autant que les conditions du service de l'opérateur historique, l'adaptation au marché de l'irrigation, plus gourmand l'été que l'hiver, ne justifiait pas des tarifs supérieurs proposés face à Direct énergie. *«Sur deux ans, nous allons économiser, ensemble, 85 000 euros»* justifie Didier Guyon. A tel point que certains envisagent déjà une démarche similaire pour le gaz et que les irrigants de l'Allier, représentés lundi, évoquent un rapprochement avec le groupement de fait constitué dans la Nièvre… D'autant qu'ECG continuera à accompagner administrativement les irrigants. Seuls bémols : les tarifs négociés (485 000 euros par an jusqu'en 2016) ne concernent que l'électron et non pas le coût supplémentaire du transport, qui reste réglementé, mais qui concernera de la même façon toutes les opérateurs possibles. Et puis il reste une incertitude sur le marché dit de *«capacité»*, qui impliquera une variation de tarifs, à partir de 2018, en fonction des consommations aux périodes de pics intenses. Mais les irrigants, qui ont moins besoin d'énergie en hiver, voire pas du tout, espèrent que leur spécificité sera admise et reconnue et qu'ils bénéficieront, à partir de là, d'un bonus...

EMMANUEL COULOMBEIX

Point de vue Syndical

Emmanuel Bernard communique

A l'heure du redémarrage du commerce de nos broutards, beaucoup de questions préoccupent les éleveurs, principalement économiques. Le rappel de la vaccination contre la FCO et la mise en marché 10 jours après ne garantissent pas que les efforts des éleveurs soient récompensés. La section bovine, notamment à travers une réunion à Rouy le 5 octobre mais aussi dans des discussions avec l'administration départementale, régionale voire nationale, a participé à défendre l'intérêt et les particularités de l'élevage nivernais. Le travail est loin d'être terminé car entre les règles de vaccination des examens pour 2016 et le déclassement de la maladie à Bruxelles et à l'OIE, la tâche risque d'être longue et difficile.

Pendant ce temps, GDS France, institution professionnelle représentative au niveau de l'élevage en matière sanitaire, vit sa vie…

L'IBR étant une préoccupation principale pour les responsables de cette organisation, elle travaille sur un projet de décret qui réserve une situation extrêmement compliquée pour une partie des éleveurs allaitants.

Pour ma part, j'observe que la vie d'une exploitation n'est pas perçue de la même manière selon que l'on soit rémunéré par le travail d'éleveur ou par une cotisation abordant une course commune !

Après plusieurs semaines d'échanges avec différents responsables nationaux et départementaux, je me demande jusqu'où peut aller la déconnexion avec le terrain.

Sur le fond, je pense que le problème de gestion de cette maladie essentiellement commerciale est très important chez des éleveurs qui vendent des animaux à des acheteurs très exigeants en la matière. Nous ne pouvons pas dicter nos règles sur le plan sanitaire à des clients dans un monde de plus en plus concurrentiel. Nous devons donc évoluer collectivement et nous avons des départements qui avancent plus vite que nous. Le dernier marché au cadran ouvert dans la Vienne a créé un système de parc qui exclut le risque de circulation d'animaux indemnes côtoyant les animaux à risque…

Pour mémoire, en mai dernier, nous avons failli perdre le droit d'exporter des animaux en Algérie à la suite du manque de rigueur d'un négociant français.

Sur la forme, par contre, je trouve que la communication est déplorable. A la suite de différentes alertes sur le risque d'évolution de la réglementation, la FNB a obtenu de la DGAL un délai. Celui-ci voulant reprendre le dossier puisqu'un certain nombre de propositions de GDS France semblait non réglementaire. Tout ceci s'est passé pendant le Sommet de l'Elevage avec des responsables de l'administration à l'évidence conscients que dans ce monde des maladies commerciales il fallait prioriser.

Le sujet semblait être réglé pour un certain temps mais c'était sans compter sur le zèle d'un technicien du GDS de la Nièvre ! Un courrier est arrivé chez les éleveurs signé de celui-ci. A ce stade, je pense que le minimum serait de comprendre les vraies motivations de cette initiative.

Pour information, nous avons fait les mêmes études, ensuite chacun faisant sa vie, en 2015, l'éleveur que je suis et le responsable syndical que j'assume ne comprend pas ce genre d'initiative.

Est-ce de la maladresse ou de l'inconscience ?

Je n'ai pas la réponse mais je sais que si nous avions ce genre de comportement dans notre vie professionnelle ou syndicale, la sanction serait immédiate et violente.

Je n'attends rien de la part de ce technicien. Par contre, les réponses aux questions doivent être apportées par les éleveurs représentants le GDS aux éleveurs concernés par ces questions (qui peuvent être les mêmes).

Le moment est donc venu de se mobiliser pour l'assemblée générale du GDS qui doit être le moment des explications franches et permettre de comprendre les vrais enjeux. C'est donc le 3 décembre au Marault que la discussion doit permettre aux professionnels, je veux dire les éleveurs, d'écrire la feuille de route.

EMMANUEL BERNARD

▸ Formations

19/11 Formation «Parasites ovins»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème *«connaître et lutter contre les parasites ovins»*, le 19 novembre prochain. Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

20/11 Formation *«limiter les pertes sur agneaux»*

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation *«limiter les pertes sur agneaux»*, le 20 novembre prochain. Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

24/11 Formation *«Gestion alternative de la santé en ruminants bio»*

Le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) organise une formation sur *«la gestion alternative de la santé en élevage ruminants bio»*, le 24 novembre, de 9h à 17h30, dans la Nièvre (le lieu sera défini en fonction de l'origine des participants). Cette formation s'adresse à des éleveurs de bovins récemment convertis à l'agriculture biologique et à des éleveurs de bovins conventionnels qui souhaitent découvrir d'autres pratiques. Elle sera animée par le Dr vétérinaire Gilles Grosmond (Hippolab). Inscriptions, programme et renseignements auprès d'Aurélie Billon au 03 86 72 92 20 ou par mail à aurelie.billon@sedarb.org.

26/01/2016 Formation «Bien étiqueter ses produits fermiers»

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur le thème «bien étiqueter ses produits fermiers», le 26 janvier 2016 prochain. Contact : Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

26/01/2016 Formation *«manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage»*

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation, le 19 mai 2016, sur le thème «manipuler ses ovins et approfondir ses pratiques d'élevage». Contact: Chambre d'agriculture au 03 86 93 40 00.

Foire Saint-Martin à Auxerre

L'été de la Saint-Martin

Une météo digne d'un mois d'été ce dimanche pour la traditionnelle Foire de la Saint-Martin à Auxerre et une affluence record sur l'espace agricole aménagé par la FDSEA de l'Yonne et ses partenaires.





▲ Ce promeneur Auxerrois a fait son marché : choux fleur de Charbuy estampillé Guy Martin et pain fabriqué par un exploitant céréalier, à l'âme de boulanger.

◀ A la santé des vignerons du vézelien et…, des bâtiments d'élevage !

Chaud, chaud le poulet ! Pas évident un tel costume, avec la météo ambiante. ▼



Bonne humeur assurée sur le stand de la FDSEA 89, où France et Marianne faisaient goûter les fromages fabriqués avec le lait des éleveurs de l'Yonne. Charcuterie «cancérigène ?» «Même pô peur !»



Embouteillage de tracteurs sur le stand de JA 89





Dardan a bien eu du mal à trouver un peu de place sur la vache «Laity», mascotte à décorer, de la FDSEA 89, pour y inscrire un message à l'attention de sa maman.



Un soleil estival, comme emprisonné dans ces bouteilles de vinaigre de cidre, élaboré avec des pommes du pays d'Othe.



Plaidoyer sur le stand de 110 Bourgogne à l'attention des élus et de l'administration, pour la filière lin Bleu Blanc Coeur;

De mémoire de tous, on n'avait jamais connu de telles températures pour la Saint-Martin… A croire que la foire s'était trompée de calendrier ! Un soleil estival qui a conduit des milliers de visiteurs jusqu'à la place de l'Arquebuse à Auxerre, pour leur traditionnel rendez-vous avec la profession agricole.

Avec pour thème cette année, *«l'agriculture aux portes de chez vous»* d'où la présence de nombreuses OPA venues expliquer au grand public les atouts et enjeux de l'agriculture icaunaise. La chaleur aidant, c'est d'un train de sénateur que le cortège inaugural a fait le tour des stands, pour ce qui a pu s'apparenter à la visite au Salon de l'agriculture, façon Jacques Chirac ! Une rondelle de saucisson de canard au foie gras par ci, un doigt de chitry par là, une lamelle de fromage en passant, une tartine morvandelle au retour, un verre de chablis pour le plaisir… Il faut avoir la santé quand on est élu ou représentant de l'Etat !

L'occasion aussi pour le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier, de glisser au détour d'un discours quelques messages syndicaux sur les difficultés que connaît aujourd'hui la profession agricole ou sur les atouts de telle ou telle filière : difficultés à trouver des salariés, ouverture des frontières, filières courtes, circuits de proximité, diversification sur les exploitations, FCO… La liste est longue, même si l'heure était avant tout à la fête et à la convivialité. Pas tous les jours que la campagne a la possibilité de venir ainsi à la rencontre du monde citadin… Un événement que le préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, a semble t-il apprécié à sa juste valeur et résumé en quelques mots : *«une belle manifestation utile»* La messe était dite !

DOMINIQUE BERNERD

Fin des travaux réglementés EDF

Réagissez maintenant !

Le processus d'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence entamé depuis 2000 s'achève au 31 décembre prochain avec la fin des tarifs réglementés d'électricité pour les contrats des sites disposant d'une puissance supérieure à 36kvA (contrats verts et jaunes). Un dossier à suivre de près pour les utilisateurs concernés.



Conseiller entreprise Grand Est à EDF, Denis Laplace est venu faire le point sur le sujet avec les adhérents présents.

Denis Laplace, conseiller entreprise Grand Est chez EDF, est venu faire le point avec les adhérents de la FDSEA qui se posaient des questions à ce sujet mardi 3 novembre à Auxerre. En 2000 seuls les très gros utilisateurs ont été concernés par l'ouverture du marché de l'électricité à la concurrence (Kodak, SNCF…). Pour les particuliers, le marché est ouvert depuis 2007 et le processus se termine donc le 31 décembre 2015 avec les sites disposant d'une puissance supérieure à 36kvA.

EDF, fournisseur sortant d'un monopole, vous a normalement adressé plusieurs courriers depuis le mois d'avril vous alertant à ce sujet, répondant ainsi à l'obligation qui lui a été faite par la loi Hamon du 17 mars 2014. Les clients concernés ont d'ailleurs reçu dans ce cadre la liste de tous les fournisseurs d'électricité vers lesquels ils peuvent se tourner. Concrètement, les utilisateurs concernés doivent signer un contrat avec un fournisseur (EDF ou un autre) avant la fin de l'année. Si vous n'avez pas effectué cette démarche dans les temps, un tarif prohibitif vous sera appliqué au 1er janvier, EDF étant obligé de poursuivre la fourniture d'énergie pendant six mois. Alors mieux vaut prendre les devants et réagir dès maintenant !!! Pour info, seuls 30 % des clients concernés par l'obligation de signer un nouveau contrat avant la fin de l'année l'ont fait à ce jour.

La réunion a permis d'obtenir quelques explications sur les factures d'électricité, souvent estimées « peu lisibles ». Quelle partie du prix payé concerne les abonnements, l'infrastructure d'acheminement, l'électricité consommée ? Les questions ont fusé ! Mais au bout du compte, d'une offre à l'autre, les taxes étant les mêmes pour tous les fournisseurs, l'électricité venant du même producteur (EDF !), le seul élément qui peut varier tient aux frais de structures du fournisseur, à son suivi client… L'offre Estivia a été présentée, dédiée aux irrigants, mais les situations amenées par les adhérents qui participaient à la réunion étant très diverses, le cas par cas reste la ligne de conduite d'EDF. Avec pour certains, de bonnes surprises à la clef.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la FDSEA sur ce sujet.

CLARISSE BACHELAY
FDSEA 89

Vins de l'Auxerrois

Une vitrine parisienne

C'est au restaurant *«Les Climats»*, un lieu entièrement dédié à la Bourgogne, que s'est déroulée à Paris, une présentation des vins lauréats du Concours 2014 des Vins du Grand Auxerrois.

Chaque année, la Confrérie des Trois Ceps présente à Paris les vins médaillés du Concours des Vins du Grand Auxerrois. L'édition 2015 s'est déroulée au restaurant *«Les Climats»*, dans un lieu emblématique de la capitale, entièrement dédié aux vins de Bourgogne. Ce terme, faut-il le rappeler, désignant en Bourgogne, une parcelle de terre dédiée à la vigne, aux délimitations connues depuis plusieurs siècles et dont l'emplacement, le sous-sol, ou l'exposition, caractérisent un terroir eut un cru uniques.
Prescripteurs, journalistes, cavistes, œnologues, restaurateurs, ils étaient une centaine à avoir été invités ainsi à venir déguster les différentes appellations des Vins du Grand Auxerrois : une mosaïque qui s'étend du Jovinien aux vins de Vézelay, en passant par Coulanges la Vineuse, Saint-Bris, Irancy, Chitry, Vaux, Epineuil et Tonnerre. Pour le président du concours, Romaric Petitjean, l'intérêt d'une telle manifestation est majeur : *«entre autres, de cibler les professionnels pour faire notre propre promotion, car si on ne le fait pas, personne ne le fera pour nous. Cette année, en plus, cela nous permet de mettre l'accent sur la prochaine grande Saint-Vincent qui se déroulera en janvier prochain à Irancy»*.

Des vins à des prix «normaux»

Viticulteur à Préhy et président du Syndicat de défense de l'appellation Chablis, Frédéric Gueguen était présent pour la première fois à ce rendez-vous annuel. Producteur à la fois de chablis et de vins de l'Auxerrois, il lui semble important de ne pas mettre en concurrence les différentes appellations : *«moi qui vends les deux, je peux vous dire que Chablis sert un peu de porte d'entrée pour les autres vins. Une locomotive qui permet ensuite de faire découvrir d'autres appellations comme, par exemple, les Côtes d'Auxerre. Des vins de l'Auxerrois qui sont, faut-il le rappeler, d'un rapport qualité/prix exceptionnel»*.
La Bourgogne commence aux portes sud de Paris, une *«chance énorme»* selon Frédéric Gueguen, qui voit dans l'oenotourisme une opportunité supplémentaire de notoriété pour l'ensemble des vins icaunais : *«le projet de Cité des vins de Bourgogne et son antenne chablisienne, renverront forcément à l'Auxerrois, je suis las de le répéter»*. Pour ce journaliste d'une revue sur l'art de vivre, l'intérêt de ce genre de rendez-vous est évident : *«trouver des appellation que l'on n'a pas forcément l'occasion de goûter. Des vins à des prix «normaux», qui n'ont pas encore la réputation suffisante pour les vendre trop chers!»* Comme cette cuvée «Sidonie» qu'il s'apprête à goûter sur le stand d'un vigneron de Chitry.
Si nombre de parisiens s'imaginent encore que les vins du Grand Auxerrois sont relativement récents, Nicolas Ferrari, viticulteur à Irancy sur le domaine familial, est là pour témoigner du contraire : *«c'est important de repartir de l'histoire et rappeler que des vins comme ceux d'Irancy étaient acheminés par voie d'eau jusqu'à la table des rois»*. Profitant de l'occasion pour faire la promotion de la prochaine Saint-Vincent tournante de Bourguignon qui se déroulera les 30 et 31 janvier prochains dans le village : *«être ici, aujourd'hui à Paris, apporte une visibilité pour toute l'appellation, à la veille de voir s'ouvrir une nouvelle page de l'histoire d'Irancy»*.



Pour Nicolas Ferrari, viticulteur à Irancy, il est important aussi de rappeler le passé historique des vins du Grand Auxerrois

DOMINIQUE BERNERD

▸ Agenda

Assemblées cantonales GDS 89

Les prochaines assemblées cantonales du GDS 89 se tiendront, de 13 h 45 à 16 h 30 les :
Jeudi 19 novembre : Salle du conseil municipal à Quarré les Tombes
Lundi 23 novembre : Salle Nénuphar, Club Vert, route de Vaux à Auxerre
Mardi 24 novembre : Salle des Transports Balian, 280 av Gal de Gaulle à Toucy
A l'ordre du jour : présentation des comptes, missions déléguées, actualités sanitaires, FCO bilan et perspectives (présenté par le DDCSPP), questions diverses…

07/11 Jugement de bétail cantonal à Leugny

Les Jeunes Agriculteurs de Toucy organisent leur jugement de bétail cantonal samedi 7 novembre, à partir de 14 h (lieu-dit l'Epinoy) à Leugny. Le rendez-vous est donné à tous les jeunes de 16 à 25 ans, souhaitant passer un après-midi dans la bonne ambiance et la convivialité.
La remise des prix ainsi qu'un repas savoyard clôtureront la journée. Les meilleurs jeunes seront sélectionnés pour la finale départementale, samedi 14 novembre à Saint-Germain-des-Champs (JA d'Avallon). Pour plus d'infos : Emilien Chenest au 06 75 82 89 68 ou Gwénael Laz au 06 61 06 97 94

17/11 Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique

Vous êtes agriculteur et les techniques culturales et d'élevages biologiques vous intéressent, vous envisagez une conversion biologique mais vous vous interrogez sur les débouchés, les techniques de production et la réglementation? Afin de répondre à vos questions, le Sedarb vous invite à participer à la formation *«Découvrir et concevoir la conversion à l'agriculture biologique»*, mardi 17 novembre, de 9 h à 17 h 30, en ses bureaux, 19 av Pierre Larousse à Auxerre. Inscriptions, programme détaillé et renseignements complémentaires : Aurélie billon au 03 86 72 92 20 ou aurelie.billon@sedarb.org



▸ Formations

Homéopathie en élevage (initiation)

Formation de 2 jours organisée par Alyse et la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 16 décembre 2015 et 9 février 2016 dans le Nord de l'Yonne.
Objectifs : Acquérir les grands principes de l'homéopathie et apprendre à en appliquer les bases dans son cheptel. Savoir observer ses animaux en préalable à l'utilisation d'un remède. Connaître et savoir appliquer les remèdes les plus courants utilisés en élevage.
Public : éleveurs de bovins viande ou lait, d'ovins, de caprins ou d'équins
Contact : Faustine Desne au 03 25 43 43 68
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

Homéopathie en élevage (Perfectionnement)

Formation d'une journée organisée par ALYSE et la Chambre d'agriculture de l'Yonne le 17 décembre 2015 à Auxerre.
Objectifs : Confronter son expérience à celle des autres et approfondir ses connaissances. Hiérarchiser les symptômes pour choisir le bon remède de manière autonome.
Public : éleveurs connaissant les bases de l'homéopathie et l'ayant déjà pratiquée
Contact : Faustine Desne au 03 25 43 43 68
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

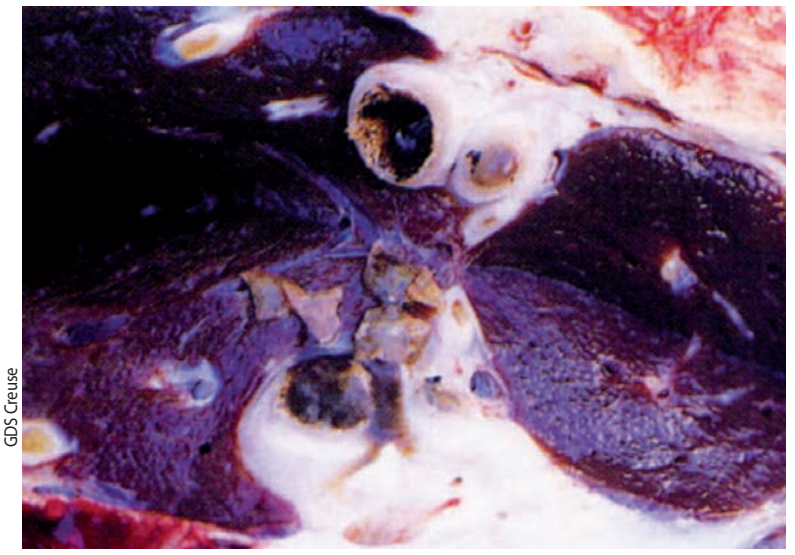
Faire des blés de qualité : comprendre les processus d'élaboration des protéines pour adapter mes pratiques

Aujourd'hui le taux de protéines est un des facteurs clés de la commercialisation des céréales. Avec cette formation d'une journée, le 6 janvier 2016, la Chambre d'agriculture vous propose de faire un point sur les principaux débouchés accessibles et les critères de qualité associés puis d'approfondir vos connaissances sur les leviers mobilisables pour faire des céréales de qualité (l'effet de la variété et de la fertilisation sur les caractéristiques technologiques du grain). A l'issu de la formation vous aurez des clés pour adapter vos pratiques.
Intervention : Arvalis institut du végétal
Public : agriculteurs (trices)
Contact : Gaelle De Nardo au 03 86 64 45 65
Programme, tarifs et conditions de vente sur demande

FDSEA 89

Il était une fois les douves...

La section bovine de la FDSEA de l'Yonne a organisé une journée technique sur les douves à l'attention des éleveurs, avec visite de l'abattoir Sicavyl à Migennes.


GDS Creuse
Exemple de foie douvé.

Plusieurs éleveurs avaient alerté la section bovine de l'Yonne sur le fort taux de foies saisis à l'abattoir de Migennes pour le motif : *«foie douvé»*. Une délégation des responsables de la section s'était déjà rendue à l'abattoir au printemps, pour échanger sur le sujet. La rencontre avait débouché sur l'idée de mettre en place une action de formation sur le sujet dans l'optique d'aider les éleveurs à trouver des solutions.

C'est pourquoi, mardi 3 novembre, la section bovine avait organisé une journée technique sur le thème : en finir avec les douves. Le matin, une dizaine d'agriculteurs s'est rendue à l'abattoir pour constater la présence de douves vivantes dans les foies saisis. Reçus sur place par le directeur et la vétérinaire sanitaire de l'abattoir, les éleveurs présents ont pu observer les parasites et échanger sur les motifs de saisie. En effet, la présence de traces de douves, qui entraînent de graves lésions des foies (épaississement des canaux biliaires, abcès...) rendent les foies impropres à la consommation humaine et sont saisis systématiquement. Cette saisie s'accompagne d'une pénalité de 8 € pour l'éleveur quand des douves vivantes sont retrouvées dans le foie.

La petite douve plus difficile à observer

Deux types de douves peuvent êtres présents : la *«grande»* et la *«petite»* douve. C'est cette dernière qui pose actuellement le plus de problèmes et se retrouve dans la majorité des foies saisis faisant l'objet d'une pénalité financière. La petite douve est plus difficile à observer : les lésions sont moins importantes sur les foies et la taille du parasite les rend difficiles à déceler. La pénalité financière qui découle de leur présence, accentue les pertes des éleveurs et fait partie des accords interprofessionnels négociés en 2012. À l'époque, seule la Bourgogne avait réagi sur les pénalités en lien avec la petite douve.
L'après-midi, les éleveurs ont participé à une présentation technique sur les douves par le Docteur Jost, vétérinaire, avec au programme : présentation du cycle de vie et de reproduction des deux types de douves, méthodes de lutte, conséquences sanitaires sur les troupeaux, possibilités de déparasitage... Une intervention complétée par une présentation des accords interprofessionnels par le GDS 89 et par un débat autour des problèmes sur le parasitage. A l'issue de la réunion, le groupe s'est rendu sur l'exploitation d'un éleveur, Bertrand Potherat à Héry, afin d'échanger ensemble sur les traitements, voir ce qui est le plus pertinent en fonction des exploitations et la facilité de mise en place du déparasitage (injection, distribution avec l'alimentation...)

Cette journée conviviale a été l'occasion de faire un point sur l'impact des douves sur les troupeaux et sur le coût du déparasitage. Constat est fait que les moyens de lutte contre la petite douve sont complexes car il n'y a pas à ce jour de traitement homologué. Le parasite est extrêmement difficile à maîtriser et aucune étude n'a été réalisée sur l'impact des traitements sur les performances du troupeau. En effet, au delà des 8 € liés à la saisie d'un foie, quel est l'impact financier réel de la petite douve sur le troupeau ?

Marianne Ranque
Animatrice section animale FDSEA 89

MFR de Villevallier

Les comptes repassent au vert

Après deux années négatives, les comptes financiers affichent un solde positif pour la MFR de Villevallier, mais la prudence est de mise, face aux interrogations sur les subventions accordées par la future grande région Bourgogne Franche-Comté.



Yannick Villain et Sylvie Logette, respectivement directeur et présidente de la MFR de Villevallier.

Réunis en assemblée générale le 21 octobre dernier, les administrateurs et l'équipe de la MFR de Villevallier pouvaient afficher le sourire, suite au dernier exercice qui se solde par un bilan positif à 54 280 €, après deux années négatives. Une hausse due notamment aux subventions d'exploitation, en lien avec l'augmentation des effectifs, mais surtout, aux efforts de tous, comme l'a rappelé Sylvie Logette, présidente de la MFR du Jovinien : *«cette année, l'exercice est positif. Ceci, grâce à une bonne gestion du directeur, M. Villain, mais aussi à un effort collectif fourni par l'ensemble de son équipe, que je tiens à remercier au nom de tous les membres du Conseil d'administration pour tout le travail accompli au profit de tous nos jeunes»*. Mais l'heure reste à la prudence souligne la présidente, *«car si demain les effectifs des élèves sont en diminution, les résultats s'en trouveront directement affectés»*. Prudence également au regard des interrogations sur la politique que mènera à partir du 1er janvier prochain, la future grande région Bourgogne Franche-Comté, en matière de subventions, D'autant qu'au niveau départemental, l'enveloppe qui devait accompagner les travaux menés dans le cadre du dossier désenfumage a déjà été revue à la baisse.
L'exercice 2014/2015 aura aussi été marqué par des festivités entourant le 50e anniversaire de l'établissement, avec pour point d'orgue, la soirée du 31 mai dernier, en présence d'anciens élèves et autour d'une exposition photos. En matière de vie scolaire, la MFR de Villevallier affiche également de bons résultats, avec un taux de 85% de réussite, tous examens confondus en 2015. Une année qui aura vu la classe de Bac Pro effectuer un séjour de trois semaines en Espagne, dans le cadre du programme européen Erasmus, répartis sur différentes exploitations, avec en retour, l'accueil dans l'Yonne, de 21 élèves espagnols de la MFR de Fonteboa. Par ailleurs, suite à l'ouverture du Bac Pro CGEA à dominante élevage à la rentrée 2014, il a été possible cette année d'effectuer des rentrées d'élèves dès la clase de 2e Bac pro, en contrat d'apprentissage. Parmi les projets à venir: la création d'une *«Ruche qui dit oui»* , par les élèves de seconde, qui participeront, outre à l'élaboration du site Internet, aux relations avec les producteurs, à la préparation et à la livraison des commandes.

Dominique Bernerd

Le Quartier des saveurs à la Foire gastronomique

Un espace solidaire au service des savoir-faire régionaux

Pendant treize jours, le quartier des saveurs a proposé aux visiteurs de la Foire gastronomique de Dijon une promenade savoureuse à la découverte de produits de tradition revisités aux goûts, aux saveurs d'aujourd'hui et d'innovations qui préparent l'avenir.



Du 30 octobre au 11 novembre, petits et grands acteurs de l'industrie agroalimentaire régionale réunis sur le Quartier des saveurs, grâce au concours de Dijon Céréales, de l'Aria et de Vitagora, ont déployé *«du champ à l'assiette»* la panoplie des savoir-faire artisanaux et industriels régionaux. L'occasion pour la branche meunerie du groupe Dijon Céréales de valoriser sa nouvelle place de *«N°2 de la meunerie nationale»* et *«1er meunier régional»*. La grande famille des pains était d'ailleurs bien représentée sur ce Quartier des saveurs, montrant combien la meunerie, la boulangerie et la production céréalière sont étroitement dépendantes les unes des autres. Les fleurons de l'agroalimentaire régional étaient bien en vue aussi : Védrenne, SEB, la biscuiterie Mistral, Berthaut, Delin, Bourgogne Escargots, la Truffe de Bourgogne, la Grange de Flavigny, l'artisanat de bouche, les vins de l'Auxois... et une nouvelle vague bleue *«Sprigwave»* qui met la spiruline à la porté de toutes les bouches grâce aux cerveaux innovants d'une start up régionale... ce Quartier des saveurs, cette année encore, a bien rempli son office en déployant toute la richesse et la diversité des productions agroalimentaires de Bourgogne.



La meunerie et la boulangerie occupent toujours une place privilégiée sur le Quartier des saveurs où l'on veut goûter et apprécier une grande variété de pains.



Un petit tour du côté des liqueurs et autres cassis de Bourgogne, pour une dégustation toute en rondeurs fruitées

Depuis dix ans ce grand espace de communication dédié à la mise en valeur des savoir-faire et des produits régionaux démontre l'importance du travail collectif et de l'agrégation des forces, des compétences et des moyens. A Dijon, à Paris, à Milan... on voit bien, comme l'a souligné François Patriat pour sa dernière participation à cette foire gastronomique en tant que président du Conseil régional, *«que l'on gagne en y allant ensemble»*. Une chose est sûre en tout cas, la future grande région de Bourgogne et de Franche-Comté, en additionnant ses forces et ses compétences doit forcément devenir comme l'annonce Pierre Guez *«une très grande région de l'agro-alimentaire»*.

AMK

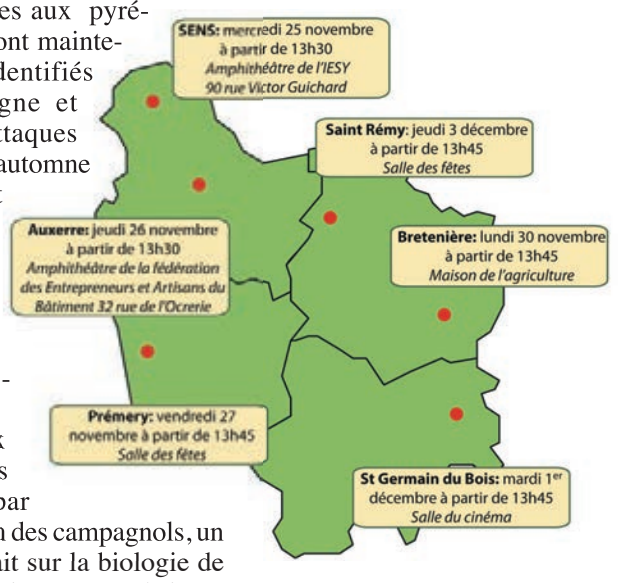
Conduite des cultures

Six réunions d'informations pour faire les bons choix

Comme chaque année, les Chambres d'agriculture de Bourgogne, Arvalis – Institut du Végétal et Terres Inovia organisent six réunions d'informations techniques sur les quatre départements bourguignons. Ces réunions visent à apporter les éléments nécessaires pour aider au choix des intrants à utiliser au printemps prochain mais également des pistes de réflexion pour faire évoluer les systèmes de culture.

En plus de l'actualité fongicides céréales, un temps sera consacré aux produits de biocontrôle : des substances naturelles permettent-elles de limiter le développement des maladies ? Suite au retrait de l'ioxynil, matière active utilisée dans de nombreux herbicides, un point sera fait sur le désherbage antidicotylédone des céréales. Seront également abordées les raisons qui expliquent les faibles teneurs en protéines observées dans les céréales d'hiver cette année.

Concernant le colza, c'est la gestion des ravageurs à l'automne qui occupera les débats car des cas de résistances aux pyréthrinoïdes sont maintenant bien identifiés en Bourgogne et les fortes attaques d'altises à l'automne dernier ont été très préjudiciables aux colzas des plateaux de Bourgogne.



Face aux dégâts engendrés par la pullulation des campagnols, un point sera fait sur la biologie de ce rongeur et les moyens de lutte. Quelques points clés de l'itinéraire technique du soja seront également abordés : désherbage, utilisation de coupe souple pour la récolte.

Enfin, des résultats d'essais sur le travail du sol seront présentés à la réunion de St Germain du bois. Un bilan à mi-parcours des expérimentations pluriannuelles système de culture conduite dans le cadre d'Artemis sera présenté dans les réunions de Côte d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne. Les thématiques abordées varient d'un lieu à l'autre. Pour connaître le programme détaillé de chaque réunion, contacter votre Chambre d'agriculture ou consulter le programme sur www.bourgogne.chambagri.fr



Conférence des marchés Dijon Céréales

De l'influence des marchés sur l'économie des exploitations

La 7ème Conférence des marchés, organisée par Dijon Céréales, en marge de la Foire gastronomique de Dijon, a réuni près de 250 agriculteurs et a été ouverte par Marc Patriat, président de Dijon Céréales et Pascal Demay, directeur céréales et terrain. Cette affluence témoigne de l'intérêt à s'informer et à se former si l'on veut se positionner au mieux face à la réalité des grands marchés céréaliers.



La jeune génération était sur l'estrade et dans la salle, si le présent est morose l'avenir peut réserver de bonnes opportunités, surtout quand on est en position d'agir.

La situation des marchés céréaliers n'encourage pas à l'euphorie, pourtant cette année *«atypique»* comme la décrit Laurent Wittoz, directeur général de Cérévia, aurait pu réserver de bonnes surprises du fait *«d'une moisson française historique»*. En fait, la France a très peu exporté jusqu'à présent. Les exportations françaises sont à la peine, pénalisées par un manque de compétitivité face à la concurrence de nos voisins russes ou ukrainiens. Des voisins qui exportent tous azimuts et de plus en plus longtemps. Ces blés, concurrents redoutables, se positionnent au mieux sur les marchés mondiaux, au contraire des blés français qui ont beaucoup de mal à rester compétitifs. Pour la campagne 2015-2016, *«le stock de blé est opulent, comme en maïs et en soja et les silos sont pleins»*.

Des marchés volatiles ou l'agressivité fait loi

La volatilité des prix fait désormais partie des constantes, même sur une année relativement stable on peut observer des fluctuations de 20 à 30 euros, voire 30 à 40 euros quand le bateau tangue un peu plus. *«Les prédictions»*, constate Laurent Wittoz *«en sont d'autant plus difficiles»*. Les marchés fluctuent sans cesse et sont particulièrement sensibles aux influences extérieures (géopolitique, climat, etc.). Les fonds d'investissement, *«grands démons de la finances»* détenteurs d'une grande force de frappe en milliards de dollars, mènent aussi la danse, au gré de leurs intérêts propres et les matières premières sont inter-corrélées. Une goutte de pétrole en plus ou en moins peut jouer à la hausse ou à la baisse le tas de céréales. Les blés français ne sont pas assez compétitifs sur le marché mondial et la France est moins bien placée du fait d'une distorsion de plus en plus grande entre les marchés à terme et le marché physique. Les silos de Fos misent sur la qualité, mais les basses eaux pénalisent le commerce en limitant la circulation par voie fluviale.

Conséquence de ce retard d'exécution dans les contrats en France, il va falloir dégager les silos au plus vite. Il y a cependant *«potentiellement des raisons d'espérer sur le marché des céréales dans un avenir proche»* tempère Laurent Wittoz. Le climat pourrait changer la donne actuelle. *«L'hiver sera sous surveillance»*, après des conditions plutôt sèches aux USA, en Russie, en Ukraine et en Australie, la présence ou non de neige hivernale pourrait nettement influencer les résultats de la prochaine récolte chez certains de nos grands concurrents commerciaux.

Prix volatiles, coup de froid en perspective...

Les marchés sont incertains, capricieux, volatiles... Avant de s'y frotter, il vaut donc mieux s'informer et se former en conséquence. Loïc Arnould et Romain Gueritaine, responsables des Clubs Marchés à Dijon Céréales, ont insisté sur les conditions à remplir pour être performant sur les marchés à terme. Ces marchés présentent un double avantage : ils permettent de sécuriser son revenu et d'optimiser son prix. Mais encore faut-il ne pas mettre la charrue avant les boeufs... A la base il faut être au clair avec certains indicateurs de gestion de l'exploitation comme les coûts de production. A quel coût produit-on ? Telle est la question. La gestion de la commercialisation commence donc par la connaissance de son seuil de rentabilité et l'utilisation de certains outils générateurs de performance. Ensuite, pour optimiser sa commercialisation *«il faut raisonner en investisseur»*, prendre le temps de comprendre ce qui se passe sur les marchés et mettre en place ses stratégies. Aller sur les marchés mondiaux cela suppose aussi de savoir se *«couvrir»* face à la volatilité des prix des matières premières. C'est cette couverture qui permet de se protéger de la volatilité des prix et de rester compétitif.

Dans sa conclusion, Pierre Guez, directeur général du groupe Dijon Céréales, est resté positif. L'avenir appartient à la jeune génération et elle était particulièrement bien représentée dans l'assistance et sur l'estrade. Le travail va être intense pour se positionner au mieux sur les marchés et dégager les silos, c'est une raison supplémentaire *«de ne pas rester assis sur son marché»* et sur son tas de blé. Tout en regrettant que *«l'opinion publique ne perçoive pas toutes les difficultés du secteur des céréales»*, Pierre Guez place beaucoup d'espoirs dans la réflexion sur l'analyse stratégique, initiée par le groupe au niveau interdépartemental. L'avenir se prépare aussi avec la prochaine fusion Bourgogne-Franche-Comté qui va faire émerger *«une grande région de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, dont une filière blé-farine-pain»* qui permettra d'augmenter la part du marché intérieur des céréales et du blé. Une assurance sur la qualité et les débouchés de proximité qui pourrait permettre à l'avenir de limiter un peu les risques à l'export.

ANNE-MARIE KLEIN

La Chine, marché d'opportunité ou colosse au pied d'argile ?

Seconde puissance mondiale derrière les Etats-Unis, la Chine joue un rôle prépondérant dans les échanges mondiaux. Pierre Begoc, directeur international d'Agritel, connaît parfaitement cette région du globe pour y avoir vécu et travaillé. En dépit de quelques soubresauts boursiers et d'un ralentissement de son activité, l'économie chinoise poursuit sa marche en avant avec un PIB en progression. Sur le plan agricole, le béton gagne inexorablement sur les cultures, la compétition est intense sur un territoire où les espaces cultivables sont rares et situés dans les mêmes bassins de vie. Si le béton avance, le gouvernement chinois entend aussi mener à bien la restructuration d'une agriculture aujourd'hui encore très atomisée. Il mise sur la nouvelle définition d'un modèle agricole familial et productif, tout en étant conscient de la bombe à retardement que représente la problématique environnementale. De gigantesques fermes d'élevages modernes, qui n'ont plus rien de *«familial»* sortent aussi de terre dans le même temps. Le gouvernement chinois a fait le choix de défendre quelques productions stratégiques au risque de devenir dépendant pour d'autres, comme le soja et la protéine végétale notamment. La restructuration en profondeur de la ferme chinoise sera certainement accompagnée (et encouragée) par un nouvel exode rural massif. La Chine, qui a perdu ces dernières années en compétitivité, a aussitôt infléchi sa politique en délocalisant certaines productions et en dévaluant sa monnaie. Ce colosse reste ainsi solide sur ses bases, alors que les pays dans son environnement immédiat (par exemple la Mongolie) subissent de plein fouet les conséquences de ses décisions économiques. En terme de marchés, tout est sous contrôle et laisse peu de champ à l'initiative individuelle. Mais l'élément climatique restera un joker déterminant pour les années à venir. Le pays a développé un programme agricole ambitieux, doté de gros moyens. Ces derniers temps les importations d'orges sont passées de 2Mt à 8Mt, ce qui profite à nos régions produisant des orges, mais en Chine les retournements de marchés ne sont pas rares et à moyen terme, les volumes pourraient fléchir.



Création de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté

Un tandem Frédéric Perrot, Francis Letellier

Lundi 2 novembre, plus de 40 délégués FRSEA de Bourgogne et de Franche-Comté on entériné la fusion des deux entités.

Le 1er janvier 2016 est la date de naissance officielle de la nouvelle région Bourgogne Franche-Comté, juste après les élections régionales prévues les 6 et 13 décembre prochains.

Cette nouvelle collectivité territoriale devra être opérationnelle pour répondre aux attentes de 2,8 millions d'habitants, ses acteurs économiques et en particulier le secteur agricole qui comprend 30 000 exploitations, 63 000 actifs agricoles, avec un chiffre d'affaires de plus de 4,8 milliards.
Pour rester une force de propositions et d'actions, la profession agricole avec ses organisations ne souhaite pas être en retard par rapport à ces échéances.
Elle a donc décidé de s'organiser rapidement pour adapter ses différentes instances à cette nouvelle région administrative.
La session d'installation de la chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté est prévue en décembre.
Pour la FRSEA Bourgogne Franche-Comté l'assemblée générale élective s'est déroulée le 2 novembre à Dijon, où plus de 40 délégués ont élu la nouvelle FRSEA Bourgogne Franche-Comté.
A sa prise de fonction Frédéric Perrot le nouveau président a insisté sur sa volonté de fédérer. «*La FRSEA ne doit pas être une structure hors-sol, il est important de s'appuyer sur toutes les FDSEA pour répondre à leurs attentes et je travaillerai en tandem avec Francis Letellier et l'appui des autres membres du bureau, car nous devons privilégier l'esprit d'équipe si nous voulons réussir cette fusion, sans bouleversement, mais dans la continuité, tout en prenant en compte la réorganisation des services de l'État et du Conseil régional*».



Et Francis Letellier de compléter «*nous devrons aussi travailler en complémentarité avec les autres structures agricoles, c'est pourquoi nous allons rapidement mettre en place un conseil de l'agriculture pour la Bourgogne Franche-Comté*». A l'occasion de cette première assemblée générale, les FDSEA et JA ont demandé au président de la chambre régionale de Bourgogne, Christian Decerle d'être candidat à la présidence de la nouvelle chambre régionale d'agriculture, avec Michel Renevier, président de la Franche-Comté en tant que Vice-Président. Christian Decerle remercie les FDSEA JA pour cette confiance : «*nous devrons rechercher constamment le retour sur investissement, pour améliorer la qualité des services auprès de tous les agriculteurs en s'appuyant sur un réseau de proximité efficace*».

Les membres du bureau de la FRSEA Bourgogne Franche-Comté

Frédéric Perrot, Président (Jura)
Francis Letellier, 1er Vice-Président (Yonne)
Sylvain Crucerey, 2ème Vice-Président (Haute-Saône)
Stéphane Aurousseau, 3ème Vice-Président (Nièvre)
Denise Yoder, 4ème Vice-Présidente (Territoire de Belfort)
Philippe Monnet, Secrétaire général (Doubs)
Fabrice Faivre, Secrétaire général adjoint (Côte d'Or)
Bernard Lacour, Trésorier (Saône-et-Loire)
Gilles Duquet, Trésorier adjoint (Jura)
Thierry Chalmin, Membre (Haute-Saône)
Daniel Prieur, Membre (Doubs)

Innovation alimentaire

4 lauréats pour les Miam 2015

La remise des trophées du concours d'innovations alimentaires régionales s'est déroulée le 23 octobre dernier au centre commercial de la Toison d'Or à Dijon.



Pour cette quatrième édition, le Miam d'or a été remis à la société Apidis, pour sa gamme de miels aux épices «*Une autre façon*» : un produit original récompensé à l'unanimité par les juges. Élaborée avec le chef cuisinier Emmanuel Hebrard, la gamme élargit les utilisations du miel en cuisine : dans sept pots, sept saveurs du monde aromatisent un miel de qualité supérieure.



Le Miam d'argent a été remporté par les terrines du Morvan pour leur «*Crémeux d'escargots*», un tout nouveau tartinable qui se mange aussi bien froid que chaud. Disponible en recette nature ou au piment doux.



Le MIAM de Bronze est remporté par l'Institut charolais (grand vainqueur de l'édition 2014) qui a présenté un cuisiné de bœuf de Charolles AOC à la crème, lentilles et carottes en conserve souple. L'innovation se trouve dans l'emballage, pratique à tous les points de vue : utilisation, conservation, stockage. Mais la recette a bien entendu su aussi satisfaire les jurés.



**Le prix spécial du jury est décerné à la Brasserie de Vézelay pour sa bière sans gluten bio et pur malt.
En 2016, les MIAM pourraient regrouper des produits de Bourgogne et de Franche-Comté. L'Aria Bourgogne et l'Ariatt de Franche-Comté y travaillent.**

PARLONS PEU,
PARLONS PRO

NOUS VOUS AIDONS
À METTRE EN PLACE
LE CONTRAT
SANTÉ
DE VOS SALARIÉS



Il est encore temps de comparer nos solutions avec votre couverture actuelle.

Solutions Santé et Prévoyance de vos salariés
à retrouver sur groupama-agri.fr

Groupama
Toujours là pour moi.

Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles - Les produits d'assurance vie sont ceux de Groupama Gan Vie, SA au capital de 1 371 100 605 € ; siège social : 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris ; 340 427 616 RCS Paris. Entreprises régies par le Code des Assurances. Document et visuel non contractuels - Création : Being - Septembre 2015.

Chronique ovine

Lutte des agnelles: 47 kg minimum



Des luttes courtes sont possibles en respectant plusieurs conditions.

Le poids des agnelles à la mise à la reproduction reste l'un des principaux facteurs de variation de la fertilité. L'objectif des deux tiers du poids adulte, soit 47 kg pour les races lourdes utilisées en France, reste la référence. Pour les agnelles n'atteignant pas ce poids plancher, le taux de fertilité est en effet inférieur de 33 %.

D'autre part, la durée de la saison sexuelle des agnelles est courte : en général, de septembre à décembre. Une durée de lutte de deux cycles, soit 34 à 40 jours maximum, limite le taux de mortalité des agneaux à l'agnelage (surveillance, poids des agneaux) et simplifie le travail. Mais pour obtenir au moins 90 % de fertilité, plusieurs conditions doivent être réunies.

Un bélier pour 25 agnelles

La première d'entre elles, en plus du poids minimum des agnelles, est de mettre suffisamment de béliers en lutte. Le ratio recommandé est d'un mâle pour 25 agnelles car, contrairement aux brebis adultes qui tournent autour du bélier quand elles sont en chaleurs, les agnelles s'enfuient. Pour cette raison, il est préférable d'assurer les luttes avec des béliers expérimentés. Une agnelle est tout à fait capable de supporter le poids d'un bélier pendant les quelques secondes que durent le contact. La lutte avec plusieurs béliers dans un même lot est toujours préférable lorsque cela est possible. La compétition entre les mâles est en effet toujours bénéfique.

Enfin, parce que les béliers préfèrent les brebis expérimentées qui sont peu farouches, lutter les agnelles à part est indispensable. Le taux de fertilité est toujours amélioré, et ce d'autant plus que la durée des luttes est courte.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'Elevage/ Ciirpp

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

Au bassin, à Pouilly-en-Auxois

L'Éleveur Bourguignon joue la proximité

A l'occasion de cette journée spéciale désinsectisation, l'Eleveur Bourguignon a aussi présenté des nouveaux produits conçus et fabriqués par des entreprises de Côte d'Or.

FCO oblige, la désinsectisation est revenue au premier plan des préoccupations. Mais si la pratique est bien intégrée dans les organisations commerciales, chez les éleveurs il n'en est pas de même. L'éleveur Bourguignon avait donc choisi ce thème comme fil rouge de sa dernière porte ouverte qui s'est déroulée à Pouilly le 4 novembre dernier. Produits, éléments de protection... tout était mis en oeuvre pour illustrer cette nouvelle nécessité.

Mais avant même d'entreprendre une désinsectisation, il faudrait déjà pratiquer un nettoyage en profondeur des installations d'élevage, insiste Jean-Paul Clerget, de l'Eleveur Bourguignon. Car, certains éleveurs ont tendance à considérer que les mois passés au pré peuvent faire office de vide sanitaire dans le bâtiments, il n'en est rien. On ne se débarrasse pas si facilement des bactéries. Un grand nettoyage doit concerner les auges, les abreuvoirs, les zones de vêlage... Certains problèmes sanitaires pourraient ainsi être évités en nettoyant régulièrement (au moins une fois par an) la stabulation et les équipements. On peut même pousser plus loin, en s'intéressant aussi à la qualité de l'eau, qui peut nécessiter un traitement. Pour éviter les eaux stagnantes, sources de contamination, on peut aussi envisager de drainer les abords des bâtiments.



Une casquette de protection à ventilation intégrée qui évite d'inhaler les poussières dans certaines ambiances pénibles.



Ces tôles en plastique perforées et translucides sont produites à Chevigny-Saint-Sauveur et équipent de plus en plus de bâtiments d'élevage du fait de leurs avantages (luminosité et aération).

Au titre de la protection individuelle, un nouveau produit réconcilie la sécurité avec l'esthétique et la praticité. La casquette JSP, à ventilation assistée, évite d'inhaler les poussières dans certaines ambiances particulièrement pénibles. Indétrônables, les outils à main étaient cette année représentés par la société Perrin, 100% côte d'orienne, installée à Til-Chatel, qui produit et innove sur tout ce qui se prend en main avec un manche (pelles à grains, fourches, racloirs à ensilages, etc...)

Autre nouveau produit qui gagne du terrain du fait de son efficacité : la tôle plastique perforée. Un must pour remplacer les vieux plastiques obturés par la crasse et en bout de course. Ces tôles Perfolex, légères aérées et claires sont aussi produites sur le département par Renolit Ondex, à Chevigny Saint Sauveur. Preuve que la proximité ne s'exprime pas seulement en matière alimentaire.

Au final la journée a trouvé son public, les éleveurs étant maintenant bien habitués à ce rendez-vous qui leur réserve chaque fois de nouvelles découvertes en termes de produits et de pratiques.

AmK

Retraite à 75% du Smic

Combien allez-vous toucher ?

Le 7 novembre la première tranche de la revalorisation des retraites des chefs d'exploitation à carrière complète à 75 % du Smic a été versée.

Ce premier versement concernera une période de dix mois à compter de janvier 2015.
La revalorisation sera au maximum de 34 € par mois avec un rappel sur les 9 premiers mois de l'année (maximum de 340 € pour un chef d'exploitation à carrière complète).

A compter de décembre, la revalorisation sera versée mois par mois. La retraite à 75 % du Smic est une mesure de la réforme des retraites de 2014. Elle permettra aux retraités disposant d'une carrière complète en tant que chef d'exploitation de bénéficier d'une retraite de base et complémentaire au moins égale à 73 % du Smic net au 1er janvier 2015, 74% au 1er janvier 2016 et 75 % au 1er janvier 2017.

Plus précisément, sont visés :

- Les retraités avant le 1er janvier 1997 justifiant de 32,5 ans d'assurance à titre exclusif ou principal dans le régime de retraite non-salarié agricole dont au moins 17,5 ans accomplis en qualité de chef d'exploitation.

- Les retraités à compter du 1er janvier 1997 justifiant, tous régimes de base confondus, d'une durée d'assurance donnant droit au taux plein et 17,5 ans d'assurance accomplis en qualité de chef d'exploitation à titre exclusif ou principal.

Exemple de calcul pour un chef d'exploitation carrière complète

Exploitant né en 1952, retraité en octobre 2013
164 trimestres de cotisation en tant que chef d'exploitation (carrière complète)
Montant de retraite perçu à ce jour = 786,94 € dont:
Retraite forfaitaire : 280,26 €
Retraite proportionnelle : 246,97 €
Revalorisation des retraites agricoles de base pour atteindre 681,88 € par mois : 154,65 €
RCO : 105,06 €
Ce que représente 73 % du Smic net = 820,92 €
Calcul du complément de points de RCO pour atteindre 73 % du Smic :
Dans un premier temps, calcul de la revalorisation maximum : 73 % du Smic
- (Retraite de base minimum du chef d'exploitation à carrière complète + maximum de 3 750 points gratuits de RCO) x Nombre de trimestres en tant que chef d'exploitation / nombre de trimestres requis pour une retraite pleine
Soit 820,92 - (681,88 + 105,06) x 164 / 164 = 33,98 €
Dans un second temps, comparaison avec la retraite effectivement perçue :
Retraite forfaitaire + retraite proportionnelle + RCO
+ Revalorisation de la retraite de base
+ Complément maximum de points RCO
Soit 280,26 + 246,97 + 105,06 + 154,65 + 33,98 = 820,92 € Si cette somme dépassait 820,92 €, le complément de 33,98 € serait écrêté Ici, ce n'est pas le cas. Le complément différentiel de points RCO sera donc de 33,98 € par mois (soit 407,76 € par an).

Exemple de calcul pour un chef d'exploitation, resté chef pendant 18 ans, salarié agricole par ailleurs

Exploitant né en 1952, retraité en octobre 2013
72 trimestres de cotisation en tant que chef d'exploitation (18 ans)
92 trimestres de cotisation en tant que salarié agricole
Carrière complète tous régimes confondus : 72 + 92 = 164 trimestres
Revalorisation perçue en 2015 :
Montant de retraite perçu à ce jour :
Retraite agricole : 319,24 € dont
-Retraite forfaitaire : 123,03 €
-Retraite proportionnelle : 81,32 €
-Revalorisation des retraites agricoles de base pour atteindre 681,88 € par mois proratisés en fonction de la carrière de l'assuré : 64,46 €
-RCO : 50,43 €
Retraite salariée : 534 €
Ce que représente 73 % du Smic net = 820,92 € soit au prorata de la carrière = 360,40 €
Calcul du complément différentiel de points de RCO pour atteindre 73 % du Smic :
Dans un premier temps, calcul de la revalorisation maximum :
Soit 820,92 - (681,88 + 105,06) x 72 / 164 = 14,91 €
Dans un second temps, comparaison avec la retraite effectivement perçue :
Soit 123,03 + 81,32 + 50,43 + 64,46 + 14,91 = 334,15 €
Le complément différentiel de points sera servi entièrement (< 360,36 €).
Le complément différentiel de points atteindra 14,91 € par mois (soit 178,92 € par an).
La retraite agricole passera de 319,24 € par mois à 334,15 €.
Estimation de la revalorisation à percevoir en 2017 pour cet exploitant :
Compte tenu des hypothèses de revalorisations annuelles de 1,75 % des retraites de base, de 1,8 % de la RCO et de 2 % du Smic :
Le retraité percevrait un complément supplémentaire de points de RCO de 6,04 € par mois (soit 72,48 € par an). La retraite agricole passerait de 352,78 € par mois à 358,82 €.

▶ Des professionnels à votre service

L'Éleveur Bourguignon
DÉSINFECTION des BÂTIMENTS
Pour l'achat de 5 l. de PROPHYL75®
1 litre OFFERT
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Panneaux sandwichs
Tôles couvertures
Tôle bardage
Tôle imitation tuile
Fer - Grillage
Panneaux de clôture
Cuve - Remorque
BECKER Frères Le PRO de la tôle
58310 ARQUIAN - 03 86 39 70 94 - sarlbecker@orange.fr
58800 CORBIGNY - 03 86 20 19 66 - becker.freres@orange.fr



SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82


DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
agritravaux@gmail.com
Curage de fossés,
Terrassement,
Lavage de drain,
Travaux publics...

Prestataire de découpe
Bœuf
Veau
Agneau
Porc
Mise sous vide
Mise en carton
Étiquettage réglementaire
Livraison possible
Atelier découpe agréé CE
sarl JL Pugeault
6 rue Lavoisier - Beaune (21) 03 80 24 08 27
pugeault.jean-luc@sfr.fr 06 25 94 65 16

NOUVEAU

Déchaumeurs à dents et à disques TERRANO MT 4,40 m et 6 m
Adaptés aux sols lourds et humides

Transformez votre futur avec HORSCH
Vos concessionnaires exclusifs
BOUCHERON SAS
Lézinnes 03 86 75 63 22
BSA Cussy les Forges 03 86 33 11 24
EUROPAGRI
St Clément 03 86 83 02 01
Brienon 03 86 43 07 90
MANIÈRE SARL
Verrey/Salmaise 03 80 35 80 66
DAFP
Toucy 03 86 44 00 77
Venoy 03 86 44 00 19
Sementron 03 86 44 24 16
MALECOT POIRIER Agri
Varennes-Vauzelles 03 86 71 62 90
St. Hilaire en Morvan 03 86 76 16 87

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 28/10/2015	Bourg-en-Bresse 03/11/2015	St Christophe-en B. 4/11/2015	National 28/10 au 03/11/15
Vaches viande (V)	U	-	NC	4,04 €	4,02 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,819 €	3,64 €
	O	-	3,25 €	-	3,26 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,20 €
	O	-	2,70 €	-	3,09 €
Vaches lait (L)	O	-	NC	-	2,83 €
	P	-	2,40 €	-	2,49 €
Génisses VML	U	4,12 €	4,35 €	4,73 €	4,32 €
	R	3,90€	3,80 €	3,96 €	3,74 €
	O	-	3,15 €	-	3,13 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,59 €	2,51 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 03/11/2015

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	2,82	2,72	
250-300 kg	-	-	2,78	
300-350 kg	-	2,65	2,52	
350-400 kg	-	2,54	2,43	
400-450 kg	-	2,49	2,40	
450-500 kg	-	2,45	2,37	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	-	-	
250-300 kg	-	-	2,30	
300-350 kg	-	2,50	2,38	
350-400 kg	-	2,49	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	-		
400-450 kg	-	2,31	-	
450-500 kg	-	2,37	-	
500-600 kg	-	-	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,38	2,18	
400-450 kg	-	2,31	1,94	
450 kg et +	-	2,38	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	1,95	1,79	-
5 -10 ans	-	1,92	1,68	-
+10 ans	-	1,78	1,60	-
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,68	2,13	-	

Bovins : 1529

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 02/11/2015

Bovins (466)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 400 kg	630 - 990	2,28 - 2,67
425 à 450 kg	1050 - 1080	2,23 - 2,48
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
190 à 335 kg	-	-
Génisses		
300 à 420 kg (16-24mois)	-	-
580 à 585 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
845 à 1160 kg	1220 - 1830	1,42 - 1,58
Vaches		
Vaches légères	800 - 1000	
Vaches entre deux	1170 - 1360	
Vaches lourdes	1370 - 1740	

Bovins gras : 2

Prochain marché le 9 novembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 28/10/2015

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	-	2,01
Vaches		
- 5 ans	nc	1,85
de 5 à 10 ans	nc	1,82
+ 10 ans	nc	1,58s

Broutards, Laitonnes : Toujours pas d'apport, pas de cotation.

Vaches-Génisses : Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 3/11/2015*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,45 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	NC	NC	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	NC	NC	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	NC	NC	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	NC	NC	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	NC	NC	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	NC	NC	

Tendance : Peu d'apport, pas de demande, vente morose.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 26/10/15 au 1/11/15*

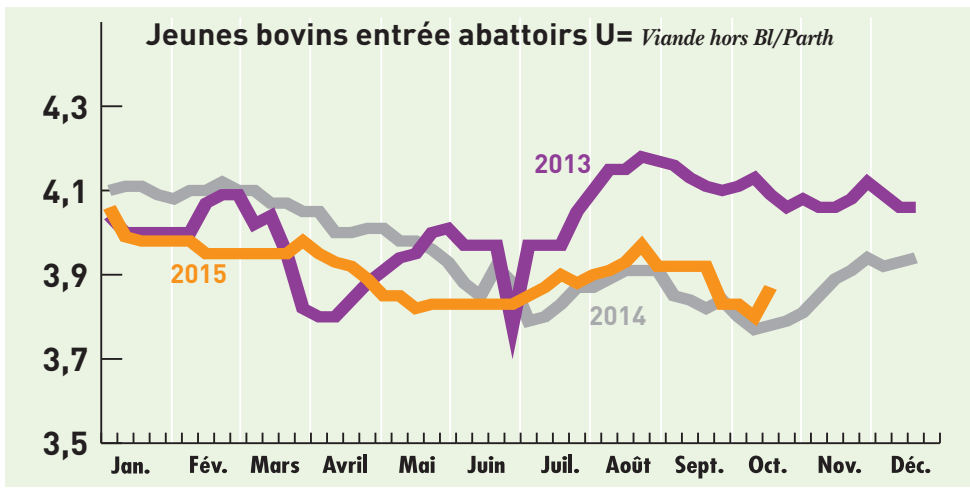
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	-	-
400 kg	-	-	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		-	-
500 kg	-	-	-
Femelles 6-12 mois		-	
270 kg	-	-	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	-	-

Tendance : Incôté cause F C O.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 26/10/15 au 1/11/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,90 €	3,75 €	3,59 €			
Races mixte		-	3,43 €	3,43 €	3,39 €	-	
Races lait					-	3,21 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,33 €	3,31 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,20 €	4,19 €	4,08 €	3,63 €			
Charolaise - 10 ans + 350 kg	4,18 €	4,16 €	4,07 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,45 €	-	-			
Races mixte	-	-	-	3,34 €	3,25 €	-	-
Races lait				-	2,95 €	2,90 €	2,82 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,68 €	4,44 €	4,17 €	4,04 €			

Tendance : Vente calme dans l'ensemble, peu de demande.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 19/10/15 au 25/10/15*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	0=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,92 €	3,88 €	3,81 €	-	-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,34 €	4,67 €	4,29 €	4,15 €	3,79 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,09 €	4,00 €				
Races mixte					3,40 €	3,29 €	-	-
Races lait							2,98 €	2,91 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,81 €	4,64 €	4,39 €	4,13 €				

Tendances SEM. 46 / 2015

Bovins de boucherie

L'activité commerciale reste tendue. Les tarifs se maintiennent avec plus de difficulté dans les animaux surchoix, mais les charolaises de qualité bouchère commencent à être impactées par la baisse. Les transactions sont tendues et plus sélectives dans les allaitantes de choix secondaire avec des tarifs qui sont aspirés par la dégradation du bétail d'entrée de gamme où l'offre est assez conséquente sur la région avec des éleveurs qui réforment les animaux qu'ils ne veulent pas hiverner sans pouvoir les valoriser dans le maigre. Dans les laitières et les races mixtes, pas de changement d'orientation avec des industriels qui maintiennent la pression sur les prix, avec un tri toujours sévère dans les animaux légers ou en manque de finition. En jeunes bovins, ce marché est de nouveau secoué par la médiatisation de l'affaire de la « viande cancérigène » en Italie (-20% de consommation). Notre principal débouché export a très fortement réagi en annulant de nombreuses commandes. ■

Bovins d'embouche et d'élevage

L'activité commerciale est compliquée avec des volumes plus importants pour une demande soucieuse de la valorisation de la viande. ■

Broutards

L'afflux de marchandise pénalise sérieusement le commerce. Les vendeurs ont des stocks importants chez leurs éleveurs, et se plient aux exigences des importateurs italiens. De nouveaux tarifs ont été concrétisés sur les cadrans et les marchés avec une baisse plus prononcée que prévu. Les éleveurs n'ont pas le choix, car l'avancement de la saison ne leur permet plus de repousser ces animaux. Dans les mâles de moins de 300 kg, l'offre est mesurée et la demande pour la Tunisie, l'Italie ou les engraisseurs français permet de limiter la casse. Dans les femelles, le commerce est dépressif avec trop de marchandise sur le marché. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le nombre de places reste contenu chez des intégrateurs qui maintiennent leurs prix tout en pratiquant un tri sévère dans les veaux légers. Le placement demeure sélectif dans les croisés de moyenne conformation. En veaux de race à viande ou croisés de bonne conformation, les tarifs se maintiennent plus facilement face une offre plus mesurée. La vente reste tendue pour les veaux plus communs avec des difficultés pour les femelles. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 9 novembre) :
"Globalement l'offre en bovins de boucherie diminue et les stocks sont résorbés. Le contexte demeure favorable pour le JB. Les femelles allaitantes insuffisamment engraissées sont nettement sanctionnées alors que les femelles bien finies trouvent une meilleure valorisation. Situation contrastée en vaches laitières selon les régions. "

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 9 novembre) :
"La pression à la baisse se poursuit, justifiée par les opérateurs par le niveau de l'offre. La reprise prochaine de l'exportation d'animaux vaccinés depuis la zone réglementée vers l'Algérie ainsi que la reprise des négociations des certificats sanitaires avec la Turquie et la Grèce participeront à fluidifier le marché. "

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 09/11/2015*

Agneaux (936)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	2,75 - 3,36	2,47 - 2,93
Gras (38-44 kg)	-	2,63 - 3,15	2,08 - 2,83
Gras (44-50 kg)	-	2,33 - 3,04	2,02 - 2,58
Gras (+50 kg)	-	2,18 - 2,42	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (153)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	0,56 - 1,07	-
(+60 kg)	1,02 - 1,16	0,70 -1,08	-
Divers			
Béliers (5) : 90 à 128 €	1,02 - 1,54	-	
Agneaux maigres : 57 à 93 €	-	1,66 - 2,82	-
Caprins (7) : 17 à 27 €		-	0,32 - 0,45
Boucs :			

Ovins : 1109
Les volumes présentés sont satisfaisants, mais la qualité laisse un peu à désirer. Cela s'explique par le fait que de nombreux éleveurs livrent leurs derniers agneaux pour cette saison. De nombreux acheteurs étaient présents et ont assuré le placement de 99% des animaux. Si les cours sont facilement reconduits dans les rares lots de qualité, on s'aperçoit rapidement que l'ambiance est assez morose dans le reste de la catégorie. Lessujets les moins prisés restent les agneaux lourds.
En brebis, béliers et caprins, les cours sont inchangés.

Effectifs : Agneaux: 936 - Brebis : 153
Béliers : 5 - Caprins : 7 - Divers : 8 .

Prochain marché le lundis 23 novembre.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 02/11/2015*

Ovins : 308	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	75 - 95	2,08 - 2,57
Agneaux gras	104 - 130	1,94 - 2,92
Brebis	61 - 90	0,99 - 1,23
Béliers	-	-

Les apports restent de bonne qualité permettant ainsi de tenir les tarifs en agneaux bien finis. Vente plus difficile en agneaux et brebis trop maigres.
Prochain marché le 16 novembre

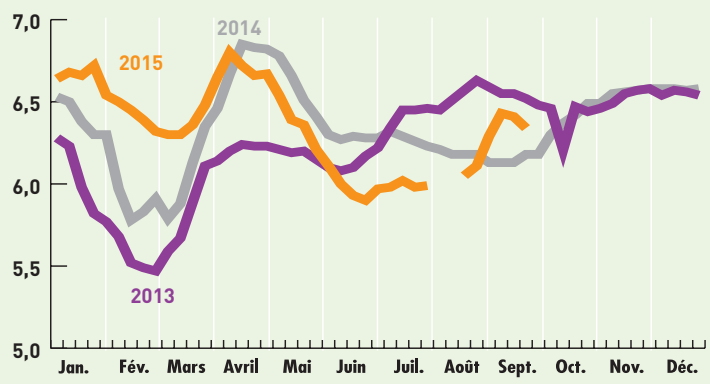
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 26/10/15 au 01/11/15*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,70 €	6,33 €
Couvert	16-19 kg	6,72 €	6,64 €	6,36 €
Gras	13 -16 kg	-	5,84 €	-
Gras	16-19 kg	-	5,61 €	-

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 26/10/15 au 1/11/15*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,34 €	6,37 €	2,39 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 26/10/2015 au 01/11/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Confor-mation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,54 -0,01	6,57 0,01	5,66 -0,05	-	-	-	-
	R Var.	6,28 =	6,33 -0,04	6,33 -0,03	-	6,67 =	6,69 =	-	-
	O Var.	-	-	-	-	6,29	-	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,42 -0,12	6,46 -0,01	5,63 -0,11	-	6,72 -0,09	6,50 -0,15	5,91 0,01
	R Var.	6,31 0,08	6,39 0,02	6,40 0,06	5,70 0,07	6,70 -0,11	6,64 -0,03	6,56 0,10	5,92 0,07
	O Var.	6,49	6,61 0,24	6,64 0,24	-	6,33 =	6,36 0,01	6,19 0,06	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	5,08 -	-		5,84 0,03	5,61 0,04	-
	O Var.	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone nord : Agneaux : prix des O totalement incohérents au marché car écarts non justifiés entre les R et les O. Brebis : Marché toujours stables.
Zone sud : Application du réseau.

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 2015*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 6,00
Canards de Barbarie mâles :
Canards de Barbarie femelles : pièce
Pigeons : euros/paire
Pintade 8,50 à 9,00 euros/pièce
Poulet (prix au kg vif) :
Poulet (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Label 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : 2,50 à 3,00 la douzaine

pas de cotation

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015 - 2/11/2015

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
2e coupe	220 à 230 €	180 à 190 €
3e coupe	210 €	180 €

Porcins

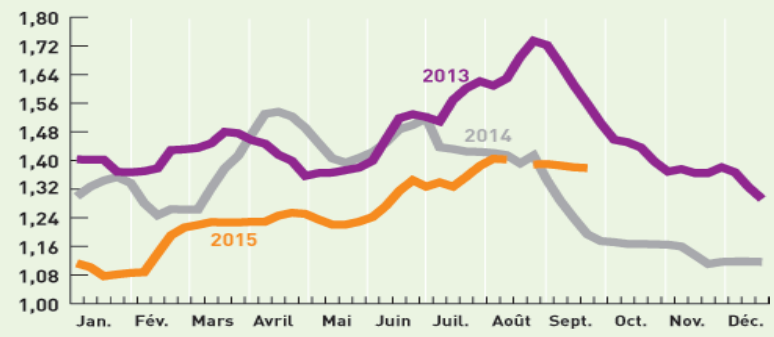
Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 5 novembre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **Pas de cotations.**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 23/10 au 29/10/15*

1,50 €/kg/carcasse euros

Plérin du jeudi



Veaux

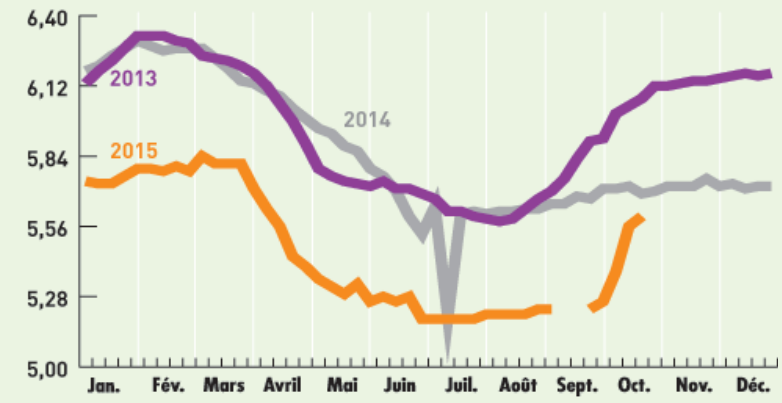
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 26/10/15 au 1/11/15*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	7,43 €	5,96 €	-
O	-	5,64 €	4,54 €	3,95 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 9/11/15 au 15/11/15*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	105	530 - 595 €	390 - 450 €	190 - 275 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		200 - 280 €	130 - 160 €	60 - 80 €	-
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		320 - 410 €	220 - 280 €	90 - 160 €	30 - 60 €
St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)*		470 - 520 €	320 - 400 €	180 - 230 €	70 - 100 €
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	982	130 - 210 €	100 - 180 €	20 - 80 €	10 - 50 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 26/10/15 au 1/11/15*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,75 €	2,48 €	1,75 €	–
Bons	2,43 €	2,13 €		

Céréales

Marché du 05 novembre 2015

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur.
BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	nov-juin	170	T	C
	fourrager		inc		C
Aube/Yonne	meunier	nov.-déc.	166	N	C
	fourrager	nov.-déc.	155	N	C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	nov.-déc.	147 à 148	N	C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	nov.-déc.	151	T	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Côte d'Or/Haute Saône	selon PS	nov.-déc.	160	V	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl	nov.-déc.	160	V	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne		nov.-déc.	164,50	N	C
Sud Côte d'Or		janv.-juin	170	N	C
POIS	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube/Yonne/Côte d'Or		nov.-déc.	205	N	C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	alim.animale		inc.		C
LUZERNES DÉSHYDRATÉES	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	17% 1ère main		n.p.		
PULPES DE BETTERAVE	**RÉCOLTE 2015**				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**	
Aube	6 mm 1ère main		n.p.		

Matériel

Tracteur

38 - Vds cause cess tracteur Valtra N101 toutes options 5190H pneus 20% usure adp fourche mx tbe.
✆ **07 77 97 07 29**

42 - Vds cse cessation tracteurs MF 260 cabine trés bon état + MF 152-140 Super
✆ **04 77 97 53 03 hr**

Travail sol

26 - Rech planteuse poireau à trou et cultirateau Simon. Faire offre au
✆ **06 03 90 61 31**

38 - Vds charrue Kuhn Master 120, 4 socs dévers + deport hydraulique, socs casi neuf, roue beg.
✆ **06 82 94 51 47**

58 - VENDS broyeur de haies Berry, très bon état, - charrue Huard 3 socs, - pulvé Hardi, 400 l., 8 m. (réf. 4407)
✆ **07 87 95 74 94**

Récolte

18 - Vds MB John Deere W540, TBE, 750HB, révision John Deere tous les ans, jamais maïs, matériel très soigné, 88.000 euros.
✆ **06 07 09 89 01.**

21 - RECHERCHE moissonneuses batteuses, - presses MD et presses à balles rondes Claas, JD, NH, Fahr, Welger, MF, Arobale, Krone (réf. 440A)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - vds moss bat NH 8060 coupe 3.96 m clim broyeur bon état prix 12 000 euros
✆ **06 31 55 75 45**

76 - Urgent, recherche moiss-batt New Holland, genre 80/70 ou modèle similaire.
✆ **06 21 49 50 89.**

Forestier

38 - Vends broyeur Farmi 260 chargement à la grue ou manuel année 2012. Prix HT 13 500 €.
✆ **06 70 85 82 80**

Agri. divers

01 - Vds stabulation cornadis 6m, 8 places, barrières, auges galva 6m, abreuvoir Thermolac75
✆ **04.74.61.22.38. hr**

01 - Vds adapt. Mailleux ferrure plate pour JD avec distribut. hydro + multiservices 2m + pulvé Tecnoma 21m DPA - tracteur JD 6300
✆ **04.74.22.03.78**

07 - Vds tracteur 85 Goldoni cabine année 2005 1100h compresseur de taille Lacmé 800 litres très bon état
✆ **06 80 17 03 17**

18 - Vends désileuse Silofarmeur, 1,36 m, Desiler, 8 ha maïs, état exceptionnel, à voir.
✆ **02 48 58 71 45 ou 06 78 25 55 64.**

18 - Vends broyeur de branches Bugnot BVE55, révisé, 750 h, 22 cv, diam. admissible 12 cm, TBE général, 7.800 euros.
✆ **06.07.09.89 01.**

30 - A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5-3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32- 36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

69 - Recherche cueilleurs à maïs moteurs coupes pneus broyeurs pour moissonneuses batteuses Claas John Deere New Holland Fahr JHC Braud et mois. Batt en panne et pour pièces.
✆ **06 24 48 24 53**

73 - Vds tract Massey Ferguson 5445, 90 cv, 2004, 1500 h, tbé + divers matériels, 4x4 Toyota LJ73, an 1991.
✆ **07 71 15 65 75**

88 - Vds tk Japy 550L grpe séparé chassis inox + serpentin de rechauff. ex cuve transfo 800E brabant Huard 3 socs TR65 sécurit à déclenchement 1000E
✆ **06 33 43 16 41**

Elevage

26 - Vds Mitsubishi L200 DU 122011 90000 kms hard top crochet bac de bennes TVA récupérable 14600 Euros ttc
✆ **06 10 42 17 19**

38 - Vds Cornadis veaux 3x6 places 4 barrières 3-4m 1 de 4-5m vêleuse travail déplaçable vis à grain 2,5 et 4m mélangeuse vis verticale 8m3 Berlingo 5 ans TBE 132000km.
✆ **06 75 28 71 10**

71 - Cause retraite vends 1 silo aliment 10 T, 1 pique-bottes 3 dents, 1 groupe electrogène 23 kwa sur tracteur.
✆ **06 13 81 44 25**

Véhicule

Utilitaire

21 - VENDS Partner HDI, 90 CV, 2013, clim. radar de recul, VE, FC, 3 places, regul de vitesse, 68 000 kms (43VB1)
✆ **06 62 32 99 18**

Tourisme

42 - Vds Peugeot 508 SW Anthracite D 2L Boite 6 02/08/2011 1ere main ttes options 113000 km 13800 euros
✆ **06 09 39 28 31**

Achat-Vente

Récolte

42 - Vds maïs ensilage enrubanné livraison assurée - très bonne qualité
✆ **06 82 29 74 85**

42 - Vds maïs enrubanné grosse quantité
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds foin prairie naturelle BC 120x80 bonne qualité zone rigotte condrieu
✆ **06 26 37 27 54 ou 04 74 87 47 77**

21 - VENDS 6 T. de foin prairie naturelle, bottes rectangulaires, 100 euros/tonne (réf. 4601)
✆ **06 60 29 60 39**

Bâtiment

AUER
VEND une ossature métallique neuve
Bâtiment longueur 47 ml
3 halls accolés de 19,85 ml (59,55ml)
Hauteur à la sablière 7 ml - Pente 22%
PRIX TRÈS ATTRACTIF
Nous contacter au **03 25 88 31 62**

Fourrage

01 - Vds foin bonne qualité 50 bottes rectangulaires 500kg env. + 400 petites de 25 kg pièce
✆ **04.74.61.22.38. hr**

Sarl TOURETTE vend
Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)
TÉL. **06 11 37 50 64**

18 - Agriculteur vend et livre paille de blé, bottes carrées 120x90 et 120x70.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.**

38 - Vends paille en bottes carrées et foin en bottes rondes. Contact ferme du lycée La-Côte-St-André
✆ **04 74 20 40 77**

69 - Vds foin (1ère coupe) très bonne qualité. Belle paille bottes carrées, livraison par 12 ou 24 T.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

71 - Vends paille et enrubannage, bottes rectangulaires, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Pépinière

84 - Vds env. 20 000 plants de sarriette de montagne, racines nues.
✆ **06 86 86 84 30**

Propriété

69 - Beaujolais St Laurent 69620 vente vigne 66 a 85 en activité Mussy les Côtes Mme Dupoizat.
✆ **04 67 86 31 25**

Terrain

38 - Agriculteur recherche à louer parc avec eau ou exploitation à reprendre en totalité, limitrophe 38 nord isère, 01-73. Pas sérieux ou curieux s'abstenir.
✆ **06 73 18 40 85**

69 - Viticulteur cherche vigne ou terrain plat à acheter secteur Quincié-Régnié.
✆ **06 52 92 69 49**

Divers

07 - Vds petit fourneau De Dietrich bois charbon H80 L60 L40 foyer 30x15 TBE 250 euros
✆ **04 75 64 70 52**

73 - Vds frigo Bitzer tbé, an 2009, fluide R 404 A, stockage 40 T, 300 m3, 5000 euros HT, équipement complet.
✆ **06 23 68 00 18**

Location

Autre

69 - Jeune retraité recherche 1 petite location à la campagne avec jardin ou terrain clos environ Lyon.
✆ **06 31 40 19 16 le soir**

Offre

Emploi

Société Aveyronnaise **RECHERCHE** technico-commerciaux H/F
pour commercialiser un concept de fertilisation innovant
auprès de ses partenaires agriculteurs
pour les départements suivants: 10 - 21 - 52 - 58 - 89.
Salaire fixe + com. + primes + véhicule + ordinateur + tél.
+ frais de repas pris en charge.
SOBAC
ZA - 12740 Lioujas - recrutement@sobac.fr

21 - Recherche apprenti exploitation céréalière, plaine dijonnaise. (rèf 4602)
✆ **06 09 47 64 69**

84 - ETA recrute tailleur(se) de vigne et oliviers, une saison d'expérience demandé, région Valréas et alentours.
✆ **07 50 91 03 10**

Service

58 - A Tamnay en Bazois local pour vente en circuit court (réf. 4503)
✆ **03 86 36 53 03**

74 - Disponible pour battage maïs travail sérieux étudie toutes propositions.
✆ **06 79 71 05 92**

Demande

Emploi

71 - Jeune homme de 34 ans ayant de l'expérience en agriculture (caprin et bovin), motivé, sérieux et ponctuel, recherche emploi.
✆ **07 89 27 58 68**

Mariage

Rencontre

58 - Homme 34 ans, non fumeur, courageux, agréable, fidèle, souhaite rencontrer femme entre 25 et 44 ans pour relation sérieuse. Ecrire à Terres de Bourgogne - CS 80075 - 21110 Bretenière (réf. 460C)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Animaux

Divers

73 - Cause cessation à vendre jument comtoise poulinière dress. calèche selle très docile avec enfants, 1500 euros à déb.
✆ **06 84 23 57 77 ou 04 79 65 83 75**

74 - Vds génisses pleines 38 39 et jeunes taureaux 38 IBR ok.
✆ **06 19 33 56 77**

74 - Vends VL + génisses fraîches vêlées troupeau montbéliarde à 9 000 l.
✆ **06 72 70 40 03**

Bovin

01 - Vds Blonde d'Aquitaine 1 taureau à génisse 3 ans 1/2 jeunes mâles 10 à 24 mois IBR A type mixte livraison possible
✆ **06.77.19.11.44**

ESPACE Affaires

Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
16 990 € Franco base
www.lambert-sa.com
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

Défi Mat
ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES
04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02
www.defimat.fr

TRACTEURS

	an	Heures	CV
CASE MXU 115, cab & pont suspendue	2007	3500	115
CASE Puma CVX 145, REL & PDF AV	2011	4300	145
CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau	2005	2000	74
CLAAS Celtis 436 rx + char MX T8	2007	3900	82
CLAAS Celtis 456 Plus RX, BE général	2008	5400	102
CLAAS Axos 310, boite 20/20	2011	1900	75
CLAAS Axos 330 + char MX T10, TBE	2011	1900	92
CLAAS Ares 566 RZ, clim bt 32/32	2005	7500	110
D-F Agrotron 110, semi PS, BE	1998	6200	110
FENDT 310, boite vario, chargeur	2013	1900	105
JD 5070 M, Power reverser, TBE	2012	1800	70
JD 5085 M, chargeur, TBE	2012	1800	85
JD 6150 R AP, char JD H360, TBE	2012	2700	150
JD 6230 P + char, PQ + 24/24 TBE	2008	7100	100
JD 6534, PQ + 24/24 TBE	2011	1800	125
JD 6530 P auto/eco 24/24, batis Quicke	2009	5200	120
MF 4270, bt 24/24	2000	4200	110
Mc C. CX 80 + char Q 630	2002	6000	80
Mc C. CX 85 XS, xtra shift	2007	5200	85
NH T 5050 + clim, char MX T8	2009	3200	97
RENAULT Temis 610 Z, bt 16/16 meca	2000	6800	105

ÉLEVAGE
FCHE À DESILER, Quicke Silocut 150, 2010, L 1,50m euro
DESILEUSE, Silodis 2900, 1996, 2,9 m³, porté, com teleflexible
BOL, RMH VR 12, 2001, 12 m³, com elect tapis AV
BOL, Kuhn Euromix 1 1380, 2006, 13 m³, com elect pesée
BOL, Tatoma MV 16 DUPLO, 2007, 16 m³, com elect pesée

GRAND CHOIX de matériel de fenaisons
DESTOCKAGE occasion du 14/11 au 30/11
FINANCEMENT 0 %
Offre valable pour toute commande de matériel disponible sur le parc taux 0% sur 3 campagnes 1ère échéances à 4 mois de la livraison sous réserve d'acceptation par l'organisme prêteur John Deere Financial.

DIVERS
GYRO BROY. PROMODIS DX 3002, 2006, 3 m, 2 rotor 6 cout.
GYRO BROY. SUIRE GF8000, 1,80 m, REV
EPAREUSE GYRAX gyramax 1251, 2007, 1,20 m, portée 5 m
H. ÉTRILLE CARRÉ, Sarclerse, 2008, 6 m, 5 rgs repliage hydro
H. DE PRAIRIE PONGE, EP 6, 2006, 6 m, 3 rgs étrilles
C. CROP KUHN Discover XM28, 2002, 3,40 m, syst. x 28 disq.
H. ROT. KUHN, HRB 303 D, 2004, 3 m, toute révisé, TBE
H. ROT. KUHN, HR 3003 D, 2008, 3 m, roul packer, TBE
ÉPAND. PROMODIS KVX 9000, 2004, 12 m³ porte Hyd. HV
ÉPAND. LEBOULCH, GOLIATH 162, 2011, 16 m³ porte guil. HV
ÉPAND. LEBOULCH, HVS 210, 2009, 11 m³ porte guil. HV
T. À LISIER PICHON TCI 7, 1997, 7000 L, bras pomp., cuve galva, REV
T. À LISIER TONALIS RE 810, 1996, 8100 L, bras pomp., cuve galva, REV
SEMOIR MONOSEM NCCM-4R, 2007, 4 rgs, Traceur hydro
SEMOIR NODET, 19 rgs, 3 m
COMB/SEMIS AMAZONE ADP 302 STAR, profi, 2003, H., Cultimix 3 m
DISTRIB/ENGRAIS KUHN MDS 935 R2, 2005, 1800L - lève sacs

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGE
ECONOMIQUE • ESTHETIQUE • DURABLE • SIMPLE
• POSSIBILITÉ DE MONTAGE • STOCKAGE
• GARANTIE DECENNALE • PME-PMI
• ELEVAGE • CHEVAL
STRUCTURE GALVANISÉE
Zone Industrielle des Gravasses
12200 Villefranche-de-Rouergue - Tél. : 05 65 81 29 66
www.batiments-kit-uniservice.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501

AFFÛTEUSE POUR CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE
Elle permet un affûtage de précision, sans dépose de la chaîne, directement sur le guide, des 2 côtés, suivant des angles d'affûtages réglables.
Moteur à circuit électronique, protégé par fusible, 220 V, puissance 85 W, 2,5 A.
157 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 453660
Livrée avec 1 meule de 4,5 mm d'épaisseur.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage
CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
453660		157,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG28 - Photos non contractuelles

CONCOURS CHAROLAIS
DE SEMUR-EN-AUXOIS

Le 56ème concours de reproducteurs charolais se tiendra
les MERCREDI 18 et jeudi 19 NOVEMBRE prochains
sous le HALL AGRICOLE de Semur.

Ce concours rassemblera 300 bovins inscrits HBC, sélectionnés parmi les plus beaux spécimens de la race, provenant de six départements.
- Le concours se déroulera le mercredi 18 novembre de 8h00 à 12h00, avec l'ouverture au public dès 9h00.
- Le jeudi 19 novembre 2015 à 15h00 aura lieu la visite officielle qui sera suivie de la lecture du palmarès et de la remise des récompenses.

Viande charolaise au menu mercredi & jeudi midi
Vente permanente de reproducteurs
Entrée gratuite au public

01 - Vds 2 taureaux repro charolais 2 ans BO dociles
✆ **06.78.33.81.17**

01 - Vds génisses 46 et 12 terme nov. déc. janv. origines certifiées sanitaire OK désinsectisation faite, contrôle par PCR négatif
✆ **06.37.72.17.46**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Génial et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + vaches pleines de ces taureaux, vêlages nov., décembre, janvier (réf. 440F)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends cse cessation cheptel charolais, HBC : 35 vaches et génisses pleines, vêlage nov-déc., 6 femelles de 18 mois, 11 laitonnes et 1 taureau de 4 ans. SCEA Jasset, 18600 Neuilly en Dun.
✆ **02 48 74 55 94 ou 06 38 88 12 13.**

18 - Elevage HBC vends un TB taureau charolais de 5 ans né dans l'élevage et choix de taureaux de 18 mois de très bonne qualité. EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt.
✆ **EARL Breton, 18 Germigny l'Exempt. Tél. 06 82 25 17 13.**

18 - L'élevage Jubert à Massay (18) vous invite à ses journées portes ouvertes les 12, 13 et 14 novembre 2015, reproducteurs HBC 1 et 2 ans.
✆ **06 07 75 73 13 ou 06 75 56 50 97.**

21 - Vends 10 taureaux 14 – 15 mois et 3 taureaux de 2 ans dont 5 taureaux pour génisses, IVMAT des mères de 103 à 115 , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 30 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (440E)
✆ **06 15 28 77 63**

21 - El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

SURVEILLANCE DES ÉLEVAGES


SÉCURITÉ DES EXPLOITATIONS


PLUS D'INFOS :
Romain Chabert 06 80 41 11 04
VISIONAUTE
www.agri-video-system.com

21 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, vêlage facile, calme. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 4403)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS veaux reproducteurs charolais SC, TGS, vaccinés, FCO, IA HBC ou non (réf. 4501)
✆ **06 84 12 12 35**

21 - Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 450B)
✆ **06 07 75 59 74 – 03 80 97 23 28**

25 - Rache Montbéliarde VEND ou ECHANGE vaches laitières, génisses pleines. Livraison assurée (réf. 460A)
✆ **06 82 66 55 60 - 03 81 50 46 81**

42 - Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge Montbéliard, prêt à saillir, super origine
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds 6 taureaux 18 mois HB charolais velage facile livraison assurée Chargueraud C. Mably
✆ **06 74 46 24 83**

42 - Vds taureau limousin 23 mois type mixte calme garantie sanitaire
✆ **06 87 36 94 37**

42 - Vds cause retraite vaches charolaises avec veau femelle idem IBR
✆ **04 77 64 33 40**

58 - Elevage Limousin VEND taureaux 2 ans, type viande et élevage, IBR A (réf. 4409)
✆ **03 86 22 43 27**

58 - VENDS bons taureaux 18 mois, - gros veaux reproducteurs HBC, IBR A. Gresle - Challement (réf. 4406)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS TB taureau, cause consanguinité, IND IBR, année 2012 (réf. 4504)
✆ **03 86 27 30 71**

58 - VENDS taureaux 18 mois SC Limousin, - 1 taureau 4 ans Limousin HBL, gen. sans corne, fils de Viking IA, - 1 taureau charolais 30 mois, gen. S.C., HBC, docile, élev. IBR A. Luzy (réf. 46VB1)
✆ **03 86 30 15 63 HR**

58 - VENDS reproducteurs Blond d'Aquitaine mâles et femelles 18 mois et veaux de l'année (réf. 460B)
✆ **06 83 26 95 44**

58 - Cause cessation vends taureau 30 mois, HBC, TGS, origine Batho. 4 génisses pleines (rèf 46VB2)
✆ **03 86 58 34 50**

69 - Vds jeunes reproducteurs limousins TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Elevage limousin vend veaux reproducteurs TBO père et mère inscrits TBS. Prix raisonnable.
✆ **06 82 22 56 77**

69 - Vend très bon taureaux charolais inscrits 17 mois ind Ibr-bvd. Garantie vêlages faciles type élevage et viande. Très docile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

69 - TBO taureaux 18 mois HBC charolais TGS Savigny (69) - www.elevagegrangesteph.e-monsite.com
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds taureau limousin né le 15/02/2011 cause consanguinité.
✆ **06 59 69 36 62**

69 - Vds petites génisses Montbéliardes de 15 jours à 1 mois. Mère CL Indem IBR.
✆ **04 74 66 91 09 ou 06 72 12 98 13 HR**

71 - Vds taureaux 18 mois et veaux de l'année, HBC, garanties sanitaires et livraison, indemnes IBR. Gaec Dufraigne 71190 La Tagnière.
✆ **06 07 69 80 55**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 - 06 74 09 49 89**

71 - Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

71 - Elevage limousin HBL vend génisses 2 ans, mâles 1 an 2 ans et 1 adulte, mixtes calmes, TGS.
✆ **06 83 32 99 87**

71 - Elev. limousin Jouanin vd taureaux 20 mois, HBL ou non, TGS, TBO, livr., très calmes.
✆ **03 85 25 36 41 H.R.**

71 - Eleveur salers bio vend 7 velles 14-15 mois, très bonnes origines, IBR A.
✆ **06 76 05 37 15**

71 - Vends taureaux repro. 18 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71 St-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

88 - Vends magnifique taureaux blond d'aquitaine 700 kg idem IBR, Paratub, BVD. Livraison, se conduisent au la corde, très calme. 3 vaches suitées.
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

Caprin

07 - Vends 20 chèvres cause surnombre, pleines, mise bas début février troupeau CL
✆ **06 82 51 45 02**

Ovin

58 - VENDS béliers charolais antenais non inscrits, garanties sanitaires (réf. 4402)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

71 - Vends cause cessation 70 brebis charollaises inscrites, 50 agnelles N.I.
✆ **03 85 96 98 15 ou 06 81 90 01 12**

74 - Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses plein air du 16 au 27/11, prix de 1 à 20 poules (4 euros), de 21 à 50 (3 euros), de 51 à 100 (2.50 euros) + de 100 (2 euros) sur commande. GAEC du Pontot à Gevrey Chambertin (réf. 450A)
✆ **06 80 41 58 75**

Chien

74 - Vends 5 chiots Border Collie purs, pucés, vaccinés. Nés fin sept 2015. 400 euros, certif. d'identif. mère n° 250 269 801 535 677, portée de 5 chiots.
✆ **06 76 98 28 78**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DÉMISSION

SCI VIGNOLLES

**Société Civile Immobilière
au capital de 1 500 euros
rue Gaston Chevrolet
ZI Beaune Vignolles
21204 Beaune cedex
RCS Dijon 480 098 458**

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 22/11/2011 a pris acte que Monsieur Brignoli a :

- cédé les 50 parts qu'il détenait dans la société à Monsieur Hervé Gantier, déjà associé.

- démissionné à compter du même jour de ses fonctions de cogérant au sein de la société

L'assemblée a modifié corrélativement l'article 7 des statuts ayant trait à la répartition du capital.

Pour avis.

AL214615657

SUCCESSION

AVIS DE NOMINATION D'UN CURATEUR À SUCCESSION VACANTE

Suivant requête déposée par Maître RAIMBAULT, Avocat membre de la SCP SOULARD-RAIMBAULT, 6 rue Hernoux, 21000 Dijon

Le Président du Tribunal de grande instance de Dijon a, par ordonnance du 5 février 2015:

- Déclaré vacante la succession de Monsieur Eugène GUIGUE, né le 8 septembre 1907 à Diconne (71) ayant demeuré en son vivant à Varennes 21200 Ruffey les Beaune (21), et décédé le 27 septembre 1981 à Dijon (21000)

- Nommé en qualité de curateur Monsieur le Directeur Régional de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, France Domaine, Gestion des Patrimoines Privés, 25, rue de la Boudronnée, 21000 Dijon,

- Donné au curateur tous les droits et pouvoirs prévus aux articles 809-2 à 810-12 du Code civil et 1342 à 1353 du Code de procédure civile,

Pour avis.

SCP Soulard-Raimbault.

AL214615670

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Par M. Gruber Jean, Bernard, et Mme Dreano Yvette, son épouse, demeurant ensemble à Dijon (21121), Domaine de l'Orangerie 98 EF avenue Victor Hugo.

Nés M. à Torpes (25320), le 25 janvier 1942, et Mme à Belfort (90000), le 29 avril 1942.

Mariés sous le régime de la communauté légale de meubles et acquêts à Belfort, le 8 juillet 1963.

Avec aménagement de leur communauté par adjonction d'une clause de préciput.

Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me André COMPAGNE, notaire à Besançon, le 03 novembre 2015.

Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Me André COMPAGNE, notaire à Besançon.

Pour avis et mention.

Me André COMPAGNE, notaire.

AL214615643

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Véronique VARLET , Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Pascal MASSIP, Marc PRIEUR, David BELOU, Véronique VARLET et Guillaume LORISSON notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à Dijon (Côte d'Or) 1 Place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, le 27 octobre 2015, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

Monsieur Michel JASICKI, Retraité et Madame Odile LAKERMANCE, Retraitée,

son épouse, demeurant ensemble à Varanges (21110) 15 Lotissement Soleil.

Monsieur est né à Montceau les Mines (71000) le 22 août 1939,

Madame est née à Sanvignes-les-Mines (71410) le 26 février 1939.

Mariés à la mairie de Saint Vallier(71230) le 7 juillet 1962 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL214615653

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Gevrey-Chambertin : Terre à vigne AOC Gevrey-Chambertin.

11 a 00 ca - Pressonnier: BI-10

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 30/11/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL214615669

MODIFICATION DE STATUTS

MS SOULIER

**Société À Responsabilité Limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 8 Place du 30 Octobre
21000 Dijon
8 601 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 19 Octobre 2015, l'associé unique décide d'étendre l'objet social de la société, à compter de ce jour, aux activités suivantes: la location et la vente de véhicules sans chauffeur.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL214615654

ETOILE CENTRE EST

**SARL au capital social de 72 000 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 Longvic 408
657 336 RCS Dijon**

Le 27 octobre 2015, l'Assemblée Générale a décidé de modifier l'objet social à la propriété, l'administration et la gestion de tous biens immeubles, droits immobiliers et participations de toutes sociétés immobilières à compter du 1er novembre 2015.

Aux termes de cette même assemblée et à compter de la même date, il a été décidé d'abandonner la variabilité du capital social et d'adopter un capital fixe, s'élevant à ce jour à 63 000 euros.

Pour avis.

AL214615660

ROUTE D'OR E.C.

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 €uros
Siège social : 14 rue de la Maladière
21220 Brochon
RCS Dijon : 812 933 323**

Par décision du 02 novembre 2015, l'associé unique a adopté les modifications suivantes :

La dénomination sociale a été modifiée et devient «O.F.E.C.», à compter du 02 novembre 2015.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

- Ancienne mention : «ROUTE D'OR E.C.»

- Nouvelle mention : «O.F.E.C.»

Il a également été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 02 novembre 2015 et de modifier, en conséquence, l'article 4 des statuts.

- Ancienne mention : Le siège social est fixé 14 rue de la Maladière 21220 Brochon

- Nouvelle mention : Le siège social est fixé 46 rue Balzac 21000 Dijon.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis.

AL214615664

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

WALTER & GARANCE AVOCATS

**Société d'Avocats inscrite au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant
BP 90406
37304 Joue-Les-Tours Cedex**

EUROMUSES

**SARL au capital social de 11.433 Euros
Siège social : 17, rue Amiral Roussin
Dijon (Côte d'Or)
R.C.S. Dijon 950 380 725**

Aux termes des Décisions de l'Associée Unique du 22/10/2015, Monsieur Julien LAVERGNE, demeurant à Saint Avertin (Indre et Loire) - 6, rue du Petit Bois, a été nommé Gérant en remplacement de Monsieur Daniel LINUESA démissionnaire.

Pour avis.

AL214615663

DISSOLUTION LIQUIDATION

SUREVE

**Société civile en liquidation
au capital de 228,67 €
Siège social :
La Mailloderie du Haut
89560 Druyes-les-Belles-Fontaines
400 935 979 R.C.S. Auxerre**

Suivant procès-verbal en date du 20 octobre 2015, l'assemblée générale extraordinaire a :

- décidé la dissolution anticipée de la Société, à compter du 31 octobre 2015.

- nommé en qualité de liquidateur : Mme Suzanne Guiguen, demeurant 3 Rue André Bernard 93110 Rosny Sous Bois

- fixé le siège de la liquidation au siège social , adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les actes et documents concernant la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre

Le liquidateur.

AL214615655

SARL YAMII

**en liquidation
au capital de 10000 euros.
Siège: 8 rue coupée de longvic,
21000 Dijon.
RCS Dijon 800694622**

A compter A.G.E du 30-06-2015: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Dépôt comptes de liquidation au RCS de Dijon.

AL214615656

CUMA DU BOIS ROUGE

**à Chailly-sur-Armançon
N° d'agrément : 21/391
RCS Dijon : 319 972 188**

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4/11/2015 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA du BOIS ROUGE, à compter du 4/11/2015 et désigné aux fonctions de liquidateur :

Alain PERROT demeurant à Chailly-sur-Armançon

Marcel TACHOT demeurant à Chailly-sur-Armançon

Lesquels disposent à cet effet de tous pouvoirs.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à la Mairie, 21320 Chailly sur Armançon siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon

Pour avis.

Les Liquidateurs.

AL214615665

CUMA DU BOIS ROUGE

**Société en liquidation
Siège social : Mairie,
21320 Chailly-sur-Armançon
N° d'agrément : 21/391
RCS Dijon : 319 972 188**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de clôture de liquidation s'est réunie le 5/11/2015, sur convocation des liquidateurs.

Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les Liquidateurs.

AL214615666

IN MEDIA VERITAS

**société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 allée André Derain
21000 Dijon (Côte d'Or)
790 189 963 RCS Dijon**

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 7/09/2015, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 7/09/2015. M. Kevin LION, demeurant à Dijon (Côte d'Or) 4 allée André Derain a été nommé comme liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à Dijon (Côte d'Or) 4 allée André Derain.

Pour avis,

AL214615667

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 14/10/2015 à Longvic, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée,

Dénomination sociale: HIGHEREDME,

Siège social : 8 Chemin de la Noue,21600 Longvic,

Objet social : La mise en relation d'écoles étrangères et/ou françaises avec des étudiants étrangers et/ou français.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de Dijon,

Capital social: 1000 euros,

Transmission des actions : la cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés. Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Président : Arnaud Catinot 1 Avenue Berthelot

69007 Lyon

AL214615615

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaune (21200) du 5 octobre 2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : société par actions simplifiée.

- Dénomination : SHERWOOD PARTICIPATIONS.

- Siège : 10 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 Beaune.

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au

Registre du commerce et des sociétés.

- Capital : 1 000 euros.

- Objet : la Société a pour objet, en France et dans tous pays : l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, la gestion et l'animation des entreprises et sociétés ainsi détenues ; - l'activité de conseil et de consulting dans les secteurs viticole et agroalimentaire et/ou dans des secteurs en relation directe ou indirecte avec les sociétés dans lesquelles la Société détiendrait une participation ; -l'acquisition, la cession, la location, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; - l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en gros, demi-gros et détail, en bouteilles, en vrac, en moûts ou en raisins, et plus généralement de toute boisson alcoolisée ou non et de tout produit se rapportant à l'activité vinicole ainsi que toute opération de négociation et de commission.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. Les cessions d'actions aux tiers, à l'exception des cessions entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants de ceux-ci, même si le conjoint, ascendant ou descendant n'est pas associé, sont soumises à l'agrément de

la collectivité des associés.

- **Président** : Monsieur Marc Plantegenet demeurant 23 rue du Faubourg Bretonnière - 21200 Beaune.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.

Pour avis le Président

AL214615649

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP passé à EXINCOURT en date du 21.10.2015 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société civile immobilière

Dénomination: CHENOVIMMO

Siège: 15 rue Haute, 21220 Collonges Les Bévy

Objet social principal: l'acquisition de tous biens ou droits immobiliers, terrains à bâtir, immeubles bâtis anciens ou neufs, l'aménagement, la construction sur tous terrains acquis par la société, la rénovation, la réhabilitation de tout immeuble, l'échange, la revente des biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. David BOXBERGER, demeurant 8 rue Haute – 21220 Collonges Les Bévy

Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Dijon

Pour avis

AL214615650

MVD

Dénomination : MVD

Forme : SARL

Capital : 100 euros

Siège : 51 av du Drapeau 21000 Dijon

Objet : Organisation de tout événement public, privé ou associatif: spectacle, concerts, fêtes, conventions, séminaires, vide-dressing, dépôt vente. Achat, vente, location et dépôt de produits dans le domaine du prêt à porter.

Durée : 99 ans

Gérant : M. Romain MORLE, 51 av du Drapeau 21000 Dijon

RCS : Dijon

AL214615658

AVIS DE CONSTITUTION

Le 28 Octobre 2015, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dénommée «AXE INVEST» au capital de 1.000 EUROS, divisé en 100 parts,

Siège social : 55, Rue Sambin 21000 Dijon,

Objet : achat, revente, location de biens immobiliers, de fonds de commerce, marchand de biens, assistance conseils et promotion dans l'immobilier,

Durée : 99 ans,

Président : Xavier CHAULLET, demeurant 22, Rue Garibaldi – 92150 Suresnes,

Agrément : cession libre, Admission : chaque action donne droit à une voix

La Société sera immatriculée au R C S de Dijon.

AL214615661

CHAMPEAU CASANAVE

**Société par Actions Simplifiée
Au capital de 762.627,29 euros
Siège social : 64 rue du 4 septembre
58600Fourchambault
337 516 587 RCS Nevers**

Rectificatif du texte paru le 7 Août 2015

Il convient de lire :

Augmentation du capital :

Nouvelle mention : 762.627,29

Décision du 2 Août 2015

Changement Commissaire aux comptes titulaire et suppléant

Commissaire aux comptes titulaire :

Ancienne mention :

La société A.E.C. Audit et Commissariat, sise 40, avenue du Général de Gaulle, 03100 Montluçon

Nouvelle mention :

La société AUDICE ALPES sise 24, rue Guillaume Fichet, 74000 Annecy

Commissaire aux comptes suppléant :

Ancienne mention :

Monsieur Pierre Desforges domicilié 1, route de Bourgogne, 03400 Yzeure

Nouvelle mention :

Monsieur Marc Paquier domicilié 24, rue Guillaume Fichet, 74000 Annecy

Pour avis et insertion

AL214615652

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

JULIA EDITING

**SARL au capital de 100 €
Chemin de Vaussage 58530 Dornecy
RCS Nevers B 529 635 294**

Par AGE du 1er /11/2015, il a été décidé de transférer le siège social du Chemin de Vaussage 58530 Dornecy, au 171 rue Veron 94140 Alfortville à compter de ce jour. L'article 4 des statuts est modifié.

Mention faite au Greffe de Nevers

AL584615539

SELARL CABINET DENTAIRE 88 COLBERT

**Société D'Exercice Libéral À Responsabilité Limitée au capital de 3 000.00 €
Siège social : 2 place de la Résistance
58000 Nevers
RCS Nevers 811 054 907**

Suivant décisions de l'associé unique du 02/11/2015, le siège social a été transféré, à compter du même jour, de 2 place de la Résistance, Nevers (Nièvre), à 88 avenue Colbert, Nevers (Nièvre). En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL584615542

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juri
SOCIÉTÉ D'AVOCA

**ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Me Arnaud SARLAT
Siège Social : Bourges
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers - 6 rue Hoche**

RG CONSEILS

**SARL au capital de 400 000 euros
porté à 500 000
euros Siège social: 6 rue Hoche
58000 Nevers
RCS Nevers 393 036 199**

Il résulte de la réunion de l'associé unique du 21/10/2015, les modifications suivantes dans l'avis antérieurement publié :

Ancienne Mention : Capital social : 400 000 euros

Nouvelle mention : Capital social : 500 000 euros.

Pour avis, le Gérant.

AL584615554

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Tribunal de Commerce de Perigueux

Par jugement en date du 27/10/2015, le Tribunal de Commerce de Périgueux a prononcé une Ouverture d'une procédure de Redressement judiciaire sans administrateur judiciaire L 631-7 à l'égard de :

TLMP DISTRIBUTION

33, avenue Jean Jaurès

24750 Trélissac

R.C.S. PERIGUEUX : 448 300 178

ETS SECONDAIRE:

ETS SECONDAIRE:

TLMP DISTRIBUTION

route Départementale N° 40

Lieudit le Magny

58180 Marzy

a nommé Me Aurélien TEXIER - Mandataire Judiciaire

123, Avenue georges POMPIDOU

24750 TRELISSAC

Les créanciers ont deux mois à compter de l publicité au BODACC pour déclarer leur créance entre les mains du mandataire judiciaire.

Le Greffier.

AL584615541

MODIFICATION DE STATUTS

SAS ENTREPRISE CHABANNE

**Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 €
Siège social : Allée des Taillandiers
ZI Le Tremblat
58200 Cosne Cours Sur Loire
487 656 977 RCS Nevers**

Suivant délibération extraordinaire de l'associée unique du 2 novembre 2015, il a été décidé de :

Nommer en tant que Président, , en remplacement de Monsieur Gérard Delomier, démissionnaire, Monsieur Stéphane Monier, né le 11 août 1973 à Montbrison (42600), demeurant 24 B avenue de la Gare, 58400 Mesves-sur-Loire, pour une durée illimitée.

Nommer :

En tant que commissaire aux comptes titulaire la SARL ETC AUDIT, représentée par Madame Laëtitia COUVOISIER, Place de l'Europe, 89000 Saint-Georges-sur-Baulches ;

En tant que commissaire aux comptes suppléant la SA ETC, Place de l'Europe, 89000 Saint Georges-sur-Baulches.

changer la dénomination de la société qui devient ENTREPRISE CHABANNE.

Le tout avec effet rétroactif au 1er novembre 2015.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, Le Président

AL584615533

CENTRALE CARTOUCHE

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Ancien siège social :
128, Avenue du 8 Mai 1945
58660 Coulanges-Les-Nevers
Nouveau siège social :
13, Boulevard Camille Dagonneau**

58640 58640 Varennes-Vauzelles
811 060 466 RCS Nevers

Il résulte d'une AGE du 7 octobre 2015 les modifications suivantes d'une mention antérieurement publiée :

Siège social :

*** ancienne mention :** 128, Avenue du 8 Mai 1945 - 58660 Coulanges-Les-Nevers

*** nouvelle mention :** 13, Boulevard Camille Dagonneau - 58640 Varennes-Vauzelles

AL584615545

SCI LES MONTAPINS

Société Civile Immobilière
au capital de 600 € porté à 2 400 €
Ancien siège social : Charry
58330 Bona
Nouveau siège social :
37, Boulevard Victor Hugo
58000 Nevers
808 444 343 RCS Nevers

Il résulte d'une décision unanime des associés du 13 octobre 2015 les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

- Capital social :

***** ancienne mention **:** 600 €

* nouvelle mention **:** 2 400 €

- Dénomination sociale :

***** ancienne mention : SCI DES LOGES

* nouvelle mention : SCI LES MONTAPINS

- **Siège social** :

* ancienne mention : Charry – 58330 Bona

***** nouvelle mention **:** 37, Boulevard Victor Hugo – 58000 Nevers

- **Gérance :**

***** ancienne mention : Mr Jacques Theuriot

* nouvelle mention : - Mr Thierry Lemoine dt à Varennes Vauzelles (58) – 11, rue Jean-Baptiste Poquelin

- Mr Basile Khouri dt à Nevers (58) – 12, rue de la Raie

Pour avis

La Gérance

AL584615549

→ CESSION

Maître Sophie KOWAL
Notaire administrateur
70 avenue de Paris
58320 Pougues Les Eaux

INSERTION RECTIFICATIVE

Suivant acte reçu par Me MENIGOZ, notaire à Pougues Les Eaux, le 29 septembre 2011, enregistré le 14 octobre 2011, bordereau 2011/1320, case n°2, extrait 3034,

M. Jean Louis GALLAS, époux de Mme Nadine MORIN, demeurant à Varennes Vauzelles (58), 6 avenue Julien Giraud,

A cédé à la SNC dénommée S.L au capital de 10.000,00 € ayant siège social à Varennes Vauzelles (58), 23 rue Benoît Frachon, immatriculée au RCS de Nevers sous le

n°534.160.486,

Un fonds de commerce de bar, café, jeux, bimbeloterie, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, connu sous le nom «Le clos Saint Louis», exploité à Varennes Vauzelles (58), 23 rue Benoît Frachon,

Prix : 180.000,00 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 167.575,00 € et aux éléments corporels (hors stock de tabac, confiserie, bimbeloterie, télécartes, alcool) pour 12.425,00 €.

Entrée en jouissance au 1er octobre 2011.

Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C. en l'Étude de Pougues les Eaux, 70 avenue de Paris où domicile a spécialement été élu à cet effet.

Pour insertion Me KOWAL.

AL584615558

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCI LES BRUYERES DE CRECY

Maître Lucile AUBRY, Notaire au sein d'un Office Notarial à CIRE D'AUNIS (Charente-

Maritime) 2, rue du Four.

Société dénommée « SCI LES BRUYERES DE CRECY », société civile

immobilière, au capital de 60 064,91 € dont le siège social est à Decize (58300), Crécy,

59 route des Bruyères, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°402 020 762.

Aux termes d'une assemblée extraordinaire en date du 27 octobre 2015, les associés

ont pris acte, à cette même date, de la démission aux fonctions de gérant de M. Daniel Genty

et de la nomination, à compter du même jour, de Mme Zineb Rehab épouse genty

demeurant à Bernay Saint Martin (17330) 24 allée des Castors.

En conséquence, l'article treize des statuts sera modifié.

Ces modifications statutaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés

de NEVERS.

Pour avis

Le Notaire.

AL584615538

KILIC BATIMENT

SARL au capital de 10000 €
Siège social:47 Bis Rue Henri-Bouquillard,
BP 80009, 58022 Nevers Cedex
811658582 RCS Nevers

L'AGE du 30/10/2015 a nommé en qualité de co-gérant Monsieur Emektar Cihan, demeurant 29 rue Michel Baroin, 58000 Nevers.

Modification au RCS de Nevers

AL584615540

→ NON DISSOLUTION

ACTION COMM

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 15 300.00 €
Siège social : 16 rue Jean Gautherin
58000 Nevers
439 848 482 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGE du 23/10/2015, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé la continuité de l'activité de la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL584615506

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

EURL EMA OUSTRIC

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 3 500 €
Siège Social : 37, Route de Bourgogne
58000 Saint Eloi
510 131 485 RCS Nevers

L'Associée Unique a, par décisions en date du 21 octobre 2015, approuvé le compte définitif de liquidation et constaté la clôture de liquidation à compter du 31 août 2015. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL584615543

CUMA DE JOURLAND

Société en Liquidation
Siège social Jourland
58140 Saint Martin du Puy
N° d'agrément 58-311
N° d'immatriculation au R.C.S
332899327 R.C.S. de Nevers
Liquidateurs : M. NICOT Michel
M. FERREY Dominique

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 4 novembre 2015 à Saint Martin du Puy sur convocation des liquidateurs :

M. NICOT Michel

M. FERREY Dominique

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs.

AL584615548

→ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Châtillon en Bazois du 25/09/2015 a été constituée une société civile nommée : société civile du jeu de paume

Objet : Achat et location de biens immobilier

Capital : 1.500 € Siège social : 4 rue de Chambonne, 58110 Châtillon-en-Bazois

Durée : 99 ans

Gérance : M.Patrick Joly, 4 rue de Chambonne, 58110 Châtillon en Bazois

Immatriculation : RCS de Nevers.

AL584615536

Office notarial de Clamecy
(58500)

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET, notaire associé à Clamecy, le 23 /10/2015, enregistré à Nevers, le 28/10/2015, Bordereau 2015/1091, case 1, a été constituée la société civile dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA BOUILLE 58(suivie du sigle le cas échéant)

Siège social Surgy (58500), 1 rue de la Bouille

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.

Objet social : La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social..

Capital social variable : MILLE EUROS (1000 €) constitué d'apports en numéraires

Gérance :.Monsieur Michel Marlot demeurant à Surgy (58500) 1 rue de la Bouille

Parts sociales : Cession libre entre associés et entre ascendants et descendants d'un associé et au profit du conjoint d'un associé. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale

Immatriculation de la société au R.C.S de Nevers.

Pour Avis, Maître Guillaume DINET

AL584615537

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/11/2015, il a été constitué une SARL dénommée : GLOBALE CONSTRUCTION.

Siège social : 23 Rue Gambetta 58600 Fourchambault.

Capital : 2000 €.

Objet : Maçonnerie, enduit, placo, peinture.

Gérance : M. Akturk Nebi, 42 Rue Franchet d'Esperey 58000 Nevers.

Durée : 99 ans.

Immatriculation au RCS de Nevers

AL584615544

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution de SCI - Acte SSP en date à Nevers du 27.10.2015

Dénomination sociale : ROSAU

Siège social : Le Pré de la Route 58320 Pougues-Les-Eaux

Objet social : Gestion d'un patrimoine immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué d'apports en numéraire

Gérance : M. Guillaume ROSE dt 12 Route des Picardeaux 18320 Beffes et M. Julien SAULU, dt Rue de Satinges 58320 Pougues-Les-Eaux

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas : agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance.

AL584615546

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE L'ÉTANG

Capital : 66 000 euros

Siège social : Baye 58110 Bazolles

Objet : Acquisition et gestion de biens et droits immobiliers.

Durée : 99 ans

Gérant : Melle Fabienne Alibeu Baye 58110 Bazolles

Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.

RCS : Nevers.

AL584615547

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Varennes-Vauzelles (Nièvre) du 03 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : UCELIUM

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 781.200 euros

Siège social : 63, boulevard Camille Dagonneau – 58640Varennes-Vauzelles.

Objet : La participation dans toutes sociétés ou entreprises, la définition de la politique de groupe, l'animation de services communs aux sociétés qu'elle contrôle ou sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : M Bruno Zamora, dt 74, rue du Dr Michel Gaulier – 58640 Varennes-Vauzelles.

Directeur Général : Mme Sylvie Poughon épouse Zamora, dt 74, rue du Dr Michel Gaulier – 58640 Varennes -Vauzelles

Commissaires aux comptes :

- **Titulaire :** Société CECCOTTI Thierry et Associés – lieudit « Aux Arramous » - 32600 LIAS

- **Suppléant** : Société Analyse et Audit – 13, rue de Rougemont – 75009 Paris

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Le transfert d'actions est libre entre associés. Toute autre mutation d'actions doit être autorisée par décision collective des associés.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président,

AL584615555

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/11/2015, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : la bonne aubaine

Objet social : Achat, ventes, dépôt d'antiquités brocantes de meubles et accessoires en équipement de la personne

Siège social : 4 rue Marguerite Duras, 58000 Nevers.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Nabet Franck, demeurant 4 rue Marguerite Duras, 58000 Nevers

Immatriculation au RCS de Nevers.

AL584615556

SCP JP JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc

58200 Cosne Cours Sur Loire

Suivant acte reçu par Me JPJACOB, Notaire à Cosne Cours Sur Loire, le 4/11/2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : SCI

- **Dénomination** : SCI DU CROT

- Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et généralement toute opération civile pouvant se rattacher directement ou indirectement audit objet.

- siège social : Guipy (Nièvre) la Brosse

- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

- Apports en numéraire : la somme globale de 1.000 Euros

- Capital social : 1.000 euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune, numérotées de 1 à 100.

- Gérance : suivant PV d'assemblée générale extraordinaire en date à Guipy du 4/11/2015, ont été nommés comme cogérants pour une durée indéterminée avec faculté d'agir ensemble ou séparément : Mr DENIS Jean-Marie, dt à Guipy (Nièvre) «La Brosse» et Mr TETE Emilien, dt à Guérigny (Nièvre) 13 grande rue.

Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL584615557

YONNE

→ TRANSFERT DE SIÈGE

EARL DU FRÉBINIER

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 26 300,00 euros
Siège social : 1 bis rue de Frébinier
89150 Dollot
429 623 861 RCS Sens

Par décision en date du 15 septembre 2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à Vallery (Yonne), la Grande Justice, 1 rue des Ménagers. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne) où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL894615446

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'associé unique du 1 octobre 2015 de la société SENY, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, siège social : 175 avenue de Sénigallia, 89100 Sens, RCS Sens n°753 435 320.

Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 1 octobre 2015 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.

Ancienne mention : 175 avenue de Sénigallia, 89100 Sens.

Nouvelle mention : La Plaine Champ Bertrand - Zone Sens Sud, 89100 Sens.

AL894615710

PARADISES

SCI au capital de 7 500 euros
Siège social: 1 Rue de L Église
89250 Hauterive
482 538 659 RCS Auxerre.

L'AGE du 01/11/2015 a transféré le siège social à 150 rue Gabriel Péri 94250 Gentilly à compter du 01/11/2015. Immatriculation au RCS de Créteil.

AL894615699

D.A. MANAGEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue du Clos Muscadet
89300 Joigny
533799359 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 1er Août 2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2 rue du Clos Muscadet 89300 Joigny au 10-12 rue Muratet, Villa 24, 31200 Toulouse à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

AL894615703

MAINTENANCE ELECTRICITE SERVICES – M.E.S.

S.A.S. au capital de 5 000 €
Siège social : 11, Route Nationale 6
89340 Le Petit Chaumont
532 287 588 RCS Sens

L'A.G.E. du 01/10/15 a décidé de transférer le siège social à Houlbec Cocherel (27120), 7, allée des Bois, ce à compter du 01/10/15. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL894615709

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

→ MODIFICATION DE CAPITAL

SCI AUXERRE PLATEFORME

capital : 1.112 €
Siège social : 5, avenue Jean Moulin
89000 Auxerre
RCS Auxerre 525 338 901

Aux termes de l'AGM du 28/07/2015, le capital a été augmenté de 200.000 € par incorporation de réserves et de 296.784,70 € en numéraire, puis réduit de 447.902,09 € pour apurement des pertes. A la suite de ces opérations, le capital s'élève à 50.000 €. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL894615738

→ CHANGEMENT DE NOM

CHANGEMENT DE NOM

Mme **Jobard** nom d'épouse : Faust (Natacha, Nadia) née le 29 novembre 1976 à Caen (Calvados) demeurant 4 rue Du Bréau - La Cave à Lindry (Yonne) dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de : **Brière**

AL894615711

→ MODIFICATION DE STATUTS

SARL CHASSE PECHE PAINTBALL

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 750 €
57 rue Émile Zola, 89100 Sens
RCS Sens 492 703 848

Aux termes d'une délibération en date du 14 octobre 2015, l'assemblée générale extraordinaire a décidé :

- de changer de dénomination sociale, laquelle sera désormais : SARL BRUNO BOULANGER,

Pour avis, la gérance.

AL894615661

SARL REYNAUD (ANCIENNE DÉNOMINATION) SCEA REYNAUD (NOUVELLE DÉNOMINATION)

SARL transformée en SCEA
au capital de 3.000 euros
Siège social : Route de Chablis
89800 Prehy
RCS Auxerre 485 334 585

Aux termes d'une assemblée du 30/9/2015, il a été décidé de transformer la SARL en SCEA à compter du 30/9/2015, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Ainsi, les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Forme : SARL

Dénomination : SARL REYNAUD

Objet social : Exploitation de tous biens agricoles et viticoles.

Nouvelles mentions :

Forme : SCEA

Dénomination : SCEA REYNAUD

Objet social : La société a pour objet :

- L'exploitation de tous biens viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité.

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérant : Le mandat de gérant de Julien Brocard a pris fin le 30/9/2015. La société FINANCIERE CHAUDENAY, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est situé Route de Chablis à Préhy (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, a été nommée nouveau gérant pour une durée indéterminée.

Cessions de parts sociales : Soumises au consentement des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Mention au RCS d'Auxerre

Pour avis.

AL894615731

SARL DOMAINE SAINT LOUIS (ANCIENNE DÉNOMINATION) SCEA DOMAINE SAINT LOUIS (NOUVELLE DÉNOMINATION)

SARL transformée en SCEA
au capital de 58.500 euros
Siège social : 3 Route de Chablis
89800 Prehy
RCS Auxerre 339 750 366

Aux termes d'une assemblée du 30/9/2015, il a été décidé de transformer la SARL en SCEA à compter du 30/9/2015, sans création d'un être moral nouveau. Aucune modification n'a été apportée à la durée, au siège, au capital et à la date de clôture de l'exercice social. Ainsi, les statuts ont été modifiés comme suit :

Anciennes mentions :

Forme : SARL

Dénomination : SARL DOMAINE SAINT LOUIS

Objet social : Viticulture

Nouvelles mentions :

Forme : SCEA

Dénomination : SCEA DOMAINE SAINT LOUIS

Objet social : La société a pour objet :

- L'exploitation de tous biens viticoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de prise à bail ou selon toute autre modalité.

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages viticoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

Gérance : Céline BROCARD a été maintenue dans ses fonctions de gérante. La société FINANCIERE CHAUDENAY, SAS au capital de 1.286.300 €, dont le siège est situé Route de Chablis à Préhy (89800), immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 449 971 126, a également été nommée gérante pour une durée indéterminée.

Cessions de parts sociales : Soumises au consentement des associés donné à la majorité des deux-tiers des parts détenues par les associés présents ou représentés.

Mention au RCS d'Auxerre.

Pour avis.

AL894615732

Société Civile Agricole et Immobilière
du Domaine d'Ordon
Société Civile au capital de 57.549,50 Euros
Château d'Ordon,
89330 Saint Loup d'Ordon
428 535 587 R.C.S. Sens

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30/09/2005, il a été pris acte de proroger la durée de la société de 48 années et 6 mois, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 30/06/2064, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL894615733

→ CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par maître Stéphane Cerato, notaire, titulaire d'un Office Notarial à Bleneau, 6 rue Aristide Briand, le 23 octobre,enregistré à Auxerre, le 29 octobre 2015, bordereau n° 2015/897, a été cédé par :

Monsieur Christian Marcel Armand DULOUP, retraité et madame Martine Mireille Henriette BROQUIN-LACOMBE, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à Saint-Gaultier (36800) 1 rue du 8 mai 1945.

Monsieur est né à Issy-les-Moulineaux (92130), le 27 octobre 1950, Madame est née à Paris 15ème arrondissement (75015), le 20 septembre 1950.

A :

La société dénommée LE CAFÉ DE LA VILLE, société en nom collectif au capital de 15 000,00 €, dont le siège est à Cosne-Cours-sur-Loire (58200), 9 rue du Maréchal Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 813968328 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Un fond de commerce de café, snack, articles de fumeurs, bimbeloterie, française des jeux, amigo, gérance de débit de tabac et PMU exploité à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) 9 rue du maréchal Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial CAFÉ DE LA VILLE, et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers, sous le numéro 517 827 986.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixé au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX-SEPT MILLE EUROS(197 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-DIX-SEPT MILLE EUROS (177 000,00 EUR).

- au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR)

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi en l'étude de Me Viviane COUDERT-BUFFET, huissier de justice à Cosne-Cours-sur-Loire, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL894615739

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location-gérance du fonds commerce de dépôt-vente de vêtements et accessoires sis et exploité à Auxerre (Yonne), 25 Rue Milliaux, consentie par acte sous seing privé en date

du 18 août 2015 par :

- Madame Patricia PEUBE

Demeurant 2 bis Rue de l'Etang Vigile - 89000 Auxerre

propriétaire dudit fonds à :

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl D&V** 5, Grande Rue Cidex 912 89230 Rouvray (étude et pose de chauffage géothermique). RCS Auxerre 788898708. CIP 3742. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615712

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **la Sàrl STATIONPNEUS** 11 route de la Gare 89480 Etais la Sauvin (ventes pneumatiques neufs et d'occasion). RCS Auxerre 531495703. CIP 3747. Administrateur : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615713

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de la **SAS AUBERGE DES CARRIERS** 1 rue des Carrières Lorret 89390 Ravieres (restaurant bar). RCS Auxerre 799895933. CIP 3743. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615714

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl AKS** 13 rue de l'Ile aux Plaisirs 89000 Auxerre (revêtement de sol carrelage). RCS Auxerre 802109033. CIP 3744. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL894615715

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur Eddy FREMION 60 Rue Guynemer 89000 Auxerre (maçonnerie générale). RCS Auxerre 537471955. CIP 3745. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615716

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de l**a Sàrl ARA** 22 avenue Bourbotte 89000 Auxerre (Maçonnerie carrelage en sous traitance donneur d'ordre). RCS Auxerre 751850579. CIP 3746. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615717

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de

Monsieur David THIBAULT 2, Rue de la Cour 89000 Perrigny (pose de plaques de plâtre, électricité, bâtiment). RCS Auxerre 519005094. CIP 3748. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615718

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la SAS L'ATRIUM** 14 rue de l'Hôtel de Ville 89700 Tonnerre (Restauration, café, bar, débit de boissons). RCS Auxerre 527991426. CIP 3749. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615719

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl à associé unique FASSIER** 8 rue Gatelot 89250 Seignelay (dépôt de presse jeux française des jeux). RCS Auxerre 797556933. CIP 3750. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 Joigny, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615720

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la liquidation judiciaire de **la Sàrl PULCHERIE CREATION** 1 place de l Hôtel de Ville 89130 Toucy (bijoux fantaisie). RCS Auxerre 422229237. CIP 3751. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL894615721

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 arrêtant le plan de sauvegarde de **la Sàrl A AND D** 14 rue de Ligny 89290 Venoy (Souscription, acquisition et vente de tous titres de société) RCS Auxerre 385126172. CIP 3640. Durée du plan : 10 ans. Commissaire au plan : la SELARL BAULAND CARBONI MARTINEZ en la personne de Me CARBONI 24 rue d'Egleny 89000 Auxerre.

AL894615722

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Mehmet CIMENDAG** 50 boulevard Pierre Larousse 89130 Toucy. RCS Auxerre 750776858. CIP 3706.

AL894615723

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Delphine Félicienne Louise CARON** 4 Bis rue du Puits Fichon 89270 Voutenay-sur-Cure. RCS Auxerre 522063163. CIP 3309.

AL894615724

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jean-Luc BRIFFAULT** 43 route Nationale 89160 Lézinnes. RCS Auxerre 312899321. CIP 3393.

AL894615725

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **la Sàrl TRANSPORTS MONETEAU T.P**. 22 rue Fernand Py SOMMEVILLE 89470 Moneteau. RCS Auxerre 434906608. CIP 2441.

AL894615726

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Gérard Roland RONDEAUX** 5 rue de la Mairie 89460 Accolay. RCS Auxerre 351393087. CIP 3514.

AL894615727

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **la Sàrl LE MAUREY** Quai de la République 89000 Auxerre (bar à vins, restaurant) RCS Auxerre 537507287. CIP 3643. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894615728

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 02/11/2015 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de **Monsieur Didier Roger MOURLHON** 2 ruelle Berthoux 89200 Tharot (photographie mariage, scolaire et reportages). RCS Auxerre 350789558. CIP 3714. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 Auxerre.

AL894615729

- Madame Pascale BONIN

Demeurant Appartement 40 - 2 Carré du Puits des Dames - 89000 Auxerre

a pris fin à la date du 13 octobre 2015.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales au domicile de Madame Pascale BONIN, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion.

AL894615736

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE BEAUFRÊNE

Capital : 137 204,12 euros
Siège social : Villeneuve-La-Dondagre «Beaufrène»
SIREN 318698982-RCS Sens

Aux termes d'une assemblée générale en date du 12 mai 2014, les associés du groupement Foncier Agricole de Beaufrène ont décidé de nommer en qualités de co-gérants Monsieur Guy Marcel Eugène Lefebvre retraité et Madame Marie-Madeleine Gisèle Andrée Baudoin, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Villeneuve La Dondagre, 11 rue du Coq, en remplacement de monsieur André Baudoin, décédé.

Pour avis

le Gérant.

AL894615742

➜ NON DISSOLUTION

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D"AMÉNAGEMENT DE BASSOU ET CHICHERY

SARL – capital : 10.000 €
Siège social : 5 avenue Jean Moulin
89000 Auxerre
RCS Auxerre 498 889 500

L'AGM du 30/06/2015, conformément aux dispositions de l'article L223-42 du Code de commerce, décide de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société et de poursuivre l'activité de la Société. Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

AL894615737

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL JOUY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 190 600 euros
Siège social : 31 rue Georges Cerneau 89140 Cuy
442 553 368 RCS Sens
Liquidateur : M. Bruno Jouy
31 rue Georges Cerneau
89140 Cuy

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 26 octobre 2015, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, a prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

AL894615613

TASTES

Société à responsabilité limitée à associé unique en liquidation au capital de 5 000 euros
Siège social : 4 rue Ambroise Challe, Appartement 14, 89000 Auxerre
Liquidateur : M Arnaud VALOUR, 4 rue Ambroise Challe, Apt 14, 89000 Auxerre
789 230 646 RCS Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2015, l'associé unique, après avoir établi le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.

Le liquidateur.

AL894615682

GD3METAUX

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 4 rue de bourgogne, 89250 Chemilly sur Yonne
RCS Auxerre 810 031 211

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 29 octobre 2015, la Sarl G.L.S., société à responsabilité limitée, au capital de 8 000 €, ayant son siège social Rue de Bourgogne 89250Chemilly sur Yonne, a, en sa qualité d'actionnaire unique de la Sas GD3METAUX, décidé de la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL894615705

SUREVE

Société civile en liquidation au capital de 228,67 €
Siège social :
La Mailloderie du Haut
89560 Druyes-les-Belles-Fontaines
400 935 979 R.C.S. Auxerre

Suivant procès-verbal en date du 3 novembre 2015, l'assemblée générale extraordinaire a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur : M. Cappellini Suzanne .

- prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.

Le liquidateur.

AL894615708

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 6/10/15 il a été constitué une EURL dénommée EUPHORIA Productions Siège social: 18 rue du soleil 89140 villeperrot

Capital: 1000 €

Objet: régie publicitaire, enregistrements voix off

Gérance: M. Yannick Le Lay 18 rue du soleil 89140 villeperrot

Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens

AL894615697

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Auxerre du 26 Octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : SUP INTERIM 03

Siège : 20, Boulevard Davout – 89000 Auxerre

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 000 euros

Objet : Travail temporaire – Activité de placement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Y. V. INVEST, SAS au capital de 2.056.000 euros, siège social 2, rue des Tisserands - 88190 Golbey, immatriculée au RCS d'Epinal sous le numéro 420.414.971,

représentée par Monsieur Yannick VALSESIA Président.

Commissaires aux comptes :

Titulaire : Société BATT AUDIT - 25, rue du Bois de la Champelle - 54500 Vandoeuvre Les Nancy

Suppléant : Société REVILEC AUDIT, 25, rue du Bois de la Champelle - 54500 Vandoeuvre Les Nancy

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'auxerre.

Pour Avis

Le Président

AL894615698

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/11/2015 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SCI ANTC

Siège social : 8 rue jacques d' auxerre , 89300 Joigny

Forme : Société Civile Immobilière à capital variable

Sigle : SCI ANTC

Capital minimum : 1000 €, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 1000 €

Capital maximum : 200000 €

Objet social : acquisition ,administration, gestion immobilière

Gérant : Madame Nicole CAYTE, 8 rue Jacques d ' Auxerre, 89300 Joigny

Cogérant : Monsieur Alain TOUCHARD, 8 rue jacques d' auxerre, 89300 Joigny

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.

Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL894615700

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Savolles du 28 octobre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- **Forme** : Société par actions simplifiée

- **Dénomination :** AUTO RACING STORE

- **Siège** : 4 rue de Mirebeau, 21310 Savolles

- **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au

Registre du commerce et des sociétés

- **Capital :** 5 000 euros

- **Objet :** achat et vente de vêtements, chaussures, gants, casques, équipements de sports, protections de pilotes, et tous types d'accessoires, liés directement ou indirectement aux sports mécaniques ; - achat et vente de matériels photos-vidéos, liaison radio, et plus généralement tous articles multimédias ; - toutes activités de franchiseur, de commissionnement et d'intermédiation liées aux activités

décrites ci-dessus, - fourniture de prestations de services liées aux activités décrites ci-dessus, et notamment à la mise en place et au développement de toutes activités de franchiseur, - acquisition et gestion de toutes valeurs mobilières, - prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, - l'exercice par la société des droits de vote attachés à ces participations en vue de mettre en ½uvre une politique commune au groupe de sociétés dont elle est la mère, et de jouer ainsi un rôle d'animation dudit groupe, - tous travaux de gestion, direction, tâches administratives pour les sociétés du groupe présentes et à venir.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Aurélien Bucher, demeurant 4 route de Mirebeau - 21310 Savolles.

Commissaires aux comptes :

titulaire : la société ETC AUDIT, ayant son siège social à Saint Georges Sur Baulche (89000) - Place de l'Europe,

suppléante : la société EXPERTISE & TECHNIQUE COMPTABLES - E.T.C., ayant son siège social à Saint Georges Sur Baulche (89000) - Place de l'Europe,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis, le Président

AL894615701

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné, de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : PASSION PÊCHE 89

Forme : Société, à responsabilité limitée

Siège social: 49, rue des entrepreneurs - Zone industrielle de la Petite Ile - 89300 Joigny

Objet: Commerce de détail, location, vente à distance/en ligne et achat/vente d'occasion d'articles, habillements, équipements et matériel pour la pêche,le camping et le sport , Coutellerie.

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 euros

Cogérance : Monsieur Faillat Michel demeurant 6, rue du Stade - 89400 Brion. et Monsieur Pès Olivier demeurant : 8 a,rue Victor Hugo - 89400 Cheny

Immatriculation : au RCS de Sens

Pour avis

AL894615704

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 02/11/2015, il a été constitué une SAS dénommée : FIBRE89

Siège social : 102 route de Joigny, 89120 Chevillon

Capital : 1.000€

Objet : Pose et installation d'équipements fibre optique et électrique, pose et raccordement de réseaux fibre optique et électrique

Président : M. Damien CALLE, 102 route de Joigny, 89120 Chevillon

Directeur Général : M. Anthony MACARY, 7 allée du panier vert, 89000 Auxerre.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens.

AL894615740

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

SIGNATURE

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne
☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

BOISSON Le marché des vins effervescents gagne tranquillement du terrain. Constat, définitions, histoire et tendances du secteur.

Vive l'effervescence des vins !

Il y a deux ans, une enquête commandée par Prowein et réalisée par TNS montrait clairement une envie de bulles par les consommateurs dans le monde entier. Il y était question de champagne bien sûr mais aussi des autres types de vins effervescents, comme le mousseux. Plusieurs tendances se dégageaient à la lecture de cette étude. D'abord, les consommateurs, s'ils le pouvaient, boiraient plus de ces types de vins et le prix est encore bien souvent une limite infranchissable par rapport à l'acte d'achat. Ensuite, le rosé gagne des galons et est de plus en plus recherché. Ce qui peut paraître paradoxal puisque, au moins en ce qui concerne le champagne, les rosés sont souvent plus chers que les autres. Enfin, les vins mousseux doux et ceux sans alcool ont tendance également à gagner des parts de marché.


PIERRICK BOURGAULT
Les vins effervescents autre que le champagne font un beau retour sur le devant de la scène.

De quoi parle-t-on ?

Un vin effervescent est un vin pour lequel on peut constater, au moment de sa dégustation, la présence de bulles donc de gaz carbonique (CO_2). Côté réglementation, cela donne donc les chiffres suivants : un vin tranquille présente un taux de CO_2 inférieur à un gramme par litre. De facto, les vins effervescents possèdent donc des taux de CO_2 supérieurs à 1 gramme par litre.

Mais on distingue plusieurs catégories. Le vin perlant contient de un à deux grammes de CO_2 par litre pendant que le vin pétillant titre 2 à 4 grammes par litre. Enfin, le vin mousseux dépasse les 4,5 grammes par litre.

Grosso modo, le marché du vin effervescent pèse 7 % du marché mondial des vins, ce qui représente environ 2,5 milliards de bouteilles. Trois grands pays se partagent l'essentiel de la production : la France bien sûr, avec ses champagnes et crémants, mais aussi l'Italie (dont le célèbre prosecco) et l'Allemagne. Et surprise, on voit arriver sur ce segment de marché l'Angleterre, pour qui le réchauffement climatique est synonyme de plantation de vignes (mais aussi de plants de thé et d'oliviers) ! Elle pourrait devenir un acteur significatif d'ici une vingtaine d'années.

Pour bien s'y retrouver, on doit distinguer quatre grandes appellations en matière de vins effervescents mousseux. Il existe les vins mousseux, les vins mousseux de qualité, les vins mousseux de qualité produits dans une région déterminée et enfin les crémants. Autre élément d'appréciation, les différentes méthodes pour élaborer ces vins. On peut trouver des vins obtenus à partir de la traditionnelle méthode champenoise (en Champagne) ou des vins qui répondent aux critères de la méthode ancestrale (ou rurale ou artisanale) que l'on retrouve du côté de Gaillac ou encore de Limoux. Existe également une méthode dioise qui concerne la très connue Clairette de Die et enfin la méthode dite de la cuve close (prose de mousse non en bouteille mais en cuve).

On trouve des vins effervescents un peu partout en France. En Champagne bien évidemment, mai aussi en Alsace, en Bourgogne, dans le Bordelais, dans le Sud-Ouest, en vallée du Rhône, dans le Jura et le Bugey, en Savoie, dans la vallée de la Loire et enfin en Languedoc.

Un peu d'histoire

Au contraire des vins tranquilles, les vins effervescents ont une histoire moins ancienne. Les Grecs et les Romains, par exemple, ne les connaissaient pas. Les premiers effervescents apparaissent vers le XVI[e] siècle du côté de Limoux, Gaillac et dans le Diois. Au milieu et vers la fin du XVII[e] siècle, ces types de vins partent aussi en direction de l'Angleterre. C'est aussi à ce moment-là que le moine bénédictin Dom Perignon travaille sur la formulation de ce qui deviendra le champagne. Mais il faudra attendre le début et la moitié du XIX[e] siècle pour assister au bel essor de ces vins. Comme le traduit le beau livre de Jean François Bazin sur les crémants de Bourgogne (aux éditions Dunod), c'est vers 1815 que ces vins gagnent la capitale et c'est en 1830 que le poète Alfred de Musset lui donne ses lettres de noblesse. Depuis le début du XX[e] siècle, les évolutions concernent essentiellement la diversification des produits, l'amélioration des matériaux et des technologies et celle de la qualité et de la régularité des vins. Les méthodes restent les mêmes.

THIERRY MICHEL

La semaine prochaine : un choix d'effervescents pour les fêtes de fin d'année.

coin cuisine

Noix de Saint-Jacques pomme cannelle (pour 4 personnes)

Ingrédients

- 16 coquilles Saint-Jacques, - 50 gr de beurre, - 4 pommes, - Pluches de cerfeuil, - Cannelle en poudre.

Préparation

Décortiquer les coquilles en conservant le corail attaché aux noix.


DR

Éplucher et couper 2 pommes en quatre. Faire réduire à feu doux pour en récupérer le jus.

Ajouter le beurre et assaisonner.

Faire sauter 2 pommes dans une poêle avec du beurre salé. Puis dans une poêle légèrement beurrée, faire cuire les noix coraillées 2 minutes de chaque côté.

Déposer 4 noix par personne sur des assiettes chaudes, napper de jus, saupoudrer de cannelle et ajouter les quartiers de pommes sautées.

Noix de Saint Jacques en rougail et massalé doux

Ingrédients

- 12 noix de Saint-Jacques de Normandie ; 100 gr d'échalotes ; 100 gr de brunoise de tomates confites ; 100 gr de câpres ; 10 gr de segments de citron vert ; 10 gr de julienne de citron confit ; 30 gr d'herbes fraîches : persil, coriandre ; Sel, poivre et cerfeuil ; 5 cl de sirop de poivron ; 1 dl d'huile d'olive ; 1 cl de vinaigre Balsamique sirupeux ; fleur de sel.

Préparation

Ouvrir et nettoyer les Saint-Jacques. Garder le corail attaché à la noix. Ciseler les échalotes, tailler en petits dés les tomates et hacher les herbes fraîches. Rougail : Faire tiédir les échalotes puis ajouter la brunoise de tomate confite, les segments de citron vert, les câpres, puis ajouter l'huile d'olive pour détendre le tout. Cuire les noix et les coraux à l'huile d'olive une minute de chaque côté. Dressage : déposer en fond d'assiette la rougail en faisant des petits zig zag. Mettre les noix dessus et saupoudrer de massalé doux. Finir avec un petit filet de vinaigre balsamique sirupeux, larmes de sirop de poivron, julienne de citron confit, fleur de sel et herbes fraîches.

Ces recettes sont proposées par Didier Robin, du Château La Chenevière à Port-en-Bessin

vient de paraître

Ceres

« Ceres, l'imaginaire des céréales » est un nouveau titre qui vient d'être publié par Menu Fretin.



24 euros

Ceres, c'est le nom de la déesse de l'agriculture, des moissons et de la fécondité dans la mythologie romaine et c'est également le nom d'un tout nouveau « mook » (contraction de magazine et de book) consacré aux céréales, à leur culture, mais surtout à leurs usages et à l'imaginaire qui s'y rattache. Cet ouvrage édité par Menu Fretin avec le soutien de Passion Céréales s'attache à faire découvrir au lecteur une approche originale du monde céréalier à travers des reportages, portraits, recettes et documents insolites. Les céréales font bien plus que nourrir les hommes. Elles façonnent les paysages, nous lient au cycle des saisons, rapprochent l'urbain du paysan, et sont l'essence de produits que nous consommons et partageons au quotidien, qu'il s'agisse de pain, de bière, de biscuits ou de pâtes. Au sommaire de ce numéro 1 de 160 pages, on retrouve, entre autres, la recette de la tarte au riz de Georges Simenon, le couscous à travers le monde, les mille pâtes, une enquête pour savoir s'il faut avoir peur du gluten, un historique de la bière… Bref des sujets aussi succulents qu'appétissants avec une mise en page agréable et très esthétique.

V. G.

En vente en librairies spécialisées gastronomie et sur menufretin. fr et passioncereales.

DROIT Parce qu'il n'est pas toujours simple de défendre ses droits et de comprendre les règles de justice, faire appel à un avocat peut-être gage de sécurité.

Avez-vous besoin d'un avocat ?

L'avocat exerce plusieurs fonctions et intervient dans de nombreux domaines de la vie courante et des entreprises. Il agit avant tout dans votre intérêt et pour votre compte. Autrement dit, il entreprend toutes les mesures nécessaires, amiables ou judiciaires, en votre nom. Il a pour mission de conseiller le client pour tout ce qui relève du domaine juridique même lorsqu'il n'y a pas de contentieux. Il est alors recommandé d'interroger un avocat avant tout litige car il pourra rédiger les écrits nécessaires auprès de la partie adverse afin d'éviter de recourir à un procès. Ainsi, le conseil préalable à une procédure juridique peut permettre une économie de temps et d'argent. L'avocat intervient également en qualité de rédacteur pour les contrats et conventions pour les promesses de vente, baux d'habitation ou contrats de mariage. Il peut contresigner des actes sous seing privé renforçant leur efficacité et leur sécurité juridique. Cette signature atteste que l'avocat a pleinement éclairé son client sur les conséquences juridiques de l'acte. Lorsqu'un procès est engagé, l'avocat assiste et défend le client pendant toute la procédure et c'est à l'audience, au moment de plaider, qu'il enfilera sa fameuse robe noire. L'assistance d'un avocat est obligatoire



GUTNER ARCHIVE

Il est possible de consulter la liste des avocats à proximité de son domicile au tribunal d'instance de la ville, dans un annuaire téléphonique, en effectuant une recherche sur internet, ou dans certaines mairies.

selon la complexité de l'affaire et son enjeu financier. Ainsi, il est exigé pour les procès avec appel et cassation commencés devant le tribunal de grande instance, c'est-à-dire pour les litiges supérieurs à 10000 euros, puis devant le tribunal pour enfants et les Assises. Lors d'une procédure de divorce, prendre un avocat est également obligatoire. Il est recommandé d'en solliciter un, même lorsque ce n'est pas imposé : son absence est généralement pénalisante pour le justiciable manquant de clarté ou d'arguments.

Devoirs et succès

L'avocat a aussi des devoirs envers son client. Il prête serment lorsqu'il accède à la profession, promettant de respecter des principes essentiels. Parmi eux, le devoir d'information, de conseil et de diligence qui lui impose d'informer son client sur la réglementation applicable à sa situation. Puis l'avancement, l'évolution et les chances de succès de l'affaire. Il est également tenu par le secret professionnel. Le non-respect de ces obligations est susceptible d'entraîner la responsabilité de l'avocat et des sanctions disciplinaires tels qu'un avertissement, l'interdiction temporaire d'exercer ou même la radiation.

Les avocats sont regroupés par barreaux, présents dans chaque ville dotée d'un tribunal de grande instance. Il est possible de consulter la liste des avocats à proximité de son domicile au tribunal d'instance de la ville, dans un annuaire téléphonique, en effectuant une recherche sur internet, ou dans certaines mairies. Si l'assistance par un avocat est obligatoire mais que vous n'en avez pas, l'ordre des avocats de votre ressort territorial en désignera un commis d'office pour vous défendre.

Attention : un avocat peut librement refuser une affaire pour des raisons légitimes pouvant être de nature personnelle, en cas de conflit d'intérêts, d'incompatibilité professionnelle ou si clients et avocats ne sont pas d'accord sur les honoraires.

Les honoraires constituent la rémunération de l'avocat. Ils sont libres et fixés en accord avec le client. Attention, il ne faut pas les confondre avec les frais et dépens qui sont les frais engagés au cours du procès et en principe supportés par celui qui le perd. L'accord d'honoraires prendra de préférence la forme d'une convention écrite permettant d'éviter d'éventuels contentieux ou contestations. Le montant est fixé notamment en fonction de la nature et difficulté de l'affaire, des frais exposés par l'avocat, de sa notoriété, ses diligences, son expérience et sa spécialisation. Tout honoraire demandé seulement en fonction du résultat judiciaire est interdite. Cependant, est licite une convention prévoyant la fixation d'un honoraire complémentaire en fonction du résultat obtenu ou du service rendu. Et il est souvent difficile de déterminer à l'avance quel sera le coût d'une affaire.

CLAIRE LEBEAU POUR RACINES

L'AIDE JURIDICTIONNELLE

En cas de faibles ressources, l'aide juridictionnelle permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle par l'État des honoraires et frais de justice (sous conditions). Elle ne pourra pas être accordée lorsque les frais sont déjà pris en charge par un contrat d'assurance de protection juridique. Elle prend en compte vos ressources et celles des personnes vivant habituellement avec vous (conjoint, concubin ou partenaire sauf si vous êtes en litige contre lui).
La plupart des ordres d'avocats organisent des consultations gratuites à l'attention des personnes remplissant ces conditions.

coin cuisine

Chausson de pur brebis Pyrénées croustillant au poulet, pomme et noix (pour 4 personnes)

Préparation : 20 minutes
Cuisson : 10 minutes

Ingrédients :

- 100 grammes de fromage de brebis des Pyrénées,
- 8 cerneaux de noix,
- 4 feuilles de brick,
- 2 filets de poulet,
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive,
- 1 pomme,
- 1 botte de ciboulette.


DR

Réalisation :

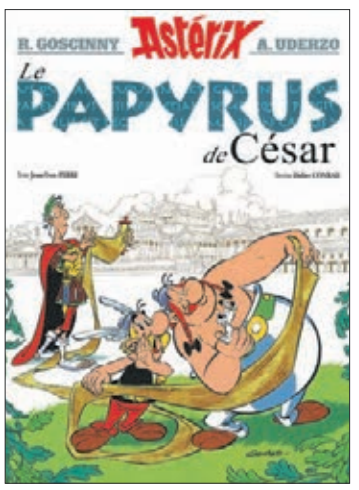
Préchauffer votre four à 200 °C.
Découper les filets de poulet en petits morceaux et les faire sauter dans une poêle. Réserver au frais. Détailler le fromage en petits cubes, éplucher la pomme et la couper en petits cubes. Ciseler la ciboulette. Badigeonner à l'aide d'huile d'olive les 4 feuilles de brick. Disposer au milieu le mélange de poulet, fromage, pomme et noix. Replier chaque côté vers le centre, un à un, dans le sens des aiguilles d'une montre. Faire cuire les chaussons au four pendant 5 minutes environ. Une fois la feuille de brick colorée, servir sans attendre.

Astuce : Idéal pour l'apéritif, formé en petits samoussas ou en cigares. On peut aussi servir cette préparation avec un riz parfumé ou des poivrons sautés à la tomate. Cette recette a été créée par Olivier Chaput.

vient de paraître

Le papyrus de César

« Le papyrus de César » est une BD d'Astérix le Gaulois parue aux éditions Albert René.



9,95 euros

Une nouvelle aventure d'Astérix et de toute sa bande, avec plein de Romains : chic ! Au texte, Jean-Yves Ferri, au dessin Didier Conrad : c'est du solide ! César veut éditer ses mémoires mais un petit passage le gêne, celui du célébrissime village gaulois qui résiste encore et encore. Son conseiller en communication lui suggère de le supprimer mais un scribe numide arrive à conserver une copie du chapitre écarté. C'est le point de départ des péripéties du duo Astérix-Obélix, d'abord vers la forêt légendaire des Carnutes avant que César lui-même se déplace jusqu'à l'entrée du village en question. Avec de nouveaux personnages - Bigdhata, Promoplus ou encore Rézowifix et Doublepolémix - et un nouveau canal d'informations - les pigeons voyageurs, ce nouvel épisode ne manque pas de rebondissements et de belles bagarres !

THIERRY MICHEL



NIEVRE (58)

Paroles de jeunes

ENTREPRENEUR

Jean-Baptiste Mourlon rêve depuis tout petit de tracteurs, moissonneuses-batteuses, camions et télescopiques... Pas issu directement du monde agricole, il concilie désormais son rêve avec son entreprise de travaux agricoles spécialisée dans l'épandage pour le compte de ses clients agriculteurs. A 26 ans, il est le conducteur d'un des quinze automoteurs d'épandage utilisés en France...



PHOTO : EMMANUEL COULOMBEIX

J'aime

- mon métier, être au contact des clients,
- la chasse et la pêche, voir du matériel tourner...

Je n'aime pas

- faire les papiers, quand il pleut,
- les mois de décembre et janvier parce qu'il fait froid...

Un jeune entrepreneur agricole passionné par les belles mécaniques

«*Ma VERVAET Hydro Trike XL est beaucoup plus rapide qu'un tracteur épandeur et surtout, contrairement à lui, elle dispose d'un GPS, de caméras, d'essieux rétractables qui évitent le tassement, de hérissons horizontaux qui démêlent les ficelles et les empêchent de rester dans la matière épandue et sur 12 à 15 mètres, j'épands un fumier homogène de meilleure qualité. Je vous mets au défi de savoir s'il s'agit de fumier de chèvre, d'ovins, de bovins ou de cheval* »... Sûr de lui, déterminé, tenace, le sourire large avec un je-ne-sais quoi de moqueur, Jean-Baptiste Mourlon maîtrise la technologie sur le bout des doigts... Et ce n'est pas un hasard. S'il a juste créé son entreprise de travaux agricoles, en juin dernier, à Garchy, dans la Nièvre, du plus loin que remontent ses souvenirs : « *j'ai toujours préféré passer mes vacances à faire la sieste dans les tracteurs, les moissonneuses et les télescopiques que de partir en colonie et ma grand-mère me faisait lire les journaux agricoles pour que je daigne manger ma soupe* » *!* Depuis tout petit, ce fils d'ancien gendarme et petit-fils de mécanicien automobile, ne rêve que d'une chose : vivre et gagner sa vie grâce aux belles mécaniques agricoles. Autant dire que son automoteur d'épandage rouge et rutilant, de fabricant néerlandais, dont seuls 15 exemplaires circulent dans toute la France, est, à 26 ans, le premier de ses accomplissements professionnels. Et Jean-Baptiste n'y est pas allé avec le dos de la cuiller... Au prix catalogue de 400 000 euros, l'objet de ses désirs a été commandé, la société juste créée, avant même que le banquier n'accepte de la financer : « *je lui ai mis le bon de commande sous le nez* » se remémore-t-il, un brin héroïque...



Le jeune homme est déterminé et tenace. Il a signé le bon de commande de son automoteur d'épandage, au prix catalogue de 400 000 euros, avant même d'avoir l'accord de financement de son banquier. (EC)

Clients à 20 km à la ronde

En quelques mois, le jeune homme, aidé par des copains étudiants en agriculture, à la technique comme à la communication, a déjà prouvé que la valeur n'attendait pas le nombre des années. Son objectif initial était d'épandre 7000 t la première année. Au 30 octobre, il en était déjà à 10 000 t. Et prévoit de doubler ou tripler d'ici 2017. Les agriculteurs clients sont nombreux à trouver l'argumentaire technique de Jean-Baptiste adapté à leurs situations. L'épandage des prairies, labours et chaumes est une affaire qui roule, à 20 km autour de Garchy. Ce n'était pourtant pas gagné d'avance. Des mois que le jeune chef d'entreprise essuyait les moqueries et les conseils de renoncer : « *on me disait que j'avais la folie des grandeurs* » *!* Pourtant, son rêve, à force de s'accrocher, est en passe de se réaliser. Durablement. Près de la moitié de son chiffre d'affaires est fait par les demandes de clients envoyés par son partenaire, le groupe Soufflet, très présent dans le nord du département et qui vend le compost. Mieux encore : « *grâce à la coopérative, je suis sûr d'être payé puisque c'est Soufflet qui me passe commande des travaux et me règle les factures, une fois la mission accomplie. Charge ensuite à lui de se faire rembourser par ses clients*». Une aubaine commerciale pour toute jeune entreprise en rodage qui doit se prémunir contre tout accident financier ! De son propre aveu, Jean-Baptiste Mourlon n'était pas très doué pour les études. Il a longtemps tâtonné entre un BAC STI « génie électronique », un BPREA au lycée agricole de Challuy (près de Nevers) et un BTS ACSE au Subdray (près de Bourges). Il n' a pas obtenu tous ses diplômes et son expérience de salarié chez un leader de l'épandage en Champagne a servi de déclic. «*Je voudrais devenir un leader dans tout le Centre de la France, comme lui l'est dans l'Est. Il y a de la place avant que d'autres ne saisissent l'occasion*» *!* Automoteur, quand tu nous tiens !

EMMANUEL COULOMBEIX

> *Je suis chef d'entreprise mais ce n'est pas moi qui commande : c'est le client et le temps* » *!*

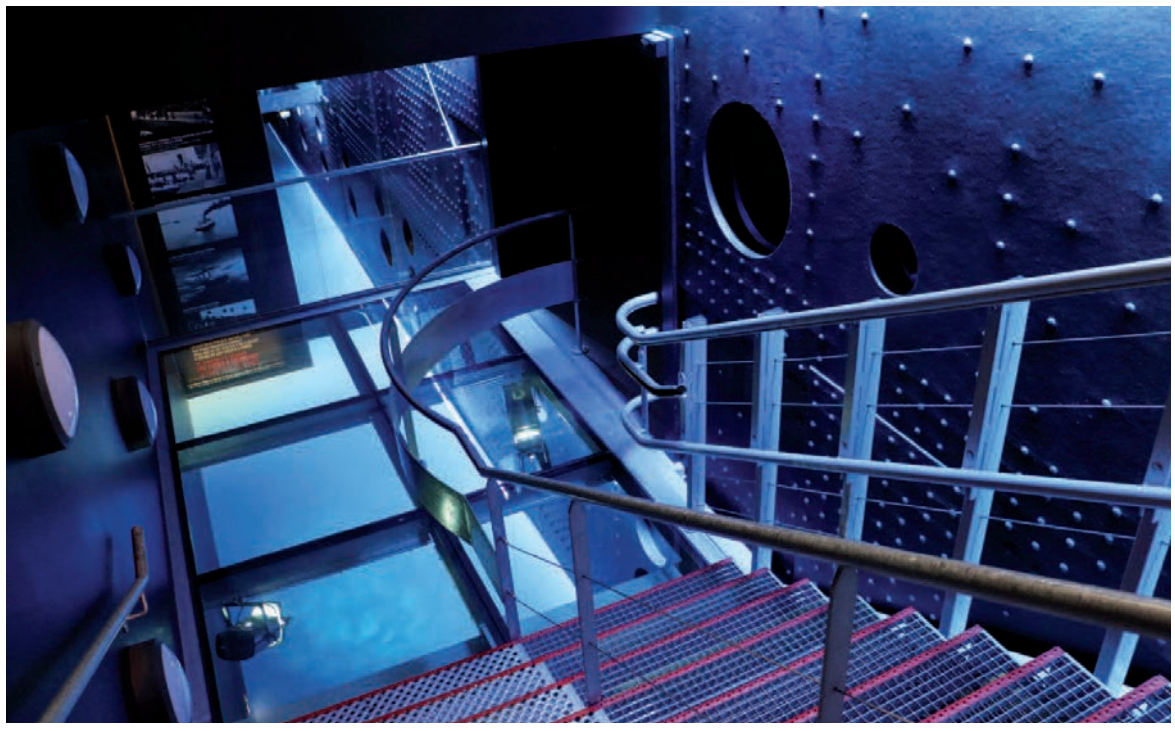
Son entreprise de travaux agricoles

- La SASU « La vallée de Charny », à Garchy (58), a été créée officiellement le 25 juin 2015 par Jean-Baptiste Mourlon.
- Son automoteur d'épandage, de la marque hollandaise Vervaet, est affiché au prix catalogue de 400 000 euros. Jean-Baptiste Mourlon ne s'est pas démonté et a collé le bon de commande signé sous le nez de son banquier qui n'avait plus qu'à accepter de le financer.
- La machine de 510 chevaux, met ¾ d'heure pour épandre jusqu'à 22 tonnes de matière sèche (fumier, compost, fiente de poule, calcaire, scories et boues d'épuration) sur 10 ha.
- La capacité de travail de l'entreprise autorise un épandage de 40 000 t/an, soit le double d'un tracteur muni d'une remorque d'épandage. L'objectif initial de Jean-Baptiste était de 7000 t la première année. Depuis le 25 juin, il en est à plus de 10 000 t (au 30 octobre) et espère doubler voire tripler son tonnage d'ici 2017.
- Le jeune entrepreneur agricole facture 14 euros par tonne épandue, tout compris (fuel, chargement, transports, épandage).

Exposition

Titanic de retour à Cherbourg

Ouvert un siècle jour pour jour après l'escale française du Titanic, le 10 avril 1912, le parcours permanent installé il y a 3 ans au sein de la Cité de la Mer à Cherbourg, vous invite à travers une scénographie originale, à embarquer et vivre la vie à bord jusqu'à la nuit tragique du naufrage.

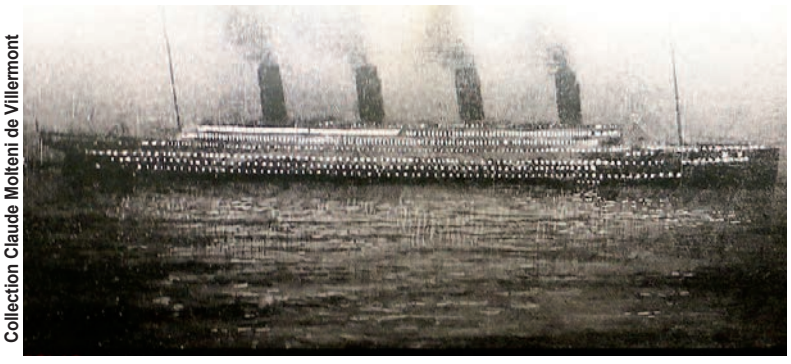


Descente le long de la coque d'acier du Titanic, au début du parcours.

Informations pratiques :

Cité de la Mer
Gare maritime Transatlantique
50100 Cherbourg Octeville
Renseignements :
02 33 20 26 69
Site web :
www.citedelamer.com
Tarifs 2015 :
Enfants (5 à 17 ans) : 13 €
Adultes : 18 €
Gratuit pour moins de 5 ans
Horaires 2015 :
Du 2 novembre au 18 décembre : de 10 h à 18 h
Du 19 décembre au 3 janvier 2016 : de 9 h 30 à 18 h
Fermés les lundis 7 et 14 décembre, ainsi que le 25 décembre et 1er janvier
fermeture annuelle du 4 janvier au 29 janvier 2016

Il est 18 h 35 ce 10 avril 1912, quand le *Titanic* s'immobilise près du fort central après avoir franchi la passe ouest de la grande rade artificielle de Cherbourg. Parti de Southampton, le paquebot y effectue sa dernière escale continentale, pour y embarquer 281 passagers supplémentaires. A 20 h 10, illuminé de tous ses feux, *Titanic* quitte Cherbourg pour rejoindre Quennstown, en Irlande, avant de mettre le cap sur New York, sans savoir alors qu'il avait rendez-vous 4 jours plus tard, avec l'Histoire…

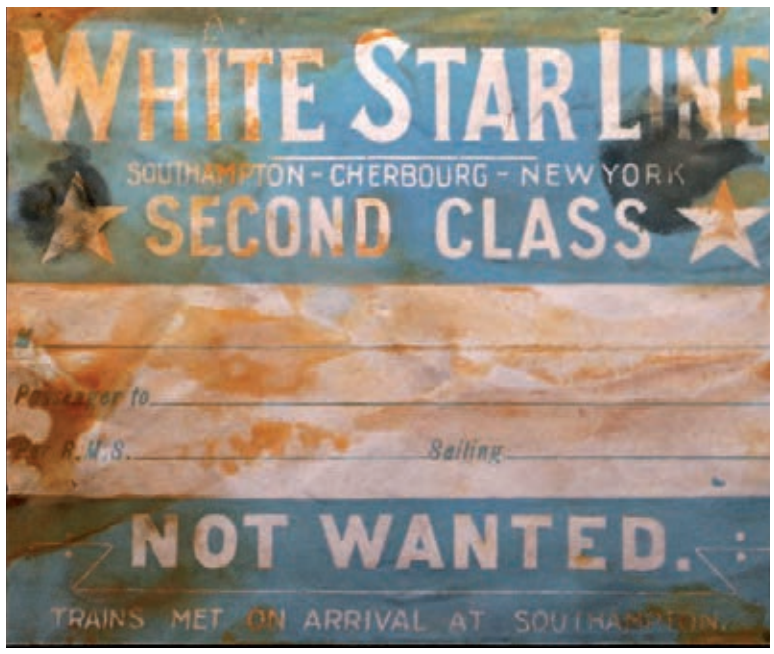


Collection Claude Molteni de Villermont

Seule photo connue du Titanic en escale à Cherbourg, le 10 avril 1912



Le luxe reconstitué d'une cabine de 1ère classe.



Etiquette de bagage « NOT WANTED », ce qui signifiait que le bagage n'était pas souhaité en cabine et stocké en soute.



Parmi les objets retrouvés dans la malle de Franz Pulbaum, ce bas de soie qui a résisté à plus de 80 ans d'immersion à 3 800 m de profondeur, dans les eaux glacées de l'Atlantique Nord.

Points forts du parcours : un aquarium abyssal de 11 m de haut où virevoltent plus d'un millier de poissons et invertébrés, mais aussi l'occasion unique de pénétrer au cœur du sous-marin nucléaire *Redoutable*, aujourd'hui,désarmé, construit ici même et lancé en mars 1967 par le Général de Gaulle.

Ouvert 100 ans jour pour jour après l'escale normande du bateau mythique, le parcours *«Titanic, retour à Cherbourg»*, offre à travers une scénographie originale, la possibilité de vivre la vie à bord, jusqu'à la nuit funeste du 14 au 15 avril 1912.

Un parcours fait de décors reconstitués, de témoignages à lire écouter ou regarder, alternant ambiances de jour et de nuit pour mieux s'imprégner de ce que pouvait être le quotidien des passagers, toutes classes confondues.

35 objets remontés d'une profondeur de 3 800 m

Depuis la découverte de l'épave en 1985 par une équipe franco-américaine réunissant l'Ifremer et le Woods Hole Oceanographic Institution, près de 6 000 objets extraits du champ de débris qui l'entoure, ont été remontés des profondeurs.

Grâce au partenariat lié avec la société américaine *RMS Titanic Inc*, 35 d'entre eux sont actuellement exposés à la Cité de la Mer jusqu'au 29 novembre prochain. Tous chargés d'émotion et passeurs de mémoire, à l'image de ces 7 objets extraits du bagage de Franz Pulbaum, remonté lors d'une plongée en 1993. Emigrant allemand vivant aux Etats-Unis, ce jeune chef mécanicien était venu en France pour installer un manège au Luna Park parisien en vogue à l'époque. Avant d'embarquer à Cherbourg le 10 avril 1912, pour regagner New York. Il disparut dans le naufrage à l'âge de 27 ans.

De la vaisselle est également exposée, ainsi que des équipements de cabine, témoignant de l'esthétisme et du faste qui régnaient à bord. Ce sont les techniques de restauration d'objets immergés, inventées au début des années 1980 par des ingénieurs d'EDF, qui permettent aujourd'hui à la société *RMS Titanic Inc*, de présenter ces objets à travers le monde.

Visiter la Cité de la Mer, c'est aussi se souvenir que de 1820 à 1924, ils furent plus de 36 millions d'européens à quitter leur pays natal pour tenter leur chance dans le nouveau monde. Nombre d'entre eux transitèrent par le port de Cherbourg, poussés à l'exil par la misère et la faim, mais aussi parfois, pour des motivations politiques ou religieuses. Manière de se rappeler, à l'aune de l'actualité, qu'à l'image des vagues, l'histoire n'est qu'éternel recommencement.

DOMINIQUE BERNERD